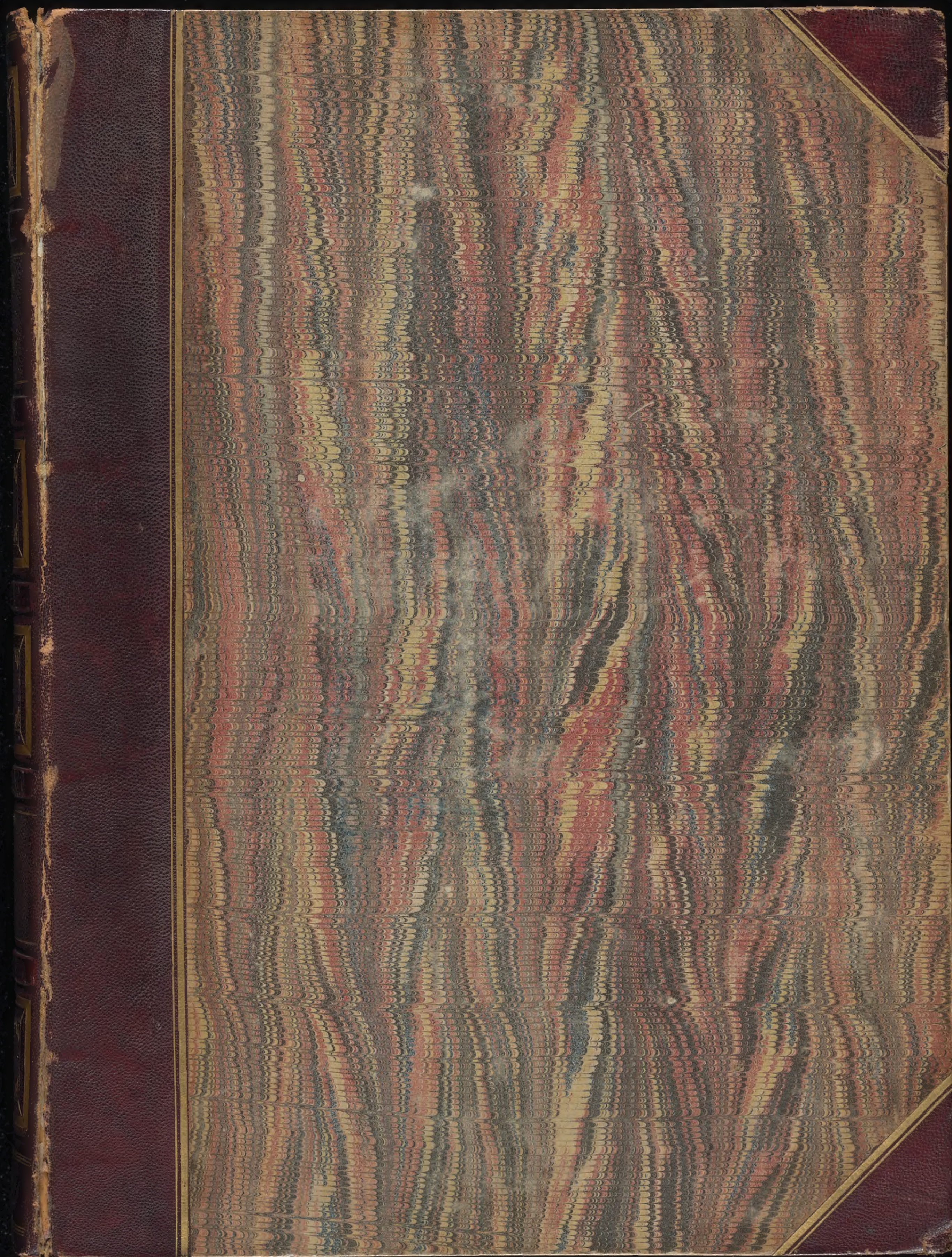
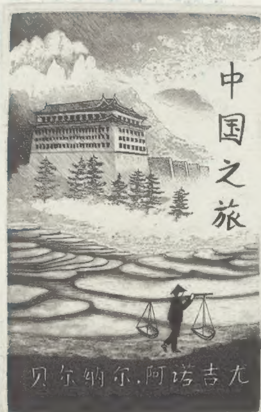
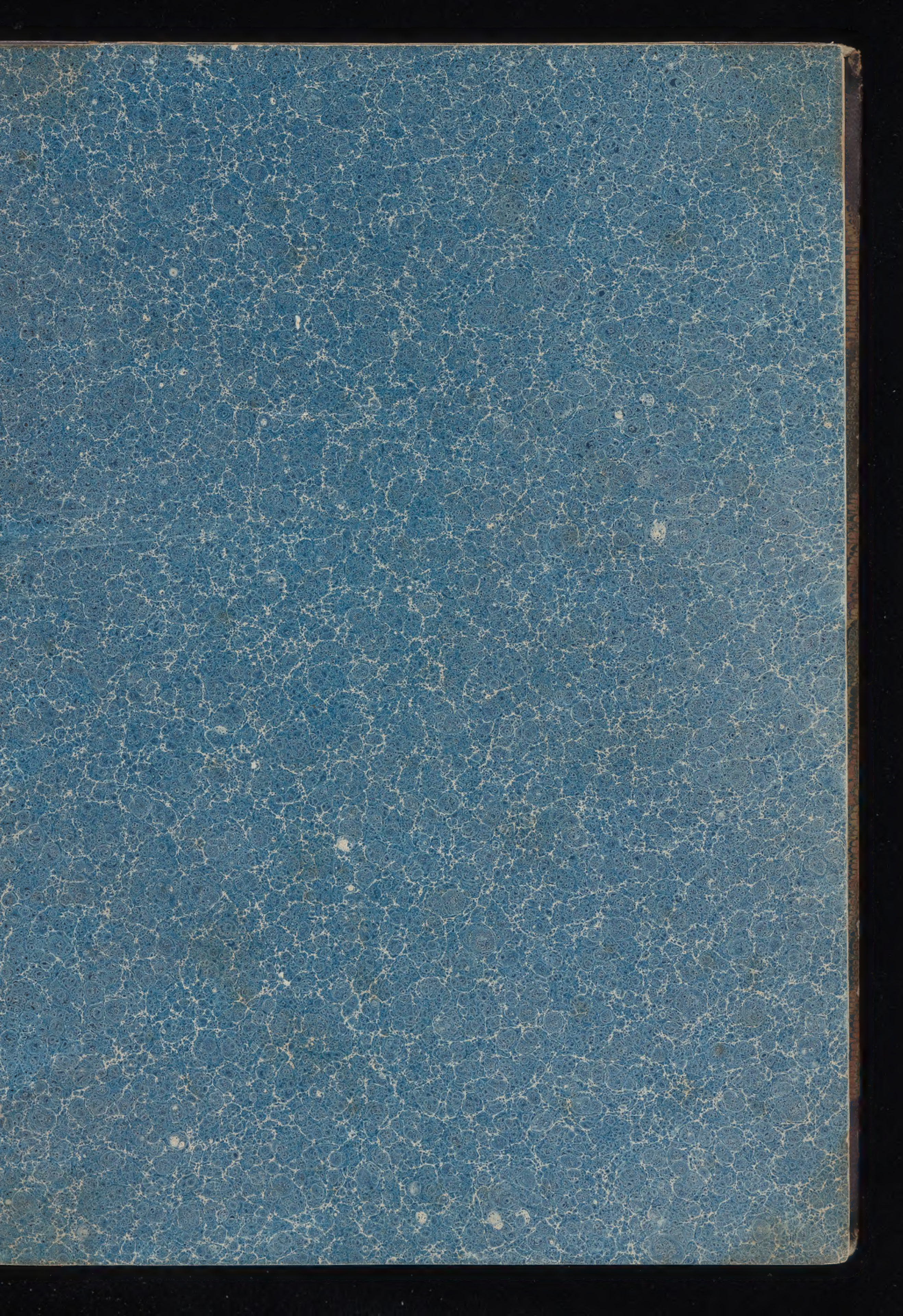



中国之旅
贝尔纳尔.阿诺吉尤



Chinese
2 vol
£21

43

a copy offered @ 18,000 Xmas 1948
by Corbet · 197 plates.

complete
F.O.

H. 200

Vol 1. 85 hand-coloured plate

La Chine.

MOEURS, USAGES, COSTUMES,

Arts et Métiers,

Peines Civiles et Militaires,

Cérémonies Religieuses,

Monuments et Paysages,

D'APRÈS LES DESSINS ORIGINAUX DU PÈRE CASTIGLIONE, DU PEINTRE CHINOIS PU-QUA, DE W. ALEXANDRE, CHAMBERS, DADLEY, ETC.

PAR MM. DEVERIA, RÉGNIER, SCHAAL, SCHMIT, VIDAL,
ET AUTRES ARTISTES CONNUS.

Avec des Notices explicatives et une Introduction,

PRÉSENTANT

L'ÉTAT ACTUEL DE L'EMPIRE CHINOIS, SA STATISTIQUE, SON GOUVERNEMENT, SES INSTITUTIONS, LES CULTES QU'IL ADMET OU TOLÈRE, ET LES GRANDS CHANGEMENTS POLITIQUES QU'IL A SUBIS JUSQU'A CE JOUR.

PAR D. B*** DE MALPIÈRE.

1er Volume.



PARIS.

CHEZ
L'ÉDITEUR, RUE St-DENIS, No 180.
GOUJON ET Mlle FORMENTIN, RUE St-ANDRÉ-DES-ARCS, No 59.
FIRMIN DIDOT, IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, No 24.

MDCCCXXV.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, No 24.


LA
CHINE.
1.r VOLUME
dédié
A S.A.R.
MADAME
Duchesse de Berry.
Mœurs,
Usages,
Peines civiles
et militaires,
Monumens,
Costumes,
Arts et Métiers,
Cérémonies
Religieuses,
Paysages.
A. Regnier del.t 1825.
Imp. Litho. de M.lle Formentin.

Frontispice du premier volume.

Au travers d'un de ces édifices légers, construits pour des fêtes, on aperçoit une partie des jardins magnifiques de *Yuen-min-Yuen*, palais d'automne de l'Empereur, près de la petite ville de *Hai-Tien*, à quelques milles de Pékin.

Le sol, inégal et montueux, est entrecoupé de pelouses et de rochers factices. On distingue une rivière, un lac, des ponts, une île, et des pavillons d'une structure élégante.

« Yuen-min-Yuen (1), dont les bosquets, les lacs et les prairies embrassent, selon M. Barrow, un espace de 12 milles (4 lieues) de circuit, est un lieu de délices. Tout ce que la nature a créé de sublime ou d'agréable y est séparé, rapproché, ou arrangé avec tant d'harmonie, que, malgré la variété des objets, il n'y a ni confusion ni embarras dans leur ensemble. »

Les Chinois appellent *Pay-loo*, *Pay-lou* (arcs de triomphe, ou plutôt portes triomphales), ces sortes de constructions, qu'ils décorent d'inscriptions en or, et que supportent des marbres sculptés. Des guirlandes, des festons, des écharpes de soie, entourent leurs colonnes élancées, et des vases de fleurs artificielles en parent le faîte. Ces divers ornements, revêtus des couleurs les plus éclatantes, produisent, à une distance peu éloignée, un effet vraiment magnifique.

(1) Ces mots signifient : *Jardin d'une verdure éternelle.*

Introduction.

Appelé par les nouveaux éditeurs de la CHINE de M. de Malpière à consigner, dans cette Introduction, les résultats des recherches les plus récentes et des observations les plus précises sur l'*état actuel de l'empire chinois, sa statistique, son gouvernement, ses institutions, les cultes qu'il admet ou tolère, et les grands changements politiques qu'il a subis jusqu'à ce jour*, nous avons cru devoir prendre pour base de notre travail la description sommaire de M. Abel-Rémusat, dont les travaux fixent à peu près l'état où la connaissance de la Chine était parvenue il y a dix ans. Et, comme la littérature chinoise, qui devait déjà tant à la France, loin d'avoir été négligée depuis la mort de l'illustre orientaliste, s'est au contraire enrichie de plusieurs découvertes et d'un grand nombre d'ouvrages utiles; comme l'excellent cours que M. Stanislas Julien fait au Collége de France garantit maintenant ses succès, nous avons encore jugé à propos, pour répondre convenablement aux espérances des souscripteurs, d'extraire, d'une publication nouvelle (1) et d'un haut intérêt, quelques notions instructives, en choisissant toujours les matières sur lesquelles pouvait se porter de préférence la curiosité du public. Nous dirons d'abord quelques mots des premières relations des Européens avec les Chinois.

Quoique les anciens ne nous fournissent qu'un très-petit nombre de notions incertaines sur le pays des *Sinæ*, voisins de la Sérique, et celui des *Sinæ*, voisins de l'Inde au delà du Gange (2), on sait à présent que les Indiens, les Persans et même les Arabes avaient eu, depuis très-longtemps, des relations de commerce avec les provinces méridionales de la Chine. Les Romains eux-mêmes y vinrent dans les premiers siècles de notre ère. Les Grecs de Byzance y pénétrèrent par le nord, un peu plus tard, à la suite des caravanes de la Perse et de la Boukharie. Au moyen âge, des religieux et des commerçants d'Europe visitèrent la Chine alors soumise aux Mongols. Marc Pol la parcourut dans toute son étendue. On oublia la Chine pendant près de deux siècles, dit A. Rémusat, après lesquels les Portugais en firent de nouveau la découverte vers 1517. Saint François Xavier forma le dessein d'y prêcher la foi, en 1552, et Matthieu Ricci exécuta ce même projet en 1582, en entrant à la Chine par la province de Kouang-tong. En 1603, le P. Goez fut envoyé de l'Inde à la Chine pour reconnaître la partie septentrionale de ce pays, au sujet de laquelle on conservait des doutes, à cause du nom de Cathaï par lequel elle était encore désignée. Depuis cette époque, plusieurs ambassades envoyées par les Russes,

(1) La description de la Chine, par M. le marquis de Fortia d'Urban, membre de l'Institut.
(2) D'Anville, *Géographie ancienne*, tome II, page 328.

les Hollandais et les Anglais, dans l'intérêt de leur commerce, ont donné naissance à diverses relations et descriptions de la Chine, parmi lesquelles il se trouve des ouvrages très-recommandables par leur exactitude. Mais rien n'égale, sous ce rapport, les travaux scientifiques et littéraires des missionnaires catholiques, et notamment ceux des religieux français (1). L'ancien président de la Compagnie des Indes, à Canton, a publié récemment un livre utile, curieux et d'une lecture agréable (2) : c'est un résumé de toutes les connaissances acquises sur la Chine par les missionnaires, les voyageurs et les sinologues; résumé fait sans aucun appareil d'érudition, mais avec beaucoup de lucidité et de bonne foi.

Relativement à l'état actuel de la Chine, l'auteur de cet ouvrage, en s'appuyant de l'autorité de quelques documents politiques émanés des indigènes, et en se fondant sur les troubles et les événements qui se sont succédé depuis quelque temps, croit pouvoir conclure que la domination tartare en Chine touche à sa fin. Il est de fait, ajoute-t-il, que la prolongation de son existence n'est pas moins extraordinaire (si l'on examine dans quelle proportion sont les vainqueurs, comparativement aux vaincus) que la durée de la domination anglaise dans l'Inde; que la dynastie mongole des petits-fils de Gengis-Khan (1259 à 1368 de notre ère) a été expulsée par les Chinois, après une possession beaucoup moins longue. La raison de cette différence vient sans doute de ce que la Chine a mieux étendu sur ses conquérants tartares que sur ses conquérants mongols la souveraineté de sa langue et de ses institutions. Quoi qu'il en soit, l'empereur régnant, Tao-kouang, est encore plus détesté de ses sujets que Kia-king son père. On lui reproche avec raison le meurtre du prince tartare-musulman Jehanghir, qui s'était rendu, en 1828, sur la foi des traités. On le soupçonne aussi d'avoir eu recours à la perfidie pour soumettre, avec l'aide des Tartares-Mongols, et moyennant des sommes considérables d'argent, les nombreuses tribus situées vers Kachgar. Les mandarins eux-mêmes ne voient pas sans inquiétude des sociétés, comme celle de *la Trinité*, dont l'objet est moins peut-être une entière régénération politique qu'un changement semblable à celui qui substitua, en 1368, les Ming à une famille étrangère. Toutefois, M. Staunton affirme que depuis un certain nombre de générations, il existe en Chine des associations de démagogues surveillées par la police.

Avant de mettre sous les yeux du lecteur la statistique de la Chine, nous devons parler un peu de l'administration des provinces et de la division territoriale de l'empire. Le système de la subdivision des fonctions, observe M. Abel-Rémusat, a prévalu depuis longtemps. L'administration des provinces est partagée entre plusieurs officiers qui n'ont pas de contrôle les uns sur les autres, et qui doivent porter à la cour les affaires sur lesquelles ils ne peuvent pas s'accorder. Le gouverneur général, que les Européens nomment vice-roi,

(1) Abel-Rémusat. *Coup d'œil sur la Chine et ses habitants*. Mélanges asiatiques, tom. I, p. 70.

(2) *La Chine*, par J. F. Davis, ouvrage traduit de l'anglais par Pichard ; revu et augmenté d'un Appendice par Bazin aîné. 2 volumes, chez Paulin, libraire.

a ordinairement deux provinces sous son administration. Il y a en outre un intendant de la province, un surintendant des lettrés, un directeur des finances, un juge criminel, et deux intendants, l'un pour les salines, l'autre pour les greniers publics. Chaque département, chaque arrondissement et chaque district ont en outre des magistrats particuliers qui exercent concurremment des fonctions administratives et judiciaires. Le nombre des officiers subalternes est très-considérable; leurs titres et leurs noms sont rapportés dans un almanach impérial qui s'imprime tous les trois mois. Tous les officiers de l'empire sont distribués en neuf classes, partagées chacune en deux divisions, et auxquelles sont assignées des prérogatives et des marques distinctives particulières.

La division territoriale de la Chine a changé sous les différentes dynasties qui l'ont gouvernée; et il est même d'usage, lorsqu'une famille nouvelle est arrivée au pouvoir, de modifier la distribution et la circonscription des provinces. Celle qu'on trouve consignée dans les géographies ordinaires était établie pour la dynastie des Ming et les premiers empereurs de la dynastie régnante. Elle a été remplacée par une division nouvelle qui est suivie dans la grande géographie des Mandchous, et c'est celle que nous devons exposer ici, en tenant note des changements qu'elle a subis plus récemment (1).

La Chine est partagée en vingt et une provinces (y compris trois provinces tartares), dont plusieurs offrent une étendue et une population égales à celles des royaumes les plus puissants de l'Europe. Les provinces sont partagées en départements (fou), ceux-ci en arrondissements (tcheou), et ces derniers en districts (hien). Voici la statistique des dix-huit provinces chinoises :

(1) Abel-Rémusat, loc. cit., pag. 42.

STATISTIQUE

DE L'EMPIRE CHINOIS,

TIRÉE DE LA GRANDE GÉOGRAPHIE DES MANDCHOUS, INTITULÉE:

TAÏ-THSING-YI-TONG-TCHI.

1. PROVINCE DE TCHI-LI.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
CHUN-TIEN	5	19
Pao-ting	2	15
Yong-phing	1	6
Ho-kien	1	10
Thien-tsin	1	6
Tching-ting	1	13
Chun-té	»	9
Kouang-phing	1	9
Taï-ping	1	6
Siouen-hoa	3	7
Tching-té	1	5
	* Tsun-hoa (1)	2
	* Yi-tcheou	2
	* Ki	5
	* Tchao	5
	* Tchin	3
	* Ting	2

REVENUS.

Impôts levés à Peking (2) ou Chun-tien-fou	154,173 liang (3).
Impôt foncier, etc., levé par le trésorier de la province	2,334,475
A reporter	2,488,648

(1) Comme Abel-Rémusat, nous avons marqué d'un astérisque les noms des arrondissements et des districts qui ne dépendent d'aucun département et qui relèvent immédiatement du gouvernement de la province.

(2) Voyez le plan topographique de la ville de Péking, 30e livraison de cet ouvrage.

(3) Le liang ou tael vaut .... fr. 7, 41
Le tsien ou mas (10e de tael) 0, 741
Le fen ou condorin (10e de mas) 0, 0741
Le li ou cache (10e de condorin) 0, 00741

Report....	2,488,648 liang.
Produits de la houille	32,420
Patentes des prêteurs sur gage et autres impôts	42,093
Produits des salines	437,949
— de la douane de Chan-haï-kouan	28,200
— de Tchang-kia-kheou, ou Khalgan, dans la grande muraille	10,000
— de la douane de Thien-tsin	40,460
Total	3,079,770

Forces militaires, 151,000 hommes.

2. PROVINCE DE KIANG-SOU.

(Partie orientale de l'ancien Kiang-nan.)

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
KIANG-NING	»	7
Sou-tcheou	»	9
Song-kiang	»	7
Tchang-tcheou	»	8
Tchin-kiang	»	4
Hoeï-'an	»	6
Yang-tcheou	2	6
Siu-tcheou	1	7
	* Taï-thsang	4
	* Haï	2
	* Thong	2

REVENUS.

Impôts perçus sur les agriculteurs	3,116,826 liang.
Autres impôts	46,930
Produit des salines	93,940
Total	3,257,696

3. PROVINCE DE NGAN-HOEI.

(Partie occidentale de l'ancien Kiang-nan.)

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
NGAN-KHING	»	6
Hoeï-tcheou	»	6
Ning-koue	»	6
Tchi-tcheou	»	6
Thaï-phing	»	3
Liu-tcheou	1	4
Tong-yang	2	5

DÉPARTEMENT.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
Ying-tcheou	1	5
	* Tchhu	2
	* Ho	1
	* Kouang-te	1
	* Lou-'an	2
	* Ssé	3

REVENUS.

Impôts perçus sur les agriculteurs	1,718,824	liang.
Patentes et autres impôts	6,620	
Produit des salines	285,282	
Douanes de Long-kiang et de Si-sin	23,680	
Droits sur les tissus et douane aux portes des villes	191,149	
Douane de Yang-tcheou-fou	55,753	
Droits perçus à l'écluse de Koua-i-tcha	7,666	
Péage de Tchhang-tchin et de la douane de Hoaï-ngan	201,960	
Droits sur le sel payés à l'inspection des salines, aux douanes de Wou-hou et de Hou-kong	194,026	
Douane de Tong-yang	79,830	
Douane de Chang-haï	25,526	
Total	2,790,316	

Forces militaires de l'ancien Kiang-nan, 132,000 hommes.

4. PROVINCE DE CHAN-SI.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
THAI-YOUEN	1	10
Phing-yang	1	10
Phou-tcheou	»	6
Lou-'an	»	7
Fen-tcheou	1	7
Thsé-tcheou	»	5
Ning-wou	»	4
Taï-thong	2	7
Sou-phing	1	4
	* Phing-ting	3
	* Hin	2
	* Taï	3
	* Hou	2
	* Kiaï	4
	* Kiang	5
	* Thsin	2
	* Liao	2
	* Pao-té	1
	* Chi	3

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs	2,990,675	liang.
Patentes et autres impôts	31,100	
Produit des salines	507,028	
Douane de Cha-hou-kheou, dans la grande muraille	10,919	
Total	3,539,722	

Forces militaires, 53,000 hommes.

5. PROVINCE DE CHAN-TONG.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
TSI-NAN	1	15
Yan-tcheou	»	10
Tong-tchhang	1	9
Thsing-tcheou	»	11
Teng-tcheou	1	9
Laï-tcheou	2	5
Wou-ting	1	9
Yi-tcheou	1	6
Thaï-'an	1	6
Tsao-tcheou	1	10
	* Tsi-ning	3
	* Lin-thsing	3

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs	3,376,165	liang.
Patentes et autres impôts	47,850	
Produit des salines	120,720	
Douane de Thsing-tcheou-kouan, sur le grand canal	29,680	
Total	3,574,415	

Les grains que le gouvernement reçoit comme impôts, montent à 353,963 *chi* (1): on les transporte sur 12 bâtiments impériaux à Péking.

Forces militaires, 35,000 hommes.

(1) En Chine, les mesures de capacité sont calculées d'après le système décimal, ainsi qu'il suit :

Chi, 10 teou ou boisseaux.
Teou, 10 ching.
Ching, 10 ho.
Ho, 10 cho.
Cho, 10 tchhao.
Tchhao, 10 thsou.
Thsou, 10 koueï.
Koueï, 10 sou.
Sou, la dix-millionième partie d'un boisseau.

6. PROVINCE DE HO-NAN.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
KHAI-FONG	2	15
Koueï-té	1	7
Tchang-té	»	7
'Weï-hoeï	»	10
Hoaï-king	»	8
Ho-nan	»	10
Nan-yang	2	11
Jou-ning	1	8
Tchin-tcheou	»	7
	* Hiu	4
	* Jou	4
	* Chen	3
	* Kouang	4

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs	3,164 758	liang.
Patentes et autres impôts	12,650	
Total	3,177,408	

Riz reçu comme impôt, 221,342 *chi*. Un commandant militaire est chargé de l'expédier par des navires impériaux du Chan-tong à Péking.

Forces militaires, 24,000 hommes.

7. PROVINCE DE CHEN-SI.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
SI-NGAN	1	15
Yan-'an	»	10
Tong-thsiang	1	7
Han-tchong	1	8
Ju-lin	1	4
Hing-'an	»	6
Thong-tcheou	1	8
	* Chang	4
	* Khian	2
	* Pin	3
	* Teou	3
	* Souï-té	3

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs .. 1,658,700 liang.

Forces militaires, 104,000 hommes.

8. PROVINCE DE KAN-SOU.

(Partie occidentale de la province de Chen-si et partie de la petite Boukharie.)

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
Lan-tcheou	2	4
Kong-tchhang	1	8
Phing-liang	2	3
Khing-yang	1	4
Ning-hia	1	4
Kan-tcheou	»	2
Liang-tcheou	»	5
Li-ning	»	3
Tchin-si	»	2
	* King	3
	* Thsin	5
	* Kiaï	2
	* Sou	1
	* 'An-si	3
	* Ti-hoa	3

REVENUS.

Impôts perçus sur les agriculteurs	280,652 liang.
Autres impôts et produit de la vente des sels	39,450
Total	320,102
Grains que le gouvernement reçoit comme impôts	218,550 *chi.*

Forces militaires, 123,000 hommes.

9. PROVINCE DE TCHÉ-KIANG.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
Hang-tcheou	1	8
Kia-hing	»	7
Hou-tcheou	»	7
Ning-pho	»	6
Chao-hing	»	8
Taï-tcheou	»	6
Kin-hoa	»	8
Khiu-tcheou	»	5
Yan-tcheou	»	6
Wen-tcheou	»	5
Tchou-tcheou	»	10

REVENUS.

Impôts payés par les paysans	2,914,946	liang.
Patentes et autres impôts	10,650	
Produit des directions des grains et du sel dans les huit derniers départements	501,044	
Douane de Pé-sin-kouan	22,660	
Douane de Nan-sin-kouan	26,500	
Douane de Ning-haï-kouan	32,030	
Total	3,507,830	

Impôts en grains perçus dans les trois premiers départements	611,720	*chi.*
Riz blanc	66,600	
Total	678,320	

Pour le transport de ces grains, le gouvernement entretient 24 navires.

Forces militaires, 59,000 hommes.

10. PROVINCE DE KIANG-SI.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
NAN-TCHHANG	1	7
Jao-tcheou	»	7
Kouang-sin	»	7
Nan-khang	»	4
Kieou-kiang	»	5
Kian-tchhang	»	5
Fou-tcheou	»	6
Sin-khiang	»	4
Ki-'an	»	9
Chouï-tcheou	»	3
Youan-tcheou	»	4
Kan-tcheou	»	8
Nan-ngan	»	4
	* Ning-Tou	2

REVENUS.

Impôts payés par les paysans	1,878,682	liang.
Patentes des prêteurs sur gage et autres impôts	4,470	
Produit des salines	5,150	
Douanes de Kieou-kiang et de Ta-kou-thang	173,880	
Douanes de Kan-tcheou	46,471	
Total	2,108,653	

Les grains que le gouvernement reçoit comme impôts, montent à 775,063 *chi;* pour leur transport, il entretient 14 navires dans cette province.

Forces militaires, 39,000 hommes.

11. PROVINCE DE HOU-PÉ.

(*Partie septentrionale de l'ancien Hou-kouang.*)

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
WOU-TCHHANG	1	9
Han-yang	1	4
Hoang-tcheou	1	7
'An-lou	1	5
Te-'an	1	4
King-tcheou	»	8
Liang-yang	1	6
Yun-yang	»	6
Yi-tchhang	2	5
King-men	»	»
Chi-nan	»	»

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs	1,174,110	liang.
Patentes et autres impôts	58,780	
Douane de King-tcheou	9,644	
Total	1,242,534	
Grains que le gouvernement reçoit comme impôts	96,934	*chi.*

On les transporte sur 12 bâtiments.

Forces militaires, 37,000 hommes.

12. PROVINCE DE HOU-NAN.

(*Partie méridionale de l'ancien Hou-kouang.*)

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
TCHANG-CHA	1	11
Pao-khing	1	4
Yo-tcheou	»	4
Tchang-te	»	4
Heng-tcheou	»	7
Yong-tcheou	1	7
Tchin-tcheou	»	4
Youan-tcheou	»	3
Yong-chun	»	4
	* Li	5
	* Tchin	5
	* Tsing	3
	* Koueï-yang	3

REVENUS.

Impôts perçus sur les agriculteurs	882,745 liang.
Autres impôts	30,530
Impôts sur les bêtes de somme	13,880
Total	927,155

Forces militaires, 51,000 hommes.

13. PROVINCE DE SSÉ-TCHHOUEN.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
TCHING-TOU	3	13
Tchong-khing	2	11
Pao-ning	2	7
Chun-khing	2	8
Siu-tcheou	»	11
Khoueï-tcheou	»	6
Long-'an	»	4
Ning-youan	1	3
Ta-tcheou	1	5
Kia-ting	»	7
Thong-tchhouen	»	8
	* Meï	3
	* Khiong	2
	* Lou	3
	* Tseu	4
	* Mian	4
	* Meou	2
	* Tha	3
	* Tchong	3
	* Si-yang	3

REVENUS.

Impôts payés par les paysans	631,094 liang.
Autres impôts	20,520
Total	651,614

Forces militaires, 85,000 hommes.

14. PROVINCE DE FO-KIEN.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
FOU-TCHEOU	»	10
Hing-hoa	»	2
Tsiouen-tcheou	»	5
Tchang-tcheou	»	7

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
Yan-phing	»	6
Kian-ning	»	7
Chao-wou	4	4
Ting-tcheou	»	8
Fou-ning	»	5
Thaï-wan (Formose)	»	4
	* Yong-tchhun	2
	* Long-yan	2

REVENUS.

Impôts payés par les paysans	1,074,489	liang.
Produit des salines	85,470	
Différents autres impôts	24,850	
Douane de Fô-kien-kouan	73,549	
Total	1,258,358	

Forces militaires, 76,000 hommes.

15. PROVINCE DE KOUANG-TONG.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
KOUANG-TCHEOU	»	14
Chao-tcheou	»	6
Nan-hiong	»	
Hoeï-tcheou	1	9
Tchhao-tcheou	»	9
Tchao-khing	1	12
Kao-tcheou	1	5
Lian-tcheou	1	2
Louï-tcheou	»	3
Khiong-tcheou	3	10
	* Lo-ting	2
	* Lian	2
	* Kia-ying	4

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs	1,264,304	liang.
Patentes et autres impôts	5,990	
Produit du sel	47,510	
Produit des douanes sur la rivière de Canton	43,750	
Douane du port de Thaï-ping-khiao, à Chao-tcheou-fou.	53,670	
Total	1,415,224	

Forces militaires, 99,000 hommes.

16. PROVINCE DE KOUANG-SI.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
KOUEI-LIN	2	7
Licou-tcheou	1	7
King-youan	2	3
Ssé-'en	1	3
Ssé-tchhing	1	2
Phing-lo	1	7
Ou-tcheou	»	5
Thsin-tcheou	»	4
Nan-ning	3	5
Thai-phing	4	1
Tchin-'an	2	1
* Yu-lin		4
* Si-long		»

REVENUS.

Impôts payés par les paysans	416,399 liang.
Patentes et autres impôts	25,880
Produit des sels	47,150
Total	489,429

Forces militaires, 39,000 hommes.

17. PROVINCE DE YUN-NAN.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
YUN-NAN	4	7
Kio-tsing	6	2
Lin-'an	5	5
Tchhing-kiang	2	2
Kouang-nan	»	1
Khai-hoa	»	1
Tong-tchhouen	»	1
Tchao-thong	1	2
Phou-eul	»	1
Ta-li	4	3
Thsou-hiong	3	4
Yong-tchhang	1	2

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs .... 209,581 liang.

La province fournit au gouvernement 227,626 *chi* de grains et de riz d'été et d'automne, de légumes, etc.

Forces militaires, 53,000 hommes.

18. PROVINCE DE KOUEI-TCHEOU.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	DISTRICTS.
Kouei-yang	3	4
'An-chun	2	3
Phing-youeï	1	4
Tou-yun	2	3
Tchin-youan	»	3
Ssé-nan	1	3
Chi-thsian	»	1
Ssé-tcheou	»	2
Thong-jin	»	1
Si-ping	»	3
Taï-ting	3	1
Nan-long	2	2
Tsun-yi	1	4
Jin-hoaï-thing	»	»

REVENUS.

Impôts payés par les agriculteurs	102,628	liang.
Patentes et autres impôts	13,690	
Produit des sels	6,230	
Total	122,548	

Forces militaires, 70,000 hommes.

TOTALITÉ DES REVENUS DE L'EMPIRE EN MONNAIE DE FRANCE.

Impôts et taxes sur différentes provinces de la Chine, 33,350,835 liang	247,129,687 fr.	35 c.
Valeur des 4,210,958 *chi* de riz qu'on envoie annuellement à Péking, à un liang 1/2 le *chi*, 6,316,437 liang	46,783,743	38
Total	293,913,430	73

DU GOUVERNEMENT

ET

DES INSTITUTIONS DE LA CHINE.

On admet généralement qu'après les Européens il n'est point de nation qui ait fait d'aussi grands progrès dans la civilisation; et la Chine, comme le dit fort bien M. Abel-Rémusat, offre à l'extrémité de l'ancien continent un spectacle propre à consoler des scènes de violence et de dégradation qui frappent les yeux partout ailleurs. Le savoir y a toujours été en recommandation, et l'ordre social fondé sur des institutions calculées d'après l'intérêt général (1).

Comme il est de toute impossibilité de pouvoir résoudre d'une manière positive une question aussi difficile que celle de l'antiquité que réclament les Chinois, le savant traducteur du code pénal de la Chine, sir G. T. Staunton, allègue en leur faveur des faits que je vais rapporter et qui mettront à même d'avoir quelques idées sur cette question et sur l'origine des coutumes. On ne peut nier, dit Staunton, que le gouvernement chinois ne soit patriarcal et que la langue n'offre un composé de caractères hiéroglyphiques qui, sans contredit, doivent être d'une haute antiquité, et que le premier des gouvernements, le patriarcal, ne soit de même date que l'écriture symbolique, qui fut remplacée par l'alphabétique chez des peuples plus ou moins éclairés, comme le système patriarcal le fut aussi par d'autres combinaisons et d'autres formes de gouvernement. Ainsi, un peuple qui a conservé ces deux bases d'antiquité, semble en donner des preuves, au moins morales, assez concluantes.

On reconnaît dans le système patriarcal de la constitution chinoise, et dans l'unité du pouvoir conservé aux chefs de famille, des preuves de son amélioration comme monarchie et de son antiquité. On aperçoit facilement que les deux principes qui forment, pour ainsi dire, l'âme du gouvernement chinois, sont le devoir et la soumission à l'autorité des pères et mères qui l'exercent par eux-mêmes ou par des représentants. Ce devoir, quoique désigné sous le beau nom de *piété filiale*, doit être considéré beaucoup plus comme une règle générale à exécuter, que comme l'expression d'un sentiment particulier d'affection; il est tracé dans leurs plus anciennes annales et rappelé formellement dans les écrits de leurs premiers philosophes et législateurs. Ce principe a survécu aux dynasties successives, ainsi qu'aux changements et aux révolutions que l'État a subis; enfin, il continue à être aujourd'hui le principe le plus puissant de la constitution chinoise, puisqu'il se trouve sanctionné par le souverain dans le code des lois et par l'opinion publique.

Un gouvernement qui a pour base l'autorité paternelle, et qui, d'après ce

(1) Abel-Rémusat, *Coup d'œil sur la Chine et sur ses habitants.*

motif, mérite assurément la plus grande estime, tant par son étendue que par la loi sacrée qui le régit, qui a de plus l'avantage d'être dirigé par les principes les plus immuables de la nature, doit avoir solidité et durée, deux résultats très-rares dans toutes les formes de gouvernement (1).

Parmi toutes les révolutions intérieures de la Chine, un fait bien digne de remarque, c'est que pas une seule tentative n'a été faite pour changer la forme de ce gouvernement, fondé sur l'autorité patriarcale. Un homme, dont la célébrité a jeté beaucoup d'éclat sur la factorerie anglaise de Canton, M. J. F. Davis, ancien président de la Compagnie des Indes en Chine, a publié une description abrégée de cet empire, faite sur des notes recueillies dans le pays même. En traitant de la politique et de la législation, l'auteur exprime ainsi son sentiment : Nous ne sommes pas un admirateur enthousiaste du gouvernement chinois; mais nous voudrions expliquer, s'il est possible, les causes qui tendent à la production de biens inappréciables et dont personne ne songe à contester l'existence. Dans la pratique, il se glisse nécessairement beaucoup d'abus; mais au total, et si l'on considère les résultats définitifs, la machine fonctionne bien. Les Chinois sont une nation gaie, polie, paisible, laborieuse et opulente. Chaque citoyen y recueille les fruits de son travail. Ce serait juger les choses trop à la légère que de conclure de ce qui se passe à Canton, entre ceux qui font le commerce étranger et les marchands Hong que le droit de propriété n'est point respecté. Les marchands Hong, ne sont, à vrai dire, que les instruments d'un gouvernement circonspect qui, voulant prévenir toute collision avec les étrangers, se sert d'eux comme d'une éponge pour absorber les profits du monopole. Les défauts de ce gouvernement sont inhérents à tous les régimes absolus; là, le législateur, convaincu que le bien public est incompatible avec la liberté individuelle, ne s'arrête pas à toutes ces considérations qui embarrassent dans nos pays d'Europe, où l'éducation morale a fait place à l'indépendance des opinions, et où les hommes connaissent mieux leurs droits que leurs devoirs. Sir G. Staunton veut qu'on apprécie la législation chinoise d'après ses résultats, c'est-à-dire, qu'on juge de l'arbre par ses fruits. M. Ellis trouve que la Chine est supérieure à tous les autres pays de l'Asie, tant à cause de ses institutions que de l'état général de la société; il ajoute que les lois y sont plus généralement connues et plus également appliquées; que les exemples d'oppression y sont extrêmement rares, et que la situation de la classe moyenne et des basses classes est beaucoup plus satisfaisante que celle de ces mêmes classes en Turquie, en Perse et dans l'Inde. Pour joindre son propre témoignage à celui de M. Ellis, M. Davis affirme que, durant son voyage en Chine, il n'a vu (excepté à Canton) que très-peu d'exemples d'une misère abjecte parmi les basses classes, ou d'un luxe extraordinaire parmi les classes élevées. M. Davis cite à cette occasion les réflexions suivantes d'un écrivain chinois : « Que je me félicite,

(1) Code pénal de la Chine, traduit du chinois par G. T. Staunton, et de l'anglais en français par M. Renouard de Sainte-Croix, tome I, pag. 28 et 29.

« dit Tien-ki-chi, d'être né en Chine! Je pense constamment à ce qu'aurait été « mon sort, si j'avais reçu le jour au delà de la mer, dans quelque partie re- « culée de la terre, où le froid glace les membres, où la chaleur les « brûle, où les hommes sont vêtus de feuilles de plantes, se nourrissent « d'écorces d'arbres, habitent dans des déserts, s'abritent au fond de trous « creusés dans le sol, ne connaissent ni les sages maximes de nos anciens « monarques, ni les doux liens domestiques. Alors, quoique né de la race « des humains, j'aurais été semblable à une bête brute... Oh! que je suis « donc heureux d'être né en Chine! Je possède une maison pour m'abriter; « j'ai toutes les commodités de l'existence, d'excellents mets pour nourriture, « des habits, des bonnets, etc. En vérité, la félicité la plus grande est mon « partage. »

Les rangs sont uniquement déterminés par le titre littéraire qu'on a obtenu, et la fonction qu'on exerce. Relativement à l'estime que l'on en fait, les professions se classent dans l'ordre suivant : les lettrés, les laboureurs, les artisans et les marchands (1). Chez nous, et partout où la naissance et la propriété confèrent le rang et les distinctions, la vieillesse ne peut jamais trouver la vénération qui lui est due; il en est autrement chez les Chinois : néanmoins le respect qu'ils ont pour la vieillesse est encore au-dessous de celui qu'ils professent pour la science. « Dans la science, dit un proverbe, l'âge et la « jeunesse ne font rien : le plus instruit prend la première place. » Quoique la fortune exerce aussi quelque influence, on y fait moins de cas de ceux qui la possèdent que dans nos pays d'Europe, où elle confère tant de titres et des titres trop respectés. Nous remarquerons que c'est en affectant du désintéressement et une grande simplicité de mœurs que les lettrés ont acquis de l'ascendant sur le peuple, et d'ailleurs la superfluité des richesses n'est pas très-commune à la Chine. Un homme qui a des fils partage sa fortune avec eux, ou plutôt ils vivent ensemble et en commun. La seule prérogative de la primogéniture paraît être le maniement des fonds; l'aîné est, en quelque sorte, l'intendant des biens de ses frères. Il n'y a point de tentatives d'accumulation comme en Europe, et si un individu cherchait à perpétuer ses biens dans sa famille par forme de substitution, la loi y mettrait obstacle.

Les Chinois placent l'éducation morale au-dessus de l'instruction; les conséquences de ce système sont que l'industrie, le travail, la paix et la satisfaction règnent parmi les masses. Voici quels sont les objets généraux et les divers degrés de l'instruction publique chez les Chinois :

Le chapitre XXVI du *Ko-tchang-tiao-li*, en fixant les programmes des examens publics et des concours, distingue trois degrés dans l'instruction. Ces trois degrés sont résumés fidèlement et constatés par les trois examens publics établis pour le baccalauréat, la licence et le doctorat.

Le premier, appelé *Soui-kao*, examen annuel qui confère le grade de *Sieou-tsaï*,

(1) Description de la Chine par M. le marquis de Fortia d'Urban.

bachelier, porte sur les principaux objets dont se compose l'instruction primaire, et ces objets sont :

1° La morale;

2° La langue chinoise, comprenant le *Kou-wen* ou style antique, et le *Kouan-hoa*, ou la langue commune. Le patois des provinces (hiang-tan) est sévèrement proscrit dans les écoles;

3° La lecture;

4° L'écriture appelée *Kiaï-hing-chou* (usitée dans les examens pour les compositions écrites), et les exercices calligraphiques, conformément aux quatre-vingt-douze règles tracées par les maîtres;

5° L'interprétation exacte des quatre livres classiques (*Ssé-chou*), conformément au commentaire de Tchou-hi;

6° L'art de la composition en Kou-wen et en Kouan-hoa;

7° Les rites;

8° Et le chant.

L'examen de capacité ou de maturité, appelé *Ko-kiu*, est une épreuve qui ne confère aucun grade, mais constate la capacité requise pour subir le second examen.

Le second examen, appelé *Hiang-chi*, confère le grade de *Kiu-jin*, licencié, et le troisième, appelé *Hoeï-chi*, celui de *Tsin-ssé* ou docteur.

L'instruction supérieure se constate par les épreuves des concours. Le premier concours, appelé *Tien-chi*, confère le titre de membre du collége impérial des Han-lin; et le second, appelé *Tchao-kao*, celui de Tchoang-youen.

Le premier examen a lieu dans le district; le second dans la province, et le troisième dans la capitale de l'empire. Le premier concours est ouvert dans le palais impérial, hors de la présence de l'empereur; et le second, dans le palais impérial, en présence de l'empereur (1).

Comme tous les rangs sont accessibles au talent, on met le talent à l'épreuve dans des examens publics, ouverts aux plus riches comme aux plus pauvres. On n'exclut que certaines classes de la société : les domestiques, les comédiens, les agents de police, etc. Dans la vue de contribuer à l'amélioration de leurs armées, les empereurs tartares ont établi des examens militaires qui confèrent des grades, comme les examens civils.

Le gouvernement chinois, dit Abel-Rémusat (2), a longtemps passé pour despotique. On sait à présent qu'il est limité par le droit de représentation donné à de certaines classes de magistrats, et plus encore par l'obligation où est le souverain de choisir ses agents, d'après des règles fixes, dans le corps des lettrés. M. Davis nous apprend que les habitants des cantons tiennent quelquefois des assemblées publiques, annoncées à l'avance; on y délibère des adresses; on y censure la conduite des magistrats; et, ce qu'il y a de singulièrement remarquable, c'est que les magistrats ne songent pas le moins

(1) Voyez notre Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises, pag. 32 et 33.

(2) Voyez les Nouveaux mélanges asiatiques, tom. I, pag. 40, 41 et 42.

du monde à interdire ces réunions; d'autres fois on placarde des affiches, renfermant des satires (anonymes il est vrai) sur tels ou tels officiers. Il faut ajouter que la presse est libre; les prescriptions qui la concernent ne sont relatives qu'au maintien du bon ordre et de la paix publique.

Le pouvoir suprême est exclusivement exercé par l'empereur. La couronne est héréditaire, et la succession est fixée depuis longtemps dans la ligne masculine; mais l'ordre de primogéniture n'y est pas toujours suivi. L'attachement religieux à une dynastie, une fois qu'elle est légitimement établie sur le trône, est un des principes du droit public des Chinois. Il y a eu pourtant beaucoup de révolutions qui ont arraché le pouvoir à des familles pour en élever d'autres; mais ces révolutions n'affaiblissent en rien le profond respect qu'inspire la dignité impériale, parce qu'elles sont considérées comme un effet immédiat de l'action du ciel sur l'ordre physique et moral du monde sublunaire.

Toutes les affaires de l'État sont distribuées entre six ministères ou conseils souverains, dont les présidents ont moins d'autorité que nos ministres, parce qu'ils sont tenus de prendre l'avis de leurs collègues. Ces conseils sont :

1° Le conseil des emplois, chargé du choix et de la désignation des personnes qui doivent occuper les offices civils et militaires;

2° Le conseil des revenus, qui a l'administration des finances de l'empire;

3° Le conseil des rites, qui a l'inspection sur tout ce qui concerne le culte des ancêtres de la dynastie régnante, les grandes solennités religieuses ou civiles, et une foule d'autres objets qui sont regardés comme étant d'une haute importance;

4° Le conseil des peines, auquel ressortissent toutes les affaires judiciaires, les supplices, les amnisties, les bannissements, et généralement tout ce qui a rapport à l'administration de la justice;

5° Le conseil des ouvrages publics, qui est chargé de la direction des travaux relatifs à l'entretien des routes et des canaux, des digues du fleuve Jaune, des bâtiments publics, etc.;

6° Le conseil militaire, qui a la haute main sur toutes les affaires de l'armée, la levée des troupes, l'entretien des garnisons, etc.

Outre ces six conseils qui siégent dans la capitale, on y voit aussi un conseil d'État et une grande académie, dont les membres sont choisis parmi les plus célèbres lettrés de l'empire, et remplissent plusieurs fonctions politiques; un conseil pour les affaires étrangères, un bureau pour les traductions, un autre pour la rédaction du calendrier, un troisième pour la médecine, et un collége pour l'enseignement de la haute littérature.

La justice est rendue par des magistrats désignés à cet effet par le ministère des peines, et nommés par l'empereur. L'ordre du code pénal est extrêmement lucide et méthodique. C'est certainement un chef-d'œuvre, si on le compare au code des Japonais, tel que l'a décrit Kempfer; mais il est défectueux pour tout ce qui a rapport à la liberté individuelle.

DES CULTES QUE LE GOUVERNEMENT CHINOIS ADMET OU TOLÈRE.

Trois religions principales sont admises ou tolérées à la Chine : la première de ces religions est la doctrine des lettrés, dont Confucius est regardé comme l'instituteur et le patriarche; la seconde est la doctrine de Lao-tseu, doctrine qui a beaucoup de dogmes communs avec la précédente (1); la troisième est la religion de Bouddha, venue de l'Inde et répandue à la Chine deux siècles avant notre ère.

Dans un mémoire intitulé : *Coup d'œil sur la Chine et ses habitants*, feu Abel-Rémusat n'a pas craint d'affirmer que les trois religions principales étaient considérées par les Chinois comme également bonnes et comme également vraies. Cette assertion est tout à fait inexacte. La doctrine des lettrés constitue la véritable orthodoxie. Nous avons prouvé récemment (2) : 1° qu'à la Chine, toute liberté d'interprétation, ou, ce qui revient au même, toute opinion hétérodoxe, empruntée des doctrines bouddhiques ou Tao-ssé, était sévèrement proscrite par les règlements des écoles publiques et des colléges, par la constitution des examens et des concours; 2° que dans les livres attribués à Confucius, la plupart des mots avaient un sens traditionnel et consacré qu'un commentaire seul pouvait faire connaître; c'est ainsi que les mots *humanité*, *justice*, *honnêteté*, *prudence*, etc., ont acquis un sens qui diffère du sens primitif, et surtout du sens que les Européens attachent à ces mots; car dans le langage de Confucius, l'*humanité* n'est autre chose que la commisération; la *justice*, que la haine du vice; l'*honnêteté*, le respect intérieur et extérieur; la *prudence*, le sentiment du vrai, etc., etc.; 3° enfin que le commentaire de Tchou-hi sur ces anciens livres est un commentaire officiel. Le syncrétisme auquel M. Abel-Rémusat fait allusion, en citant le fameux proverbe : *les trois religions n'en font qu'une*, remonte au huitième siècle de notre ère, à l'époque où l'empereur Hiouen-tsong, de la dynastie des Thang, honora publiquement Confucius, Lao-tseu et Bouddha; où, non content de ces démonstrations éclatantes, il entreprit de confondre dans un burlesque amalgame non-seulement les doctrines des deux philosophes (Confucius et Lao-tseu) et la religion importée de l'Inde (le bouddhisme), mais encore toutes les doctrines et toutes les religions étrangères qui étaient accueillies sous son règne avec une espèce d'enthousiasme (3); ce syncrétisme, professé par tous les lettrés, n'est point admis, du moins ostensiblement, par l'empereur et les mandarins. Le confucianisme est la religion de l'État; le bouddhisme est celle du peuple.

Si l'on ne perd pas de vue l'ordre chronologique du développement de

(1) Abel-Rémusat, Nouveaux mélanges asiatiques, tom. I, pag. 37.

(2) Voyez notre Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises, contenant la traduction d'un règlement d'études et de discipline, à l'usage des écoles publiques.

(3) Voyez le Théâtre chinois, ou Choix de pièces de théâtre, composées sous les empereurs mongols, traduites pour la première fois sur le texte original, précédées d'une introduction et accompagnées de notes par Bazin aîné; chez Benjamin Duprat, libraire.

l'intelligence chez les Chinois, il nous semble qu'on peut y distinguer cinq grandes époques successives dans la religion et dans la science. La première époque est celle de la tradition ancienne et sacrée (tradition moins surchargée de fictions et moins défigurée par les fables que celles de la plupart des peuples de l'Asie), de la constitution fondée sur les dogmes traditionnels, de l'idée fondamentale qui a servi de base à la civilisation chinoise, enfin des mœurs et des doctrines morales primitives (1). La seconde époque est celle de la réforme religieuse et de l'écriture, époque par laquelle commence l'histoire de la Chine, ou du moins celle que les écrivains nationaux appellent certaine. La religion primitive avait dégénéré en polythéisme, et vers l'an 2337 avant notre ère, le premier empereur, celui qui ouvre les premières pages des grandes annales, Yao, usurpa le pontificat, sacrifia solennellement à l'Être suprême, et protesta contre la religion établie. L'histoire a conservé le souvenir du puissant collége des prêtres. C'était le tribunal ou ministère des affaires célestes qui formait un véritable sacerdoce, et qui fut détruit par Yao, Chun et Yu. Environ cinq cents ans avant l'ère chrétienne, commence la troisième époque, celle de la science philosophique, qui se divisa en deux branches. Confucius dirigea son attention exclusivement du côté pratique des doctrines morales; la moralité joue le principal rôle dans sa philosophie, et sa doctrine est encore profondément empreinte dans les habitudes des Chinois. Une direction totalement différente de celle que prit l'école morale et pratique de Confucius, fut donnée à la philosophie purement spéculative de Lao-tseu et de son école, de laquelle sortit cette secte qui plus tard tomba dans l'athéisme (2). La quatrième époque doit être fixée à l'introduction chez les Chinois du culte indien de Bouddha ou Fo, l'an 64 de notre ère. L'ébranlement survenu dans les anciennes mœurs et les vieilles doctrines, l'esprit ergoteur et sophistique des sectes du rationalisme et de la philosophie absolue, fraya le chemin à la doctrine étrangère de Bouddha (3). Enfin la cinquième époque remonte au règne de Hiouen-tsong, l'an 720 de notre ère; c'est l'époque du syncrétisme dont nous avons déjà parlé et qui dure encore.

Nous croyons cette division plus exacte que celle proposée par F. Schlegel dans sa *Philosophie de l'histoire*. Il nous reste maintenant à examiner les trois principaux systèmes philosophiques ou religieux admis par les Chinois.

1° Système de Confucius.

Vie de Confucius. — Confucius naquit dans le royaume feudataire de Lou, province actuelle de Chang-tong, à la 11e lune de la 21e année du règne de Ling-wang, 551 ans avant notre ère, et 54 ans après Lao-tseu. Son père, nommé Chou-liang-ho, était gouverneur d'une ville de troisième ordre. Grave et sérieux dès l'enfance, il en dédaigna les jeux et se voua de bonne heure à l'étude et aux travaux utiles. Ses goûts naturels l'entraînèrent vers la

(1) Frédéric Schlegel, Philosophie de l'histoire, tom. I, pag. 118 et 119.
(2) F. Schlegel, Philosophie de l'histoire, tom. I, pag. 119.
(3) F. Schlegel, loco citato, pag. 120.

politique et la philosophie, et loin de s'isoler comme les philosophes de son temps, il donna des leçons publiques et porta sa doctrine jusqu'à la cour des rois, où on s'empressa de l'accueillir. On l'éleva tour à tour, dans plusieurs provinces, à diverses magistratures; il y renonça successivement; puis devint premier ministre du prince de Lou. Obligé de s'éloigner d'un séjour où triomphait l'impudicité, il erra loin de sa patrie, sans asile, sans secours, accablé sous le malheur. L'adversité cependant n'arrêta pas son zèle; il n'en continua pas moins de se dévouer aux progrès des mœurs et à la grande réforme qu'il avait entreprise. Parmi les trois mille disciples de Confucius, soixante et douze se distinguèrent par leurs travaux et leur vaste érudition, et parmi ces derniers encore, dix furent si consommés dans tous les genres de connaissances, qu'on les nomma, par excellence, les dix philosophes. On doit plusieurs ouvrages au goût particulier de Confucius pour l'étude. Outre les livres appelés classiques, et que ses disciples ont commentés en les rédigeant, il entreprit la révision des King; il écrivit les annales du royaume de Lou. Cette histoire est devenue le cinquième des grands Kings ou livres sacrés. Confucius mourut à l'âge de soixante et treize ans, quatre cent soixante et dix-neuf ans avant notre ère, et neuf ans avant la naissance de Socrate.

Dogmes de Confucius. — La philosophie de Confucius, nous l'avons déjà dit, a pour base le panthéisme. Essayant de concilier le système de la création et celui de l'éternité du monde, il suppose que tout doit son existence à une cause primitive, qu'il appelle *Li* ou fondement de la nature; puis il admet une substance unique, universelle, dont nous faisons tous partie. Ce sont les deux modifications premières de la substance universelle et primitive qui forment ces deux principes subordonnés que les Chinois désignent sous les noms de *Yn* et *Yang*. Le premier représente le ciel, le soleil, la chaleur, le jour, le genre masculin, le feu primitif, la santé, le bonheur; et le second exprime la terre, la lune, le froid, la nuit, le genre féminin, l'eau primitive, la maladie, le malheur, etc. Les deux termes de la vie, la naissance et la mort, ne sont, aux yeux de Confucius, que des propriétés particulières qui commencent à se montrer ou cessent d'être connues. Ainsi, dans son système, point de créateur, point de conservateur suprême, point de Dieu, par conséquent point d'avenir. Il admet l'existence et le culte des esprits, qu'il regarde comme une modification de la substance primitive; mais il ne veut pas que l'on s'arrête à examiner ce qu'ils sont et ce qu'ils font. « Que les vertus des esprits sont sublimes! dit-il; on les regarde et on « ne les voit pas; on les écoute et on ne les entend pas; unis à la substance « des choses, ils ne peuvent s'en séparer. Ils sont cause que les hommes, « dans tout l'univers, se purifient et se revêtent d'habits de fête pour offrir « des sacrifices. Ils sont répandus comme les flots de l'Océan au-dessus de « nous, à notre gauche et à notre droite (1). » Confucius insiste particulièrement sur le culte des esprits; il croit à la magie, aux décisions du sort et

(1) Tchong-Yong, ou l'Invariable dans le milieu, chap. 16 (traduction d'Abel-Rémusat).

aux présages tirés des plantes et des animaux. Dans le Tchong-yong, il prétend que les regards pénétrants du sage percent les ténèbres de l'avenir et en découvrent d'avance les secrets. « La vertu d'un homme qui atteint le « comble de la perfection, s'étend jusqu'à prévoir l'avenir. L'élévation des « dynasties et des familles se montre par de favorables présages; leur chute « s'annonce par des signes funestes qu'on voit dans l'herbe *chi* et sur la « tortue, et par des mouvements qui se font sentir dans tous les membres. « Mais l'homme qui a atteint la perfection, pressent les calamités ou le « bonheur qui doivent arriver; il prévoit le bien et le mal, et c'est en « cela qu'il est semblable à un esprit (1). »

Morale de Confucius. — Éclairer son esprit et purifier son cœur; chérir les hommes et leur faire aimer la vertu; s'unir au souverain bien, et ne s'attacher qu'à lui, telle est à peu près l'analyse des préceptes de Confucius, faite par lui-même au commencement du Ta-hio (2). Il dit ailleurs : « La « raison universelle comprend cinq choses, et il en faut trois pour les prati- « quer. Ces cinq choses, qui forment la raison universelle, sont les devoirs « du prince et du ministre, du père et du fils, du mari et de la femme, des « aînés et des cadets, et des amis entre eux. Les trois choses qui forment la « vertu universelle sont la sagesse, la bienveillance et la force; et pour « les pratiquer, il n'est qu'un seul moyen. » Les cinq devoirs dont parle ici Confucius, dit M. de Pastoret (3), peuvent, jusqu'à un certain point, être considérés comme des devoirs particuliers, puisqu'ils n'ont lieu que d'un homme à un autre homme, et jamais d'un seul homme à tous ses semblables; mais ce dernier, le plus universel de tous, sans être le moins précieux, ne fixa pas moins l'attention de Confucius. Après avoir établi comme le principe de l'harmonie politique et le fondement de toute société humaine, les résultats de cette règle : « Ne faites pas aux autres ce que vous « ne voudriez pas qu'on vous fît, » il recommande d'être équitable et fidèle, de l'être dans les actions de tous les jours et dans les paroles de tous les moments. Outre la prédilection naturelle pour ceux qui nous sont attachés par la chair ou le sang, il veut que nos regards se portent aussi vers le mérite et la vertu, et qu'on ne refuse pas de s'attendrir sur le sort de l'indigent, de l'orphelin, de tous les infortunés. Voilà, selon lui, le sentiment qui constitue l'homme. Confucius ordonne enfin le plus grand respect pour les vieillards, et leur accorde des priviléges nombreux. Mais un reproche mérité par le philosophe chinois, considéré comme moraliste, c'est que rapportant tout à l'autorité paternelle et à la piété filiale, il accorde aux citoyens la faculté de vendre ceux auxquels ils ont donné la vie; privilége barbare, dit encore M. de Pastoret, qu'on gémit de retrouver si souvent chez les

(1) Tchong-youg, chap. 25.

(2) Voyez le Ta-hio, traduit en français, avec une version latine et le texte chinois en regard, par Pauthier.

(3) Zoroastre, Confucius et Mahomet, pag. 186.

peuples de l'antiquité. Comme tous les philosophes païens, il n'a point réclamé contre l'esclavage et l'asservissement des femmes.

2° Système de Lao-tseu.

Vie de Lao-tseu (1). — Lao-tseu naquit dans le royaume de Thsou, qui occupait alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la province de Hou-kouang, le quatorzième jour de la neuvième lune de la troisième année du règne de Ting-wang, vingt et unième empereur de la dynastie des Tcheou, c'est-à-dire, l'an 604 avant J. C. On n'est pas trop au fait de ce qui le regarde. Ce qu'en disent ses disciples et ses sectateurs paraît avoir été inventé après coup, pour célébrer un homme dont la mémoire leur était chère et dont ils voulaient établir la réputation. Il était plus âgé de cinquante-quatre ans que Confucius; ainsi sa réputation était toute faite, et il en jouissait lorsque Confucius vint au monde. Les historiens disent que ces deux philosophes se sont vus et se sont entretenus une fois ensemble. Lao-tseu, voyant que l'empire allait en décadence, et que la dynastie des Tcheou commençait à chanceler sur le trône, prit le parti de vivre encore plus retiré qu'il n'avait fait jusqu'alors. Il alla à Han-kouan pour s'y cacher. Le mandarin du lieu l'y reçut bien, et lui dit : *Vous voulez vivre en solitaire, je ne m'y oppose point; mais dans votre solitude occupez-vous à quelque chose d'utile. Composez quelque ouvrage dans lequel les principes de votre doctrine soient clairement expliqués.* Le philosophe lui en fit la promesse et s'en acquitta; il composa le *Tao-té-king*, c'est-à-dire, *le livre de la doctrine et de la vertu.* Après qu'il eut fini son ouvrage, Lao-tseu sortit de Han-kouan, et s'éclipsa tout à fait, sans qu'on ait jamais pu savoir où il se retira ni ce qu'il devint.

Doctrine des Tao-ssé. — Les Tao-ssé, dit le P. Amiot (2), admettent pour principe que tout ce qui existe ou peut exister est matière, à l'exception de l'Être suprême, qu'ils désignent par les noms de Thien, de Chang-thien, de Chang-ti. La matière émanée de la toute-puissance de cet Être, et renfermée dans le Taï-ki, sous l'enveloppe du Yn et du Yang, dont ce Taï-ki est composé, reçoit perpétuellement des modifications différentes par la génération, la destruction et la régénération des êtres. Selon ces principes, l'âme humaine, c'est-à-dire, cette substance qui fait l'animal qu'on appelle *homme* un être raisonnable, n'est pas un être simple et purement spirituel, de la manière que nous l'entendons; c'est un composé de ce qu'il y a de plus subtil dans la matière, et l'on distingue dans ce composé deux parties principales, dont l'une est appelée *ling* et l'autre *houen.* De ce ling et de ce houen réunis dans un corps qui est organisé de telle ou telle manière, se forme un être mixte, également capable des opérations purement intellectuelles et de celles qui n'ont que la matière pour objet.

Tant que les parties constitutives de cet être mixte sont unies et font un tout, ce tout est un homme; mais quand les liens qui les unissaient ensemble

(1) Mémoires concernant les Chinois, tom. III, pag. 38 et suivantes.

(2) Extrait d'une lettre du P. Amiot sur la secte des Tao-ssé, inséré dans le tome XV des Mémoires concernant les Chinois, pag. 210 et suivantes.

sont rompus par l'altération, la corruption ou la dissolution de celles qui composaient le corps, il cesse d'être ce qu'il était, sans cependant cesser d'exister. Le corps, formé des parties les plus grossières, rentre dans la classe des principes dont il était émané, pour servir de sujet à d'autres formes. Le *ling* et le *houen*, formés des parties les plus subtiles, demeurent unis et font un être à part, qui prend différentes dénominations, suivant le rang qu'il occupe dans la classe générale des êtres; et ce rang lui est assigné par le *Thien*, en récompense ou en punition de l'usage bon ou mauvais qu'il aura fait de ses facultés, lorsqu'il était compté parmi les hommes.

Bouddhisme. — De tous les systèmes religieux de l'Asie, le bouddhisme est incontestablement le plus célèbre dans l'opinion des savants modernes, par le grand nombre de ses sectateurs et la prodigieuse immensité d'une littérature qu'on appelle, à juste titre, *littérature bouddhique*, parce qu'elle est commune à tous les peuples qui ont embrassé cette croyance, et qu'elle n'appartient à aucune nation en particulier. Les géographes ne sont pas d'accord sur le nombre *approximatif* des sectateurs de Bouddha. Ce nombre a été évalué à 150,000,000 par Malte-Brun, à 180,000,000 par Pinkerton, à 315,977,000 par Hassel, et réduit dans ces derniers temps par Balbi, d'après Rémusat et Klaproth, à 170,000,000. Nous ne voulons pas faire pour la seconde fois de la statistique, encore moins discuter les opinions émises sur ce point difficile et controversé; nous mettrons cependant sous les yeux du lecteur un tableau rédigé par M. le professeur Neumann, de Munich, qui a fait un voyage en Chine et paraît avoir recueilli sur cette matière des notions intéressantes.

En 1813, la population de la Chine était de 365,000,000 d'âmes. Sur ce nombre, celui des bouddhistes, ou au moins des hommes qui se conformaient à un syncrétisme des trois religions, était de........ 200,000,000

Mandchous et Mongols en Asie et en Europe..........	5,400,000
Empire du Japon et archipel de Lieou-khieou..........	25,000,000
Tibet et Boutan....................................	6,000,000
Corée..	5,000,000
Presqu'île orientale du midi de l'Asie..............	25,000,000
Ile de Ceylan......................................	600,000
Népal..	2,000,000
Total........	269,000,000

Quant à la littérature, elle est immense, comme nous le disions tout à l'heure; mais quelle littérature, bon Dieu! Des litanies qu'on ne peut achever de réciter qu'en y consacrant sa vie entière; des formules de prières et d'invocations qu'on répète un grand nombre de fois de suite, sans y rien changer et *sans même chercher à y mettre un sens;* de vastes traités de morale, de métaphysique et de cosmologie, contenus dans des livres portés à dos de chameau; des légendes où sont racontées les aventures fabuleuses des dieux, des plus illustres pénitents, des bienfaiteurs de la religion; des rituels;

voilà quel en est le fond, auquel il faut encore ajouter les traditions particulières des peuples soumis au bouddhisme, les légendes nationales, la vie des héros et des saints les plus célèbres de chaque contrée (1).

Quoi qu'il en soit, le bouddhisme, malgré ses aberrations, est un grand fait religieux et philosophique, qui mérite d'exercer la sagacité des hommes versés dans la connaissance des langues orientales, et de fixer l'attention de tous ceux qui veulent connaître l'origine des sciences et de la civilisation du Tibet, de la Mongolie, et de quelques peuplades de l'Asie.

DES CHANGEMENTS POLITIQUES QUE L'EMPIRE CHINOIS A SUBIS JUSQU'A CE JOUR.

On trouve dans plusieurs ouvrages, et notamment dans la description de la Chine de M. Pauthier, une table chronologique de tous les souverains qui ont régné en Chine, rangée par ordre de cycles, depuis la 61e année du règne de Hoang-ti jusqu'au règne présent. Nous avions le dessein de reproduire ici cette table, mais nous avons pensé qu'une esquisse rapide des révolutions politiques que la Chine a subies depuis son origine, comme nation, aurait l'avantage d'initier nos lecteurs à la connaissance de ces révolutions aussi vite et plus sûrement qu'une table chronologique. Il y a d'ailleurs beaucoup de souverains qui ont vécu et sont morts sans laisser matière à une biographie, de sorte que les hommes vraiment historiques sont à la Chine, comme partout, en très-petit nombre, et ne paraissent que comme des exceptions. Les personnes qui désireraient obtenir, concernant un point quelconque de l'histoire chinoise, des notions détaillées, les trouveront dans l'histoire générale de la Chine, traduite du Tong-kien-kang-mou par le P. Mailla et formant 12 vol. in-4°.

C'est Fou-hi qui passe pour avoir été le fondateur de l'empire chinois, mais comme son règne et celui de ses successeurs sont remplis de circonstances fabuleuses, on ne fait remonter l'histoire certaine de la Chine qu'au vingt-deuxième siècle avant notre ère. Yao est le premier prince dont il soit parlé dans le Chou-King, le plus authentique des livres canoniques des Chinois; Yao associa Chun à l'empire; Chun associa Yu, et ce dernier fonda, l'an 2205 avant notre ère, la première ligne de succession. Avec Yu commence la dynastie des Hia, qui compte dix-huit monarques et dura 439 années. Sous cette dynastie l'élection libre tomba en désuétude; l'empire devint héréditaire, et le monarque eut le droit d'opter entre ses divers enfants. Ce mode trop vague de légitimité causa des troubles sous plusieurs dynasties. Bientôt l'usage voulut que l'aîné des fils de l'empereur lui succédât ordinairement, et cet usage a été sanctionné par les lois. A la dynastie des Hia succéda celle des Chang, fondée l'an 1783 avant notre ère par Tching-tang, qui délivra le peuple de l'oppression de Kié-koueï. Une révolte amena la chute de la dynastie des Chang, et, l'an 1134 avant notre ère, Wou-wang, littéralement «le roi martial,» fut élu à la place du tyran Cheou-sin, et devint le premier souverain de la dynastie des Tcheou.

(1) Abel-Rémusat, Mélanges asiatiques, tom. I, pag. 146.

Les premiers rois de la Chine paraissent n'avoir régné que dans les provinces du centre et du nord-ouest (1), le Ho-nan, le Chan-si et le Chen-si, où l'on a des raisons de croire que la civilisation chinoise avait pris naissance. Ce n'est que successivement que leur domination s'est étendue aux provinces situées sur le Kiang, et c'est assez tard que les contrées au delà de ce fleuve, habitées par des peuples barbares, ont été réunies à l'empire. Celles qui le forment actuellement ne sont pas les seules qui en aient autrefois fait partie. Le Tonquin et la Cochinchine jusqu'au Camboge furent changés sous les Han en provinces chinoises, sous les noms de Fou-nan et de Ji-nan. Toute la petite Boukharie, la Transoxane, et même une partie de la Perse, furent également partagées, sous les Thang, en provinces, départements et arrondissements. A d'autres époques, au contraire, les nations tartares envahirent des portions plus ou moins considérables du territoire impérial. Des tribus de race turque et tongouse formèrent des établissements dans le Chan-si, le Ching-king et le Tchi-li. Une nation d'origine tibétaine fonda, dans le pays qu'on appelle actuellement Chen-si et Kan-sou, un royaume qui a eu quelque célébrité sous le nom de Tangut. Deux peuples, sortis de la Tartarie orientale, s'emparèrent de tout le nord de la Chine, et y formèrent des États puissants, sous les noms de Liao ou Khitans et de Kin ou d'Altoun-Khans.

Sous la dynastie des Tcheou, plus de sept siècles avant l'ère européenne, à l'époque où remonte le Tchun-tsieou de Confucius, l'empire était partagé en vingt et une principautés, dont dix-neuf seulement sont mentionnées dans le Tong-kien-kang-mou, et auxquelles on donnait aussi le titre de royaumes. Thsin-chi-hoang-ti mit un terme à l'indépendance des princes feudataires, et devint le premier souverain absolu de la dynastie des Thsin, l'an 221 avant notre ère. C'est cet empereur qui fit brûler les livres et persécuter les lettrés.

Vers l'an 202 avant Jésus-Christ, la famille des Han monta sur le trône. Avec cette dynastie commença l'une des époques les plus célèbres de l'histoire de la Chine. Des écoles nombreuses furent fondées pour l'éducation de la jeunesse. Mais les règnes des deux derniers empereurs des Han furent troublés par les machinations des eunuques et par des guerres contre les rebelles appelés Hoang-kin. Ici commence la division de la Chine en trois royaumes. Dans ce temps, les provinces chinoises se trouvaient partagées d'une manière qui rappelle les fiefs de l'Occident; les vassaux devaient recevoir de l'empereur l'investiture; mais le chef des Weï (l'un des trois royaumes), ayant à la fin obtenu la souveraineté, établit la capitale dans son propre pays, et fonda la dynastie des Tçin l'an 265 de notre ère. Frappé des troubles qu'avait fait naître l'intervention des eunuques et des femmes dans les affaires publiques, il promulgua un décret portant que les femmes ne régneraient point, décret qui fut abrogé par la suite.

Les guerres des Tartares occupent plus de place dans les annales chinoises

(1) Abel-Rémusat, Mélanges asiatiques, tom. I, pag. 66 et 67.

de cette époque que l'administration faible des princes de Tsin, qui peut-être ne se seraient pas maintenus sans la mésintelligence de leurs ennemis. A l'avénement de la première dynastie des Song (l'an 420 de notre ère), la Chine septentrionale contenait six royaumes, qui se soumirent bientôt à la puissance des Tartares. Se divisant ensuite, ils formèrent d'un côté les Weï orientaux, que les Pé-tsi remplacèrent promptement, et de l'autre les Weï occidentaux, auxquels succédèrent les Heou-tcheou. On appelle ce partage de la Chine en deux empires Nan-pé-tchao.

L'an 580 de notre ère, la Chine fut réunie en un seul empire; sa puissance n'a plus été suspendue depuis cette époque, qui est celle où commence la dynastie des Souï. L'an 618, Kao-tsou fonda la grande dynastie des Thang. Ce monarque s'attacha à récompenser les officiers et les lettrés, selon leur mérite; il fit du bien-être du peuple son premier objet, de la franchise et de la justice ses premiers devoirs. Il bâtit un grand collége; il y plaça une bibliothèque; enfin un de ses rescrits porte qu'un homme condamné à perdre la vie ne sera pas exécuté, sans qu'on lui ait lu sa sentence trois jours de suite, et sans que ses juges aient passé ces trois jours dans le jeûne, dans l'abstinence de tout plaisir. Depuis la chute des Thang jusqu'à l'époque des Song, l'histoire de la Chine ne présente plus que des tableaux hideux et le spectacle d'un pays affligé par tous les fléaux du ciel à la fois.

Les Song, qui régnèrent depuis l'an 1123 jusqu'à l'an 1260 de notre ère, furent à leur tour subjugués par les Mongols. A cette époque, dit Abel-Rémusat, la Chine entière reconnut, pour la première fois, une domination étrangère, celle des descendants de Gengis-Khan. Cet état dura moins de cent ans, après lesquels les Chinois chassèrent les Mongols et les obligèrent à retourner au nord de la grande muraille. Enfin, au commencement du dix-septième siècle, les Mandchous, Tartares de la même race que les Althoun-Khans, profitèrent des troubles qui s'étaient élevés en Chine, y entrèrent comme auxiliaires, et finirent par placer sur le trône un de leurs chefs, qui fut le premier empereur de la dynastie régnante, celle des Thsing. Elle compte déjà six empereurs, en comprenant celui qui occupe le trône en ce moment. Deux de ces princes ont contribué à élever la Chine à un degré de splendeur égal à celui qu'elle avait atteint aux époques les plus florissantes. La Chine leur a dû le traité de paix avec la Russie, qui fixe les limites de leur empire, la destruction de la puissance des Olets, et la soumission de la Tartarie occidentale, de la petite Boukharie et du Tibet, qui en a été la suite (1).

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est Taï-tsing (la très-pure). En Chine, on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820; il portait auparavant le nom de Mian-ming. Il donna à son père le titre posthume de *Jin-tsong-joui-hoang-ti*, c'est-à-dire, l'auguste et

(1) Abel-Rémusat, Mélanges asiatiques, tom. I, pag. 67.

sage empereur, le compatissant prédécesseur. Le titre honorifique des années du règne du monarque actuel est en chinois, Tao-kouang, et en mandchou Doroï el denghe (splendeur de la raison). Il est âgé maintenant de cinquante-quatre ans.

BAZIN.



L'Empereur Kien-Long.

L'Empereur Kien-Long.

Ce prince, fils de l'ombrageux Yong-Tching, qui l'avait tenu éloigné des affaires, prit, à son avénement au trône (1735), le nom de *Kien* ou *Tchien-Long* (*Bienfait du ciel*) (1), et fut le quatrième empereur de la dynastie des *Tsing*, les derniers conquérants tartares de la Chine.

D'une activité infatigable, tous les jours, été comme hiver, ce monarque laborieux, dès trois heures du matin, s'occupait des affaires de l'État, et donnait audience aux ambassadeurs étrangers. Aussitôt le coucher du soleil, il se renfermait dans l'intérieur de ses palais pour prendre du repos. Lui-même attribuait sa constitution saine et vigoureuse à cette habitude invariable de se lever de grand matin et de se coucher de bonne heure. Il devait aussi ce tempérament robuste au violent exercice de la chasse, ayant aimé, dès sa jeunesse, à forcer à cheval le cerf ou le chameau sauvage, à percer de ses traits les tigres et les ours.

Kieng-Long fut les délices de la Chine : sa renommée littéraire s'est conservée en Europe. Voltaire fut son panégyriste (2). Conquérant et poète, loin de chanter ses victoires, il ne fit servir l'art des vers qu'à promulguer les plus pures maximes de la morale; et son application au gouvernement, sa piété filiale, ses respects pour une mère adorée, à laquelle, à l'âge de soixante ans, il attribuait encore la gloire de ses armes et toute la félicité de son règne, son humanité surtout, et sa bienfaisance, lui firent pardonner des conquêtes, dont la nation chinoise, plus industrieuse que guerrière, n'appréciait que faiblement les résultats. Ce grand homme était dans sa quatre-vingt-troisième année, quand ce portrait fut dessiné; mais à peine paraissait-il avoir plus de 58 ans, c'est-à-dire autant d'années qu'il y en avait alors qu'il régnait : tant il conservait de vigueur et d'énergie! Il abdiqua le 8 février 1795, en faveur de son dix-septième fils (3), après avoir complété la soixantième année de son règne. Il mourut peu de temps après.

(1) Indépendamment des titres que les empereurs chinois prennent en montant sur le trône, l'usage s'est introduit, 163 ans avant J.-C., de donner aux années de leur règne des *Nien-hao*, ou noms particuliers, empruntés de quelque événement mémorable...... L'histoire marque ces noms avec exactitude, et ils s'y trouvent toujours accompagnés de la note cyclique de l'année. (De Mailla, *Hist. de la Chine*, etc.)

(2) Le père Amyot a fait connaître, par sa traduction, imprimée en 1770, à Paris, le poëme descriptif sur *Mouk-den* fait par Kien-Long, en 1741, lorsqu'il vint dans cette capitale du Leao-Tong, visiter les tombeaux de ses ancêtres. On trouve à la suite les vers sur le thé, qu'il composa en 1746, dans une de ses parties de chasse en Tartarie. Le recueil de ses poésies, imprimé à Pékin, sous le titre de *Yu-tchi-tsi*, comprend vingt-quatre petits volumes ou cahiers. On est aussi redevable à ce prince d'un abrégé de l'histoire des *Ming*, publié sous le titre de *Yu-tchi-Kang-Kien*, et d'une collection de plus de cent volumes de monuments chinois, anciens et modernes.

(3) En Chine, l'ordre de succession au trône n'est point fixé par la date de la naissance; l'empereur a la faculté d'élire qui il veut, même au préjudice de ses propres enfans et de sa famille. (Macartney, *Voy. en Chine.*)



Imp. Litho. de Mlle Formentin

Mandarin

en grand costume de cour

Mandarin en habit de Cour.

Les navigateurs portugais explorèrent les premiers la Chine, et leurs auteurs ont désigné tous les officiers de cet empire, soit qu'ils fussent chargés de l'administration civile, ou dans les grades militaires, par le nom générique de *Mandarins*, du mot portugais *mandar* (commander). Cette dénomination, quoique inexacte, a toujours été conservée. Le vrai nom des magistrats, des généraux, etc., est *Kouang-fou*, ou plutôt chaque dignitaire a son titre particulier.

Les personnages de distinction portent ordinairement une longue tunique de soie, richement brodée, et, par-dessus cette tunique, un surtout de même étoffe, bleu ou de couleur sombre. Les manches, très-larges aux épaules, se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet, où elles s'arrondissent en forme de fer à cheval. Les jours de cérémonie, les Mandarins de première classe paraissent vêtus de robes violettes. Tout le monde ne détermine point à son gré la couleur de ses habits : le jaune ne peut être porté que par l'Empereur, les Princes du sang et les Lamas. Le bleu, le noir, le gris, sont les couleurs ordinaires du peuple.

Au nombre des marques de distinction que l'Empereur seul accorde, on doit placer d'abord la pièce d'étoffe brodée en soie, qui se porte sur la poitrine. Cette pièce, carrée, quelquefois ronde, représente ou l'oiseau fabuleux, qui est le phénix des Chinois, ou le tigre, le dragon impérial, emblèmes des fonctions guerrières. Le faisan chinois, brodé ici, désigne le Mandarin civil. Les divers degrés d'élévation chez l'officier, soit civil, soit militaire, se reconnaissent au bouton ou petit globe qui surmonte son bonnet. Le bouton transparent, de diamant ou de cristal de roche, est la marque du premier des neuf ordres. Le bouton rouge opaque, ou de corail, caractérise le deuxième ; le bouton de cuivre doré, le dernier de tous. Pour les ordres intermédiaires, les couleurs du bouton sont rouge transparent, bleu opaque, bleu transparent, blanc opaque (ivoire), blanc transparent (verre). La plume, ou plutôt la queue de paon, voltige en arrière du bonnet, fixée dans un tube d'agate. Cette dignité a trois degrés, qui se distinguent par le nombre des plumes. L'administrateur, le guerrier, à qui la faveur du monarque accorde trois plumes, se regarde comme trois fois grand et trois fois heureux. Aucun fonctionnaire, militaire ou non, n'oserait se montrer en public sans des bottes de soie piquée, et d'une certaine épaisseur. Le reste de la parure d'un Mandarin consiste en chaînes ou colliers de corail, d'agate, de cristal ou de verre coloré. Ces espèces de chapelets s'appellent *Sou-chou*. Passés autour du cou, ils retombent avec élégance sur la poitrine.



Dame d'un rang élevé.

Dame d'un rang élevé.

L'HABILLEMENT des femmes, dans les classes supérieures, est d'une forme aussi élégante qu'agréable. La tunique ou robe de dessous, est taillée comme celle des hommes, également fendue, mais beaucoup plus longue. Le surtout, fendu de même, est aussi plus long. Ce double vêtement est ordinairement de satin, mais la couleur en est différente. La tunique n'est jamais de la couleur du surtout, dont les manches sont très-larges. Un pantalon de soie descend jusque sur la chaussure, qui se relève en forme de bateau. Le bas de ce pantalon, plissé comme des manchettes, est noué avec un ruban.

C'est surtout dans la coiffure que règne la plus grande variété : une Parisienne envierait le génie inventif et le goût d'une élégante de Pékin, d'une jeune beauté de la ville de *Sou-chou-fou*, que les voyageurs appellent *le paradis de la Chine*. Tantôt leurs cheveux semblent à peine retenus avec une aiguille d'or, disparaissent sous le bonnet chinois, ou supportent un léger diadême orné de perles; tantôt ils forment un chignon très-relevé, et des fleurs naturelles ou artificielles se balancent avec grace sur le front.

Les dames de haut parage portent, comme les Mandarins, le collier à gros grains, d'agate, de cristal ou de corail, avec de larges pendants d'oreilles.

Elles-mêmes exécutent presque tous les objets nécessaires à leur toilette, surtout les broderies et les fleurs de fantaisie, fabriquées avec la moelle d'un arbuste ou des plumes de pivert. Confinées par leur éducation dans des retraites impénétrables, presque toujours seules, elles consacrent la moitié des heures de leur solitude à ces occupations convenables à leur sexe. L'autre moitié est employée à se parer, à cultiver des arbres nains, dans les vases de porcelaine qui servent à décorer leurs appartements et les cours intérieures des habitations; à jouer avec des oiseaux privés, que l'on conserve à cause de leur forme gracieuse, de leur riche plumage, ou pour leur chant mélodieux.

Les édifices que l'on aperçoit dans l'éloignement font partie de la ville de Pékin, du côté des portes de l'ouest.



Brouette à voile.

Brouette à voile.

Ce procédé ingénieux a été employé, de temps immémorial, par les villageois, qui profitent ainsi de la constance avec laquelle le vent souffle dans certaines directions, pour accélérer la marche de légères carrioles champêtres.

« Quelques anciens voyageurs ont parlé des chariots à voile des Chinois, dit sir George Staunton; cette méthode n'est pas entièrement perdue. Ce sont de petites charrettes, ou plutôt des brouettes de bambou, avec une seule grande roue. Quand le vent est faible ou contraire, un homme attelé en avant traîne la voiture, tandis qu'un autre la pousse par derrière. S'il fait assez de vent, on déploie une voile de nattes, attachée à deux bâtons. Cette voile rend inutile le travail du premier homme. » (*Ambassade de lord Macartney.*)

La brouette figurée ici est d'une structure particulière, et présente une analogie remarquable avec ces sortes de transports en usage dans l'Amérique du Sud.

Le fond représente les rives du *Pei-ho* (rivière Blanche), aux environs du port de *Tien-sing*. Ce dernier mot signifie *Cité céleste;* et l'agrément du climat, la fertilité des campagnes, la pureté, la sérénité de l'atmosphère, justifient cette dénomination. Les pyramides tronquées, dont la ligne se prolonge au-delà du fleuve, sont formées par des sacs remplis de sel, qu'on empile, et que des nattes garantissent des ondées, rares d'ailleurs dans les provinces méridionales de *Fo-chien* et de *Quan-tong*.



Groupe de soldats de différents corps.

Groupe de Soldats de différents corps.

L'INNOMBRABLE armée de la Chine est en grande partie disséminée le long des routes et sur le bord des rivières et des canaux, destinés à la navigation intérieure. Ces escouades, depuis le nombre de cinq ou six soldats jusqu'à douze, occupent, dans les campagnes, divers postes établis à des distances plus ou moins rapprochées, suivant les localités. Leur service consiste à porter les dépêches impériales, à veiller à la sûreté publique. Ils doivent, au moindre signe de trouble, se réunir pour prêter main-forte aux magistrats.

Auprès de chaque corps-de-garde s'élève, sur une charpente légère, recouverte d'un toit, une espèce d'observatoire, d'où une vedette remarque ce qui se passe au loin, et par des signaux communique avec les stations voisines.

Les armes offensives des Chinois sont l'arc et les flèches, la pique, le sabre, des arquebuses à mèche, peu de fusils, et des canons d'un petit calibre. Leurs armes défensives consistent en casques de fer d'une forme conique, en cottes-de-mailles très-épaisses, en cuirasses d'étoffe de coton piquée, avec un large bouclier, au centre duquel est ordinairement peinte la face d'un tigre grinçant des dents, ou quelque figure bizarre.

L'occupation ordinaire des soldats est de cultiver la terre ou de travailler dans les manufactures du pays. Ils n'en doivent pas moins à toute heure exécuter les ordres qui leur sont transmis, et endosser, au moindre signal, leurs brillants uniformes, qu'ils courent ensuite déposer dans les magasins du corps-de-garde, pour reprendre leurs travaux habituels.

En Chine, la profession des armes est honorable et lucrative. La paie du soldat, plus forte que le salaire de l'artisan, n'éprouve jamais de retard. Quelques priviléges sont en outre attachés à l'état militaire. Aussi n'est-il besoin d'employer ni la ruse ni la force pour recruter les armées. Un enrôlement est regardé comme une préférence marquée, comme une faveur du prince.



Imp. litho de Mlle Formentin.

Pagode, Temple chinois

Pagode, Temple chinois.

Les voyageurs désignent indistinctement sous le nom de Pagodes (*Paou-Ta*), les temples des diverses sectes chinoises, et les tours élevées qui souvent en font partie; ou plutôt ils comprennent sous ce nom l'ensemble des édifices consacrés au culte, et qui consistent en plusieurs enceintes entourées de galeries, avec des cellules pour les bonzes, des hôpitaux pour plusieurs animaux, un potager, un cimetière. C'est à l'extrémité de la dernière cour, et souvent au centre, que s'élève le *Ting* (1), où les idoles sont placées. La majorité du peuple est de la secte de Fo, dont les temples contiennent bien plus d'images qu'on n'en rencontre dans les églises d'Espagne et d'Italie. L'analogie qui existe entre le culte extérieur du philosophe indien, adoré comme une incarnation de Brama, et les rites de l'église romaine, est telle que plusieurs missionnaires ont pensé que jadis les Nestoriens avaient introduit en Chine, par la voie de la Tartarie, quelques notions confuses du christianisme. « On voit souvent, dit Sir Staunton, sur l'autel « d'un temple chinois, derrière un écran, une statue de Chin-Mou, c'est-à-« dire *la Mère sacrée.* Elle est assise dans une niche, et tient un enfant « dans ses bras. Une auréole ou cercle radieux entoure sa tête. Des cierges « brûlent sans cesse devant elle. En un mot, elle ressemble en tout point à « la Vierge Marie (2). » (*Ambassade en Chine.*) Le même auteur convient plus loin que les cérémonies bramaniques du culte de Fo ont plus de conformité avec la religion des anciens Romains (le paganisme), qu'avec celle des nouveaux.

Les robes longues et grossières des *Ho-Chaungs* ou prêtres de Fo, la corde qui leur sert de ceinture, leur barbe, leurs cheveux rasés, leurs pieds nus, complètent aussi leur rapport avec les moines franciscains. On reconnaît les bonzes d'un ordre plus élevé, à leur robe de soie couleur de rose. Ceux d'entre eux qui sont entièrement vêtus de jaune, font partie de la secte des Lamas du Thibet, dont la dynastie des Tsing a conservé la religion.

Le fond représente une partie de la ville de Ting-Hai, à un mille du port de Chu-San. Les îles de ce nom dépendent de la province de Ché-Kiang.

(1) L'espèce de construction, nommée *Ting* ou *Kong*, consiste en toits doubles et triples, dont les angles relevés, sont chargés d'ornements, de figures d'animaux, de clochettes. Ces espèces de combles, recouverts en tuiles vertes, jaunes, rouges, que leur vernis ou couverte fait briller au loin, entrent indifféremment dans toutes sortes d'édifices. On en voit sur les palais, sur tous les établissements publics, au-dessus des portes des villes. Le nom particulier des temples, des chapelles est Miao. Les tours octogones de 7, 9, et quelquefois 11 étages, s'appellent des Taa.

(2) Pourquoi ne retrouverions-nous pas plutôt, dans Chin-Mou, l'Isis égyptienne, la Parvati des Hindous, la Frigga scandinave et son fils Balder; et mieux encore Vénus et l'Amour? L'ingénieux parallèle de M. Hager, entre le culte religieux des Grecs et celui des Chinois, viendrait appuyer cette supposition. Tout récemment, le savant M. de Hammer n'a-t-il pas démontré l'identité de la langue caucasienne avec le celtique, mère langue de tous nos idiomes de l'Occident?



Imp Litho de M.me Formentin

Mandarin
en costume ordinaire.

Mandarin en costume ordinaire.

Aucun noble n'oserait paraître en public sans l'ajustement complet qu'exige le cérémonial; mais ces vêtements, formés d'un épais tissu de soie, deviennent très-incommodes, surtout pendant l'été, dont les chaleurs sont excessives et continues, même dans les provinces les plus septentrionales. Aussi, dans la vie privée, tous les grands fonctionnaires s'empressent-ils d'échanger l'habit d'apparat, contre une robe lâche et flottante, de gaze ou de levantine (1), qu'un ceinturon élégant retient au-dessus des reins. Un filet de soie, interposé entre la peau et la tunique, garantit des inconvénients d'une transpiration trop abondante.

Le chapeau d'été, fabriqué de légère paille de riz, est orné du bouton de mandarin, et de touffes de crin rouge. La tête n'est point embarrassée par la chevelure : tout Chinois, quel que soit son rang ou son âge, ayant les cheveux rasés, à l'exception d'une mèche très-longue qu'il laisse pendre par derrière. L'usage des éventails est général, tellement qu'un officier même, qu'il soit de service ou passe la parade, regarde un éventail comme une partie essentielle de sa toilette, une parure d'étiquette et de bon ton.

La forme des lunettes exige une attention particulière : les cercles qui portent les verres sont beaucoup plus grands que chez nous. Le cristal (*flint glass*) provient des manufactures chinoises. Ces lunettes n'appuient que très-légèrement sur le nez; deux cordonnets de soie, terminés par un gland, et passés derrière chaque oreille, suffisent pour les maintenir.

Une pipe est encore un meuble indispensable. Les riches fument avec de l'opium et autres substances odoriférantes. Ils consomment aussi le tabac en poudre, et même le cinabre pulvérisé, au lieu de tabac. Un mandarin a presque toujours sur lui un petit flacon dans lequel est renfermé son tabac. Il en prend plusieurs fois par jour, en en mettant une prise sur le dessus de sa main gauche, entre l'index et le pouce. Chez les lettrés, et parmi toute la haute classe, la vanité a consacré l'usage de conserver les ongles de deux pouces de long aux doigts des mains, comme une preuve convaincante que l'on n'est pas dans la nécessité de gagner sa vie à des occupations manuelles (2).

(1) Dans un grand banquet offert à lord Amherst, dans la ville de Tien-Sing, l'habit de gala des mandarins consistait en gaze et en crêpe bleu, sur un satin à fleurs.

(2) Le capitaine Hall, qui accompagna le capitaine Maxwel, en Corée, nous a dépeint l'embarras du grand chef de l'île de *Lou-Tichou*, lorsqu'il voulut essayer une paire de gants. « Il réussit bien à mettre celui de la main droite, dit-il; mais comme les ongles de la main gauche avaient plus d'un pouce de longueur, la difficulté devenait plus grande. »



Vidal del.

Imp. Litho. de Melle Formentin

Marchand de Lanternes.

Marchand de lanternes.

L'EMPIRE du Cathay a été nommé plaisamment le pays des lanternes : le fait est qu'il n'existe pas de peuple aussi passionné que le peuple Chinois pour les illuminations et les feux d'artifice.

Les lanternes, que porte ce marchand ambulant, sont des lanternes communes, peintes ou imprimées de la manière la plus grossière. C'est dans leurs réunions, à leurs divertissements publics, et surtout lorsqu'ils s'assemblent pour célébrer la fête des Lanternes, que les diverses classes du peuple déploient à l'envi les ressources inépuisables de leur imagination.

Dans toutes les villes, au reste, sur tous les fleuves, à tous les postes militaires, dans les palais, aux façades des Pagodes, on ne voit que lanternes de toutes les formes et de toutes les grandeurs, que soutiennent des cordons de soie, ornés de glands, d'espèce et de couleur variées. A l'aide de lanternes, leurs danseurs figurent des caractères chinois (1); leurs feux d'artifice se terminent par des *pluies de lanternes* (2).

Parmi celles qui servent d'ornement aux édifices, aux boutiques, les unes sont de gaze de soie, sur laquelle on peint ou l'on brode à l'aiguille des oiseaux, des insectes, des plantes avec leurs fleurs, des arbres avec leurs fruits, et qu'on applique sur une carcasse en bois, d'une forme élégante, dont les sculptures sont du travail le plus délicat; les autres sont d'une seule pièce de corne, mais si mince, si diaphane qu'on la prendrait pour du verre. Plusieurs de ces dernières ont deux pieds de diamètre : leur forme est celle d'un cylindre dont les extrémités sont arrondies. Les bords supérieurs se réunissent à l'endroit où sont attachés les rubans qui les soutiennent.

C'est dans l'eau bouillante que l'ouvrier assouplit les cornes de mouton ou de chèvre qu'il emploie. Il les ouvre ensuite, les aplatit, et les divise en plusieurs petites lames. Ces lames, mises en contact par leurs bords, et exposées à la vapeur de l'eau en ébullition, demeurent adhérentes l'une à l'autre; et les jointures, amincies également, finissent par être invisibles. On conçoit la possibilité de construire ainsi des lanternes qui serviraient au besoin d'appartement.

(1) « Plusieurs centaines de danseurs, vêtus de longues tuniques uniformes, couleur d'olive, chantèrent et formèrent « des ballets, dans lesquels, à l'aide de lanternes de diverses couleurs, ils figuraient des caractères chinois. » (*Ambassade anglaise.*)

(2) « Une grande boîte fut lancée à une hauteur considérable, et le fond s'étant détaché comme par hasard, laissa « tomber une multitude de lanternes de papier. Elles étaient toutes pliées et aplaties au sortir de la boîte, mais elles se « déployèrent en l'air.... et tout-à-coup on y aperçut une lumière admirablement colorée. » (*Id.*)



Imp. Lithe de Melle Formentin

Comédien

dans un rôle de femme.

Comédien dans un rôle de femme.

Depuis l'édit de l'empereur Kien-Long, qui défendit aux femmes de paraître sur la scène, leurs rôles sont confiés à de jeunes garçons et à des eunuques.

L'ajustement complet de l'adolescent qui remplit ici l'emploi de princesse tragique, ou de première amoureuse, était porté par les femmes du rang le plus élevé, à des époques reculées, et ne diffère que très-peu de l'habillement actuel, si ce n'est qu'il est plus chargé d'ornements et de broderies.

On retrouve ici, dans la chaussure, jusqu'à l'imitation de l'espèce de pabouches tronquées, comme si le pied était presque nul, que la plupart des femmes, même celles de la moyenne classe, adoptent pour imiter les dames du bon ton. La coiffure offre une preuve de plus de l'imagination et du goût des jeunes beautés chinoises.

Pendant son séjour à Canton, lord Amherst assista à un Sing-song, ou représentation dramatique, que l'historiographe de l'ambassade, M. Ellis, trouva extrêmement ennuyeuse. « La pièce commença, dit-il, par un compliment à « l'ambassadeur où on lui annonça que l'époque de son élévation à un rang « supérieur était fixée. Quelques tours de force et d'adresse furent ensuite « exécutés avec assez de dextérité (1), et suivis de la représentation d'une « tragédie et d'une comédie. Dans la première, des empereurs, des rois, des « mandarins se pavanaient et hurlaient dans la plus horrible perfection. Le « comique de l'autre, parut aux étrangers consister dans la manière dont le « nez du bouffon était peint. Les rôles des femmes étaient remplis par des « jeunes gens. » M. Ellis fait aussi la remarque, à cette occasion, qu'en Chine la profession de comédien est considérée comme infâme.

(1) Selon MM. Staunton et Hüttner, les Chinois font les sauts périlleux et savent tenir leur équilibre aussi-bien que nos meilleurs danseurs de corde.



Imp. Litho de Mlle Formentin

La pièce curieuse.

La Pièce curieuse.

Il y a grande apparence que cette mécanique et les petits automates dont ce jongleur, à l'aide de légers fils, dirige les attitudes et la danse, sont originaires de la Chine. Personne n'ignore que les marionnettes, proprement dites, furent transportées de cet empire en Europe. Les ombres chinoises, par leur dénomination même, indiquent quels furent leurs inventeurs. Ces brillantes poupées, au surplus, offrent un rapport plus direct avec les *Fantoccini* des bateleurs italiens. C'est également par des fils, qui mettent en jeu des ressorts cachés, que le mouvement est imprimé aux uns comme aux autres; mais ces fils sont différemment placés.

Le petit théâtre mécanique que nous voyons ici n'est pas uniquement destiné à l'amusement de l'enfance; quelque puérile que paraisse un tel délassement, il n'en est pas moins au nombre des jeux réservés pour les plaisirs du monarque et de sa cour, et l'un de ceux destinés spécialement à la récréation de ses femmes. Les dames chinoises, il est vrai, condamnées à une vie sédentaire, ne sauraient être difficiles en fait d'amusement, et doivent trouver des charmes aux moindres distractions qu'on leur procure.

Cette pièce curieuse, selon M. Barrow, faisait partie des différents spectacles réunis dans le parc impérial de Zhe-Hol, lors de la réception de l'ambassade anglaise, par ordre de l'empereur Kien-Long (1).

(1) C'est au-delà de la grande muraille, en Tartarie, dans la vallée de Zhe-hol, et près de la ville de ce nom, que l'empereur de la Chine a fait ériger un palais et un jardin magnifiques, qu'il habite ordinairement l'été. Le palais se nomme *Séjour de l'agréable fraicheur ;* et le parc, *le Jardin des arbres innombrables.*



Imp. Litho de Mlle Formentin

Villageoises préparant le coton filé.

Villageoises préparant le coton filé.

Les femmes des paysans chinois sont très-laborieuses : chargées de tous les détails intérieurs du ménage, elles trouvent encore le temps d'élever des vers à soie, de filer du coton et de fabriquer des étoffes. Leurs maris ont sur elles un empire extraordinaire : ils ne leur permettent pas toujours de s'asseoir à leur table.

L'habillement journalier des villageoises consiste en de larges lévites d'une toile de coton, bleue, brune ou grise, qui leur cache entièrement la taille, avec d'amples pantalons, verts ou jaunes, qui descendent depuis les hanches jusqu'au bas de la jambe. Toutes, excepté celles qui travaillent aux champs ou s'occupent de la pêche, ont la prétention déplorable de couvrir leurs pieds de ligatures, depuis la cheville jusqu'à l'extrémité des doigts. Elles s'imaginent, en faisant usage de chaussures tronquées, rivaliser les dames de haut parage par la petitesse de leurs pieds; mais quelque recherche qu'elles mettent dans leur parure, elles conservent un air gauche, emprunté, qui les décèle, et leur physionomie manque presque toujours d'expression. Celles-ci s'occupent à diviser en écheveaux le coton filé.

« Il existe en Chine une coutume qui doit rendre la beauté excessivement « rare dans les classes inférieures. On assure que les gens riches, ou en place, « font acheter toutes les filles de quatorze ans qui se distinguent par leur « beauté. Les principaux Anglais de l'ambassade entrevirent par hasard quel- « ques-unes de ces femmes; ils admirèrent la blancheur et la fraîcheur de leur « teint et la régularité de leurs traits. » (*Macartney*.)



Imp. Litho de Mlle Formentin

Faubourg de Yang fou.

Faubourgs de Yang-Fou.

La ville de *Yang-Fou*, que les géographes désignent également sous le nom de *Yang-Tcheou*, de *Han-Tchou-Fou*, *Tong-Chou-Fou*, est une ville du second ordre, ainsi que l'indique la terminaison de son nom en *Tcheou*. Ce dernier mot s'applique particulièrement aux villes de guerre ou de station militaire; *Tong* est le titre particulier du poste. La terminaison *Fou* n'a pu entrer dans le nom de cette capitale de la province de *Ché-Kiang* que lorsqu'elle n'était point murée, quelque vaste et populeuse qu'elle fût : des remparts seuls pouvaient l'élever au rang de cité (1).

Cette ville, riche entrepôt des provinces du sud et du nord, est bâtie entre le canal impérial, qui se termine par un bassin vaste et irrégulier dans ses faubourgs, et la rivière de *Chen-Tan-Chaung*, dont l'embouchure est à vingt lieues environ, plus à l'ouest. La population de Yang-Fou est, dit-on, presque aussi considérable que celle de Pékin; et cependant Yang-Fou, célèbre par son commerce, ses fabriques de soieries, ses pelleteries, n'a de remarquable que ses hautes murailles. Les fortifications chinoises, au surplus, ne paraîtront jamais formidables à des Européens; elles complètent toutefois un système de défense, combiné d'après les efforts présumés des assaillants. Leur construction peu solide serait suffisante, dans une guerre intestine, pour comprimer l'essor d'une population soulevée; mais elle ne saurait, en cas d'invasion, arrêter la marche d'une armée victorieuse.

Le plus considérable des édifices qui s'élèvent au-delà du grand bassin est un *Miao* (temple) avec ses banderoles flottantes. Un grand nombre de navires, de bâtiments de transport couvrent le canal. Derrière le grand mât de l'yacht, on distingue, sur un tertre, un monument sépulcral. Vers le fond, une partie des remparts se rattache d'un côté à une tour ronde crénelée, de l'autre à un pont élevé, de manière qu'au besoin ce pont pourrait devenir un poste fortifié. Sur la tour carrée du premier plan, et sur les remparts dont elle est flanquée, des soldats présentent aux embrasures leurs larges boucliers à face de tigre, en signe de salut militaire.

Dans le lointain, une pagode couronne la cime d'un promontoire très-élevé. Cette pagode s'appelle *Lui-Foug-Ta (Pagode des Vents Foudroyants)*. Le faîte a été renversé ; mais les quatre étages qui subsistent encore ont cent vingt pieds d'élévation. On assure que cette tour a été bâtie du temps de Confucius.

(1) D'après la carte de la Chine insérée dans la traduction du voyage de Macartney par M. de Castera; *Foo* (ou *fou*) indiquerait une cité du premier ordre, Tchoo.... du deuxième, Shien... du troisième.



Vidal del. — Imp. Lith. de Mlle Formentin

Porte-enseigne
du corps des archers.

Porte-enseigne du Corps des Archers.

L'arc, cette arme offensive des peuples sauvages, est encore, en Chine, préféré généralement au mousquet. La cavalerie tartare ne connaît rien de plus redoutable que le trait, et le lance avec une grande dextérité. L'exercice de l'arc constitue une partie essentielle de l'éducation des Princes du sang. C'est sous leurs flèches, garnies d'un acier acéré, que l'été, dans leurs chasses au désert, ils se plaisent à voir expirer le tigre et les autres bêtes féroces.

« Cet arc est d'un bois élastique, renforcé par deux lames de corne, qui forment chacune une courbe bien distincte..... Pour tirer de l'arc, les guerriers le prennent de la main gauche, et le tiennent un peu obliquement. Ils font passer la corde par derrière un anneau d'agate, qu'ils ont au pouce de la main droite. Ils en replient en avant la première phalange, afin de presser fortement l'articulation du milieu de l'index. Ils tirent la corde en tendant avec force le bras gauche, et en faisant passer le droit par derrière l'oreille, du même côté. Ils écartent alors l'index du pouce; la corde glisse sur l'anneau et décoche le trait avec énergie (1). » L'empereur porte également au pouce droit un anneau d'agate.

Le casque adopté pour la cavalerie a la forme d'un entonnoir renversé. Celui de l'officier est de fer poli, rehaussé d'or. La crête est placée dans le tuyau de l'entonnoir, à six ou sept pouces de hauteur, et se termine en fer de lance, avec un gland rouge en dessous. La crête des officiers est plus élevée que celle des soldats. Tous portent des hausse-cols de drap piqué, garnis en fer, ainsi que le gilet et le pantalon. Les uniformes des chefs sont bleus ou pourpres, avec des broderies d'or. Leurs bottes sont de satin noir.

Quand la troupe passe une revue ou se dispose aux grandes manœuvres, outre les insignes du corps, les étendards des escadrons, que les officiers supérieurs ont en main, un pavillon ou petite flamme est encore attaché au dos de chaque cinquième, septième ou neuvième cavalier. Les caractères tracés sur ces petits guidons servent à faire connaître le grade de ceux qui les portent, et le nom du corps dont ils font partie.

(1) Sir Staunton.



Deveria del

Imp. Lith. de Mlle Formentin

Page de Mandarin

Page de Mandarin.

Ces regards timidement fixés vers la terre, cet air soumis et respectueux, ne s'accordent guère avec l'idée que l'on se fait communément chez nous d'un Page. Mais un page de Mandarin ne ressemble en aucune manière aux nôtres. C'est plutôt un premier valet, un Jockei, un Icoglan, un esclave favori, en un mot, dont les hautes fonctions se bornent à porter les papiers et l'écritoire du Maître illustre dont il doit, à force d'attentions et de complaisances, captiver la faveur et se ménager le crédit.

Le Page d'un Mandarin prend soin de sa pipe et de son tabac; pour qu'on lui confie la précieuse boîte qui contient l'arèque et le bétel (1), il faut qu'il soit bien avant dans les bonnes graces de son Protecteur. Il est encore chargé du coussin dont ce représentant du Fils du Ciel aime à se servir, quand il lui prend fantaisie de s'asseoir, ou sur lequel il repose sa tête, fatiguée de combiner les quatre-vingt mille lettres dont il a besoin pour écrire.

Chaque Mandarin compte à son service un ou plusieurs de ces pages, qu'il traite, même en public, avec une familiarité que les règles de la bienséance sembleraient devoir proscrire, mais que l'usage a consacrée dans le pays même où les distances entre les rangs sont le plus rigoureusement observées. L'adolescent agréé pour Page est tenu de servir son seigneur, quelque exigeant qu'il soit, avec la plus stricte obéissance à ses moindres volontés. Il ne le quitte jamais, et doit veiller près de lui lorsqu'il se livre au sommeil. Avance-t-il un fait, il faut qu'il atteste au moindre signe que la vérité pure est sortie de la bouche de cet Oracle de la toute-puissance. Enfin, dans quelque circonstance où se trouve un Page chinois, on exige de lui un dévouement sans limites.

L'espèce de Doliman que celui-ci porte sur sa tunique de soie est recouvert de fourrures, ce qui indique qu'il appartient à un mandarin des provinces septentrionales, où les rigueurs du froid, pendant les mois d'hiver, rendent d'une nécessité absolue les vêtements épais et chauds.

(1) On donne le nom d'Arèque, *Aréca*, à la semence ou noix qui se trouve dans le fruit d'une espèce de Palmier des Indes. On enveloppe ces noix, coupées en morceaux, dans des feuilles de bétel, et l'on mâche continuellement ce mélange. Dans l'Inde on fait le *Cachou*, en coupant les semences encore vertes d'aréca par tranches, et en les faisant infuser dans une eau chargée de chaux, fabriquée avec des coquilles calcinées. Cette eau en dissout la partie gommo-résineuse; on la fait évaporer ensuite en consistance d'extrait.

Le Bétel ou *Temboul* est une plante grimpante dont les feuilles ressemblent à celles du Citronnier. On n'oserait parler à un homme en dignité sans avoir du bétel dans la bouche.



J. m. i. sc.

Imp. Litho de Mlle Formentin

Brodeuse.

Brodeuse.

CETTE jeune femme est assise devant un métier fabriqué de légères tiges de bambou. Le siège sur lequel elle se trouve placée est de porcelaine, et ce siège singulier a la forme d'une jarre.

L'art de broder a, dit-on, pris naissance chez les Chinois; mais leurs meilleurs ouvriers en ce genre sont bien loin de valoir les nôtres, bien qu'ils aient des procédés qui ne sont qu'à eux pour relever en bosse la broderie, soit sur le satin, soit sur la soie ou le velours. Ils façonnent encore, séparément et en différents points d'aiguille, des fleurs et des figures de fantaisie, en fils entremêlés ; ils les appliquent ensuite avec beaucoup d'adresse sur l'étoffe qui leur sert de fond.

Les Perses attribuaient à l'un de leurs premiers Monarques l'invention des étoffes de soie, et vendirent long-tems ces brillants tissus aux Romains et aux peuples de tout l'Orient, sans que tant de nations aient pu découvrir l'origine de la soie. Sous Auguste on la croyait une production du règne végétal. On n'apprit que dans le siècle de Bélisaire, et par suite de ses guerres en Asie, qu'une espèce particulière de chenilles filait la substance soyeuse dont on formait ces tuniques ondoyantes qui se vendaient au poids de l'or, et que les Césars seuls osaient porter. D'après les ordres de Justinien, deux moines furent envoyés aux Indes. Ils en rapportèrent des œufs, et en même tems la manière de les faire éclore, d'en élever et nourrir les vers, et d'en tirer la soie. On assure que ces vers, dont l'existence est si frêle, habitent en plein air sur des mûriers sauvages dans les provinces méridionales de la Chine. Ceux néanmoins qui fournissent la meilleure soie, et la soie de la Chine passe pour la plus parfaite de toutes, sont nourris sur les premières et les plus tendres feuilles des mûriers domestiques, et ces mûriers sont cultivés et taillés avec le plus grand soin. Nul doute, au surplus, que la manière de former un tissu solide avec les filaments fournis par ces insectes ne soit un don précieux de l'industrie chinoise.

Il n'y a pas très long-tems que les vers à soie ont été transportés en France, et que leurs coques y ont été filées pour être employées dans nos manufactures. Les ouvrages en soie étaient encore si rares, même à la Cour, du tems de Henri II, que ce Prince fut le premier qui porta des bas de soie.



Courrier Tartare

Courrier Tartare.

Tous les messages adressés à l'empereur, tous les ordres qu'il transmet aux provinces, sont placés dans un sac, dans une corbeille plate, ou renfermés dans des bambous creusés, recouverts de drap jaune, que l'on attache sur le dos, que l'on fixe autour du corps d'un cavalier, dont l'habillement jaune annonce de loin à tous les voyageurs un envoyé impérial. « A son approche, les personnes à cheval mettent pied à terre, celles en voiture et les piétons s'éloignent du grand chemin et s'arrêtent (1). » Des clochettes pendantes au bas du sac, attachées autour de la corbeille ou des bambous, annoncent à chaque station l'arrivée de l'estafette. Là se borne sa course, et il est remplacé par un nouveau messager. La distance des stations entre elles est d'environ quatre lieues. Ces courriers impériaux sont quelquefois des mandarins du cinquième ordre ou des classes suivantes.

Le cheval que monte le courrier représenté dans ce dessin est un cheval tartare, de la race des coursiers cosaques, comme la plupart des chevaux chinois. Au reste, on ne paraît avoir aucune idée en Chine de l'éducation des chevaux. L'étrille est inconnue : rien qui puisse en remplacer l'usage.

Il faut dire aussi que les Chinois se servent très-rarement de montures et de charrois. Dans tous les lieux où la disposition du sol a permis de creuser des canaux, sur tous les points où les rivières sont navigables, les voyages, les transports de tout genre ne s'effectuent jamais que par eau, et le plus chétif attelage suffit pour traîner l'équipage du plus illustre mandarin ; car tout cet équipage consiste en un chariot couvert, sans soupente et sans ressorts.

(1) Extrait de Hüttner.



A. Regnier

Imp Litho de Mlle Formentin

Pêche aux Cormorans.

Pêche aux Cormorans.

L'industrieux Chinois a su tirer parti de l'instinct d'un oiseau aquatique qu'il appelle *Leu-tze*, espèce de Pélican, semblable au Cormoran commun (1). Dans la province méridionale de *Schang-tung*, près du lieu où l'imposante rivière de *Luen* se jette dans le Canal impérial, et sur un lac immense situé à l'est de cette partie du grand canal, on aperçoit des milliers de petits bateaux et de radeaux de bambou, exclusivement consacrés à cette pêche singulière.

Au signal donné par leurs maîtres, des bandes de Cormorans, perchés sur le bord de la nacelle ou du radeau, s'élancent dans le lac. Ils cherchent, ils plongent, ils suivent leur proie au fond des eaux et la saisissent avec leur bec recourbé ou leurs pieds palmés. L'ongle du second doigt de ces pieds est dentelé comme une scie, ce qui leur permet de retenir facilement le poisson dont les écailles sont glissantes. S'il est trop gros, ils se mettent plusieurs après, l'amènent de concert jusqu'au bateau, et se plaçant sur les longues rames qu'on leur présente, n'abandonnent à leur conducteur cette première proie que pour en aller chercher une seconde.

On met ordinairement un collier de fer aux Cormorans, pour les empêcher de céder à la tentation d'avaler quelque portion de leur pêche, car ils travaillent presque toujours à jeun ; s'ils étaient rassasiés, ils manqueraient bientôt d'ardeur et de courage. Il s'en trouve cependant de si bien dressés, qu'il n'est besoin de leur mettre au col ni anneau, ni corde ; ils attendent qu'il leur soit enfin permis, en récompense de leur docilité, de travailler pour leur propre compte. Les bateaux employés à cette pêche sont si légers, que les mariniers les portent quelquefois sur leurs épaules jusqu'au bord des lacs et des rivières.

Des milliers de familles ne subsistent que du travail de ces oiseaux pêcheurs, accoutumés à fournir à leur maître une grande abondance de poisson. Selon le P. Le Comte, un homme peut aisément gouverner jusqu'à cent de ces pourvoyeurs agiles, ce qui lui procure de gros bénéfices. On estime tellement en Chine un Leu-tze bien dressé, qu'il se vend jusqu'à cinquante écus. On paie des droits exorbitants à l'Empereur pour obtenir la permission d'avoir des Leu-tzes.

(1) *Corvus aquaticus*, décrit par Linnée sous le nom de *Pelicanus chinensis*. Le docteur Shaw, qui faisait partie de l'ambassade anglaise en 1792, caractérise ainsi le Leu-tze : « Pélican brun ou « Cormoran à gorge blanche ; corps tacheté de blanc par-dessous, queue ronde, iris bleue, « bec jaune. »



A. Regnier 1843

Gondole de Mandarin.

Gondole de Mandarin.

Des barques de toute grandeur remplacent en Chine nos carrosses d'Europe. Dans les villes traversées par des canaux, c'est en quelque sorte comme à Venise.

Les grands dignitaires, que leurs fonctions appellent dans les différentes provinces de l'empire, s'y transportent ordinairement par eau, et dans des espèces de Gondoles, dont les panneaux, ornés de peintures brillantes, les moulures nuancées des plus vives couleurs, sont vernis avec le plus grand soin.

Pendant la nuit, ou le jour, s'il survient de la pluie, les sabords de la pièce où se tient le Mandarin sont fermés, et la lumière n'y pénètre qu'à travers un treillis serré, recouvert de lames fort minces de nacre de perle. Le plat-bord de ces Gondoles, comme dans la plupart des vaisseaux chinois, présente assez de surface pour que les Mariniers puissent exécuter toutes les manœuvres, sans incommoder les passagers, réunis ordinairement dans la salle principale.

Ce dessin représente le Mandarin voyageur à table, et servi par des soldats et des domestiques qui lui apportent son dîner.

La double Ombrelle, signe auguste du pouvoir qui lui est confié, est placée de manière à être vue de tous les côtés à la fois, afin d'imprimer le respect. Le Pavillon et la plaque chargée de caractères chinois, qui décorent la poupe, indiquent le grade, l'emploi de ce délégué impérial, l'ordre enfin dont il fait partie. A ces marques vénérées de l'autorité souveraine, tous les vaisseaux qui rencontrent le redoutable mandataire, doivent se ranger pour lui faire place, de sorte que la marche de la Gondole est rarement entravée, quel que soit d'ailleurs le nombre des bâtiments qui se croisent sur les canaux. S'il arrivait, par entêtement ou même par accident, que le pilote malencontreux de quelque navire s'avisât de retarder un de ces Agents de la toute-puissance dans l'exercice de ses fonctions, les coups de bambou résonneraient sur lui, sans informations préalables, et leur nombre ne serait borné qu'en vertu du bon plaisir de l'illustre personnage, dont le zèle se trouverait ainsi compromis; et qui peut-être sera traité, à son arrivée, avec aussi peu de ménagement par un Mandarin supérieur en grade, pour un retard que toute la prévoyance humaine ne pouvait empêcher.

Imp. Litho de Mlle Formentin

Libraire.

Libraire.

Sous un gouvernement théocratique, la liberté de penser et d'écrire doit rencontrer le plus d'obstacles. Aussi point de libraire en Chine sans licence préalable; point d'imprimeur, s'il ne soumet d'avance l'écrit qu'il veut publier aux censeurs commis par le monarque. Encore, avec ces précautions, court-il la chance de se trouver personnellement responsable des suites que pourrait avoir l'ouvrage imprimé ou simplement soumis à la censure; et cela, uniquement d'après l'opinion de l'officier civil, et suivant les conjectures qu'il lui plaira de former sur l'esprit du livre et sa tendance. Un libelle contre un mandarin en place, une historiette licencieuse, exposent à la fois l'imprimeur et l'éditeur à certaines corrections paternelles, dont les agens de l'autorité se montrent toujours prodigues, aussi bien que de confiscations et d'amendes.

Les Chinois, qui dans les sciences sont restés si loin des nations européennes, n'ont jamais fait de grands progrès en littérature. Cependant on leur accorde plusieurs historiens remarquables, et l'on assure qu'ils ont produit d'excellens traités de morale et de législation. Leurs œuvres dramatiques, bien inférieures à celles des Grecs, s'appuient également sur le dogme de la fatalité. Leurs romans, leurs contes moraux, offrent un intérêt assez soutenu; leurs poésies lyriques ou descriptives ne manquent ni de grace ni d'élévation. Mais de toutes les productions du génie, les plus estimées, celles qui ont été multipliées à l'infini, sont les quatre livres classiques écrits par Confucius, ou plutôt compilés par ce philosophe.

L'art typographique, très-moderne dans nos contrées, fut pratiqué de temps immémorial chez les Chinois. Mais comme leur alphabet se compose de 60 à 80 mille signes ou lettres, il leur eût été difficile de se servir de types mobiles; ils se sont donc bornés à tailler en relief sur une planche de bois dur, les caractères dont ils ont besoin; à enduire ces caractères d'une encre noire et visqueuse (1), et à en tirer un nombre déterminé d'empreintes, en y appliquant successivement différentes feuilles de papier. Il ne faut point oublier que cette nation écrit de haut en bas, et de droite à gauche comme les Hébreux.

(1) L'encre de la Chine se fabriqué dans la province de *Ché-Kiang*, où se trouvent les manufactures de papier les plus importantes. C'est un composé de noir de fumée, tiré de vieux pins, dont on corrige l'odeur avec des parfums. Les presses ne sont pas d'usage dans les imprimeries chinoises: on se sert de deux brosses, l'une pour humecter d'encre la forme, l'autre pour presser doucement le papier sur cette même forme. Ce papier, fabriqué avec de l'écorce de bambou ou d'autres arbres, tels que le mûrier, l'orme, le cotonnier, est trop mince pour recevoir l'impression des deux côtés; la planche gravée sur laquelle on applique la feuille, contient ordinairement deux pages; quand l'impression est faite, on plie cette feuille de papier en deux, le blanc en dedans, de sorte que le pli se trouve former la tranche, et le feuillet reste double. Les relieurs chinois, à l'inverse des nôtres, réunissent ces feuilles en un volume, en les attachant par les bords. Le carton qui forme la couverture est orné de chaque côté de papier de couleur ou doré, et d'étoffes de soie, souvent brochées en or ou en argent. La préface indique ordinairement l'endroit où les planches qui ont servi à la première édition d'un ouvrage sont déposées, afin de les retrouver lorsqu'un second tirage devient nécessaire.



Un Bonze.

Bonze.

LES Pagodes, les Monastères fourmillent de ces prêtres de Fo, qui ne sont autres que les prêtres de *Boudha*, dont la secte se répandit de l'Indoustan en Chine, vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Leurs ordres varient comme la couleur de leurs frocs (1). Les uns sont chaussés, les autres déchaussés; soit qu'ils appartiennent à des couvens richement dotés; soit que livrés à la merci des dévots, ils mendient de village en village.

Semblables à ces armées de moines, dont une partie de l'Europe est encore inondée, et qui menacent d'envahir le reste; ces Bonzes, selon les temps et les lieux, offrent le spectacle de leurs austérités; s'imposent de longues pénitences, se mutilent comme les Fakirs des bords du Gange et de l'Indus, toujours, pour l'amour et la plus grande gloire de Dieu; ou s'insinuant dans les familles, en hypocrites thaumaturges, ils étonnent par le scandale de leurs mœurs, et l'impudence de leurs pratiques superstitieuses. Voilà pourquoi, malgré les dehors de la piété la plus rigide, quels que soient les supplices qu'ils s'infligent jusqu'au milieu des places publiques, afin de racheter les ames: la profession de Bonze est généralement tombée dans un profond mépris en Chine (2).

On reconnaît les Bonzes d'un ordre élevé, à leur robe de soie couleur de rose. Ces *Ho-Chaungs*, espèces d'abbés titulaires, jouissent de plus de considération que les simples cénobites. Ils sont, dans la hiérarchie de leur ordre, ce qu'étaient nos Prélats commendataires, nos gros Bénéficiers.

Peut-être ne paraîtra-t-il pas inutile de faire observer ici que nos ombrelles sont encore un emprunt fait aux Chinois. En France, en Angleterre, le parasol ou parapluie est d'un usage général, et l'étoffe en est choisie pour résister à l'action des météores; en Chine, presque toutes les ombrelles sont de papier, et la canne de simple bambou. Les chapeaux de la basse classe sont, de fait, de petites ombrelles: fabriqués de paille de riz tressée, ils sont assez larges pour garantir le visage des rayons du soleil, et protéger les épaules contre les ondées. Le chapeau que ce Bonze tient sous son bras est petit, à le comparer à ceux dont s'affublent les villageois. Au reste, un Chinois va presque toujours tête nue, quoique rasé de très-près, à l'exception de la petite touffe de cheveux conservée au sommet du crâne.

(1) Leur costume était un peu différent des autres classes de la nation: quelques-uns étaient vêtus en noir, d'autres en rouge foncé. Leur maintien et leurs manières étaient celles de gens soumis à quelque infériorité sociale. (ELLIS.)

(2) Fo, instituteur des Bonzes, dont il est adoré comme un Dieu, leur enseigna le dogme de la métempsycose et toutes les absurdités qui en résultent. Il leur a laissé de plus cinq préceptes d'une obligation indispensable, qui sont: *de ne tuer aucune créature vivante; de ne point s'emparer du bien d'autrui; d'éviter l'impureté; de ne point mentir, et de s'abstenir de l'usage du vin.* Ses disciples intéressés ne manquent point de recommander aux dévots la pratique de certaines œuvres de miséricorde, surtout de bien traiter les Bonzes, de leur bâtir des monastères, et de leur fournir des vivres en abondance. « Que si vous négligez ces préceptes, votre ame, par une longue suite de transmigrations, « passera dans le corps des plus vils animaux: vous renaîtrez sous la forme d'un mulet, d'un cheval, d'un chien, « d'un rat.... Cette ridicule doctrine sert merveilleusement à toutes les fourberies que les Bonzes emploient pour « arracher des aumônes et grossir leurs revenus. » (*Missions Etrangères.*)



Deveria del.

Imp. Litho. de Mlle Formentin.

Les Marionnettes.

Les Marionnettes.

Les derniers voyageurs qui ont traversé l'Empire chinois, étonnés d'y trouver des Marionnettes parfaitement semblables à celles que l'on montre en Europe, ont fini par ne plus savoir lequel des deux peuples avait légué à l'autre cette invention singulière. Si les Marionnettes ont en effet passé les mers pour se naturaliser chez nous; que penser de l'illustre *Brioché*, leur inventeur, et de Voltaire, son historiographe! En serait-il comme de la découverte de la boussole, revendiquée par le peuple chinois, et dont on a si long-temps fait honneur à un moine d'Amalfi ? (1)

Mais nos Marionnettes sont devenues de bien mauvaise compagnie, tandis que les Marionnettes chinoises ont conservé toute leur pureté primitive. Il y a jusque dans la manière dont ce jeu enfantin se trouve disposé, d'après le peintre Pu-Qua du moins, quelque chose de simple et d'original à la fois, qui ne se retrouve plus ailleurs. Le bateleur, qui met les poupées en mouvement, est monté sur un tabouret, et enveloppé jusqu'à la cheville du pied de larges draperies d'indienne bleue. Une boîte, représentant un petit théâtre chinois, est appuyée sur ses épaules, et s'élève au-dessus de sa tête. Il voit sans être vu. Ses mains agissent, se multiplient, sans qu'on devine les moyens qu'il emploie pour imprimer des allures humaines à de très-petits automates, et leur faire représenter une espèce de comédie. Bien différens de notre Polichinelle, assommant tout à coups de bâton, jusqu'aux gendarmes et au commissaire, et finissant par être aux prises avec un pauvre chat enchaîné, qui depuis peu remplace le diable, ces Artistes en miniature agissent toujours avec beaucoup de retenue et de bienséance.

C'est l'amusement le plus piquant que l'on puisse offrir à l'enfance, et l'on n'est point tourmenté de l'appréhension de voir germer en de jeunes ames quelques idées trop précoces, de nature à en altérer l'innocence si précieuse.

(1) Flavio Gioia, né à Positano, château dans le voisinage d'Amalfi, vers l'an 1300. Pour apprendre à la postérité, dit-on, que la boussole avait été inventée par un sujet des rois de Naples (alors cadets de la maison de France), il marqua le Nord avec une fleur-de-lys.

Schaal 1825.

Imp. Litho de Mlle Formentin

Marchand de Poissons.

Marchand de poisson.

Traversée par de beaux fleuves, coupée en tout sens par des rivières et des canaux multipliés à l'infini, la Chine, couverte d'étangs et de lacs, en partie ceinte par l'Océan, devait abonder en poisson de toute espèce. C'est, avec le riz, la nourriture habituelle du pauvre; qui la préfère de beaucoup à la chair des animaux. Le poisson d'eau douce, comme la carpe, etc. se distribue tout vivant dans les rues; les plus gros sont coupés par tranches.

Une espèce de brême de mer s'achète environ deux centimes la livre, et son poids est de trois à quatre kilogrammes. Une autre espèce de poisson frais, qui ressemble à la morue de Terre-Neuve, se donne également à très-bas prix.

Parmi les variétés recherchées de l'opulence, on distingue le poisson qu'on appelle *l'Encuirassé*, à cause de ses écailles : sa chair a le goût du veau, et son poids va, dit-on, jusqu'à vingt kilogrammes. Un autre qui pèse à lui seul plus de trois cents, est d'un goût exquis. On l'appelle le Hoang-Yu, mot composé avec les noms de deux Empereurs chinois. Par un hasard singulier, son écaille est d'un très-beau jaune, couleur chérie du Chef de l'Empire. Mais le mets le plus ordinaire, le mets favori de toutes les classes, en quelque sorte, c'est le poisson affreux et difforme qu'on nomme Hai-Seng : il ne se donne point un repas qu'on n'en serve. Les Chinois disent qu'il a quatre yeux, six pieds, et que sa configuration est celle du foie de l'homme. Il n'a ni épine, ni arêtes, et meurt dès qu'on le touche.



Vue du grand Canal.

Vue du grand Canal.

Le Canal impérial, ou plutôt la communication établie des extrémités méridionales de la Chine à ses frontières septentrionales, par une succession de rivières et de canaux, offre sans aucun doute le premier exemple d'une navigation intérieure.

La longueur du grand Canal est de six cents lieues; il traverse l'Empire dans toute son étendue, et conduit à quinze canaux principaux qui semblent le représenter dans chacune des provinces.

Le nombre de bateaux, de barques, de jonques de toutes grandeurs et de toutes formes qui le couvrent est incalculable. Les plus grands Yachts ont quatre-vingts pieds de longueur. Ils sont très élevés, mais tirent fort peu d'eau. Au passage des ponts, qui sont extrêmement multipliés aux environs des villages et surtout des villes, les mâts de ces Yachts se baissent (1); cependant les arches principales de plusieurs de ces ponts sont d'ordinaire assez élevées pour que les petites embarcations et d'assez grands bateaux puissent passer dessous avec leurs mâts tout dressés.

Ces Ponts sont aussi variés dans leur architecture que les navires dans leur construction; et parmi ceux dont les formes sont les plus remarquables, il en est qu'en Europe on ne trouverait dépourvus ni de goût, ni d'élégance.

(1) « Les barques de l'ambassade firent halte en cet endroit, où on les dépouilla de leurs mâts faits d'une seule « pièce, pour leur en substituer d'autres composés de deux longues perches, dont les sommets se touchent et les bases « posent de chaque côté du bateau, où par le moyen de tourniquets on peut les abaisser avec la plus grande célérité, « et procurer ainsi aux barques la facilité de passer sous les ponts, qui sont très fréquens dans cette partie sud du « grand Canal.... Il y a des ponts assez élevés pour qu'on y passe à la voile; mais ils sont tellement au-dessus « du sol, qu'il faut y monter par des marches. » (Macartney, *Voy. en Chine.*)



A. Regnier del.

Imp. Litho. de Mme Formentin

Intérieur d'une Maison chinoise

Intérieur d'une Maison chinoise.

Tous les édifices, à la hauteur et à l'étendue près, semblent tracés sur le même modèle : la façade qui regarde la rue est sans autre ouverture que la porte ; en revanche, rien de plus gracieux que ces constructions légères, du côté des Cours et des Jardins(1). Quant aux distributions, elles sont parfaitement uniformes pour chaque classe. Il serait même dangereux de se singulariser à cet égard, et le Père Le Comte parle d'un Mandarin qui, cité devant l'Empereur, pour s'être construit une maison plus haute et plus belle que celle des autres Mandarins, et craignant les conséquences de cette affaire, n'attendit pas qu'elle fût décidée pour faire abattre son bâtiment.

Les Chinois n'emploient guère aux constructions ordinaires que le bois et la brique. Comme les Goths ou plutôt les Arabes, ils laissent toujours à nu la charpente qui soutient le toit. Les tuiles employées à la couverture sont plates et semi-circulaires. Les dernières s'appuient sur les joints des premières, et ainsi de suite. Plus de la moitié du terrain des maisons est prodigué en cour et en allées. On trouve très souvent à l'extrémité de cette cour, un Vivier, avec un Rocher artificiel, où croissent des bambous et diverses sortes de plantes. Le vivier renferme des poissons dorés; quelques-uns sont si familiers qu'ils viennent à la surface de l'eau, et se laissent nourrir à la main. Les côtés de la cour sont ornés de pots de fleurs, et de cabinets de verdure, où la vigne s'enlace à d'autres arbustes grimpans. Quelquefois, au milieu et sur un piédestal, s'élève un grand vase de porcelaine, où se balancent les belles fleurs du Lien-Wha. On conserve encore dans ces petites cours des Faisans, des Poules de Bantam et autres oiseaux curieux.

La chambre principale du rez-de-chaussée est ouverte en entier du côté du jardin; mais une natte de cannes, qu'on abaisse quand on veut, garantit de la pluie et des ardeurs du soleil. Une cloison de portes brisées, espèce de treillis à jour, forme la séparation du salon et de la chambre à coucher. Le rez-de-chaussée comprend encore la salle à manger, la cuisine, la salle de bain et le logement des *Coulis* (domestiques). Le Leou (étage supérieur), quand par hasard il en existe un, consiste en plusieurs grandes salles qu'au besoin, à l'aide de légères cloisons, l'on convertit en chambres pour loger les étrangers, ou servir de magasin aux marchands. La plus apparente de ces salles, celle ordinairement qui se trouve le plus près de la porte extérieure, est consacrée à l'Idole domestique, au Génie de la famille, afin que tous ceux qui entrent puissent contempler l'autel et le simulacre de ces Lares ou Pénates, de l'invention de *Fo* et de *Laokium*.

(1) Cette vue paraît avoir été prise par Chambers, de la terrasse d'une habitation voisine.



Vidal — Imp. Litho de Mlle Formentin

Jardinier fleuriste.

Jardinier Fleuriste.

En Chine, tous les gens aisés ont une prédilection marquée pour les fleurs et les arbres fruitiers nains, qui viennent dans des vases de porcelaine. On place ces vases sur des consoles dans l'intérieur des habitations, ou sur les balustrades qui ornent les péristyles des maisons de ville et de campagne. Là se voient non-seulement des Citronniers, des Pêchers et autres arbres fruitiers en miniature; mais jusqu'à des Sapins et des Chênes, arrêtés dans leur croissance à la hauteur de deux pieds, et présentant à la fois tous les symptômes de la maturité et du dépérissement (1).

S'il fallait en croire les Lettrés sur parole, l'Arbre aux pommes d'or des Hespérides, l'Oranger, dont les Portugais se vantent d'avoir transporté les premières graines en Europe (2), daterait de l'origine de l'Empire Chinois.

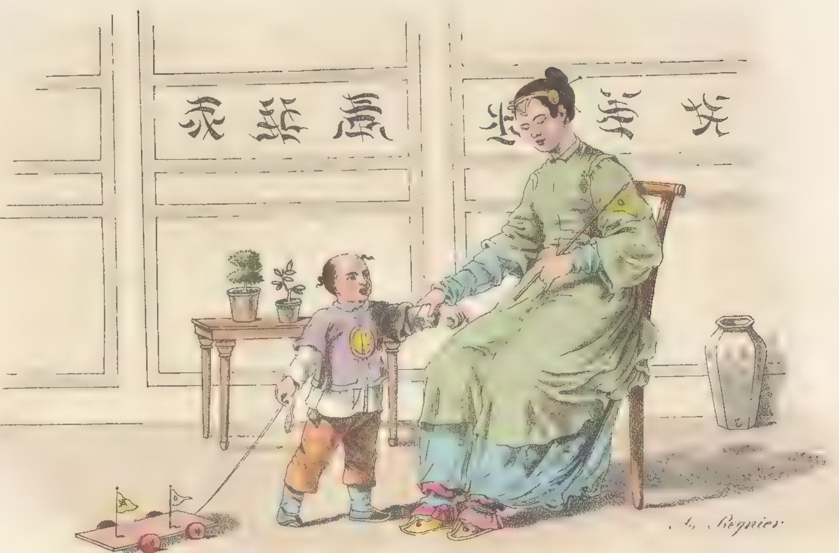
On cite parmi les autres fruits remarquables le Lit-Chi, dont la chair savoureuse, et d'un blanc de neige, embaume le palais; et le fruit gigantesque du Po-lo-mie, qui pèse jusqu'à cinquante kilogrammes (3).

Les plus gracieux des arbustes à fleur sont le Mo-Tien, aux pétales rouges, jaunes et blanches; l'odorant La-Moe, dont les fleurons d'or résistent aux glaces des hivers; et le précieux Moli-Hoa, qui par son feuillage ressemble au citronnier, et dont les fleurs ont beaucoup de rapport avec le jasmin double. Une seule de ces fleurs suffit pour parfumer tout un appartement.

(1) « Les Chinois ont beaucoup de goût pour cette végétation rabougrie; c'est un art qui leur est particulier. Grace « à cette invention, on peut introduire dans un appartement des végétaux que leur volume semblerait devoir en « exclure....... L'art de rendre nains les plus grands végétaux fait qu'une branche quelconque, extraite de l'arbre, « continue de donner des fruits, comme si elle avait été greffée sur un autre arbre dans un temps favorable....... Les « jardiniers chinois, après avoir choisi l'arbre dont ils veulent tirer un nain, mettent sur son tronc, et le plus près « possible de l'endroit où il se divise en branches, une quantité d'argile ou de terreau, qu'ils contiennent avec une « enveloppe de toile, et qu'ils arrosent fréquemment, afin d'y entretenir l'humidité. On y laisse quelquefois cette masse « de terre toute une année, et pendant ce temps-là le bois jette des fibres déliées semblables à des racines. On sépare avec « soin la branche où ces fibres se sont formées, et on la transporte en pleine terre. Les fibres deviennent de vraies « racines, et la branche se trouve être la tige d'un nouvel arbre. On arrache les bourgeons des extrémités de ces arbres « nains, afin de les empêcher de s'allonger, et de les contraindre à jeter de petites branches latérales....... Désire-t-on « que l'arbre nain acquière un air de vétusté? on l'enduit de plusieurs couches successives de thériaque ou de mélasse. « Cette substance attire des myriades de fourmis, lesquelles ne se contentent pas de la dévorer; elles attaquent encore « l'écorce de l'arbre et y occasionnent des gerçures. » (Macartney (*Voy. en Chine.*)

(2) On montre encore, à Lisbonne, le premier arbre d'où sont sortis tous les orangers qui font l'ornement de nos jardins.

(3) Les Espagnols appellent ce fruit *Nangas*, et les Portugais *Jaka :* il sort du tronc de l'arbre et son enveloppe est si dure qu'on se sert d'une hache pour l'ouvrir. Son intérieur est divisé en cellules qui contiennent un grand nombre de noix remplies d'une chair jaune fort douce et d'un excellent goût. Chaque noix renferme un noyau qui se mange rôti et qui est très délicat.



Imp litho de Mlle Formentin

Jeune mère avec son enfant.

Jeune Mère avec son Enfant.

Cette Dame et son fils, bien que leur habillement ne donne pas une grande idée des toilettes et des modes de la Chine, occupent un rang assez élevé dans leur province.

Jusqu'à l'âge de sept ans, les enfans portent souvent deux queues qu'on laisse croître de chaque côté de la tête.

La réserve et la modestie des beautés chinoises ne sauraient trouver de degré de comparaison dans aucun lieu du monde. Une robe traînante à manches fort étroites ne laisse apercevoir que leur visage. Elles mettent par dessus une seconde robe, avec un collet de satin, dont les manches longues et amples leur servent en même tems de gants et de manchon. Leur attention à se couvrir leur paraît de la dernière importance, pour peu qu'elles se montrent en public. Elles craignent tant de laisser voir leurs bras ou leurs mains, que leurs propres parens, quand elles les reçoivent en visite, sont obligés d'aller chercher eux-mêmes sur une console, sur un guéridon éloigné, la tasse de thé et les rafraîchissemens, qu'elles y déposent avec tant de promptitude que l'œil a peine à saisir leurs mouvemens. Qu'on juge par là si elles sont scandalisées de voir des pieds et des mains à nos Saintes d'Église! tant qu'il ne s'opérera point une réforme à cet égard, il ne faut pas espérer de les convertir à la religion catholique.



A. Regnier　　　　Imp. Litho. de Mlle Formentin.

Forgeron ambulant

Forgeron ambulant.

A l'aide d'un bambou pliant (1), qu'ils font passer avec dextérité d'une épaule à l'autre, quand la fatigue les avertit de changer de position, les Artisans, comme les Porte-faix chinois, transportent aisément leur bagage de ville en ville.

Un panier suffit ici pour contenir le marteau, les pinces, le charbon de bois et le soufflet, dont nous donnerons ailleurs une explication complète. L'enclume fait le contre-poids de l'autre coté de la tringle de fer, que la pesanteur des objets a sans doute fait préférer au bambou.

Parvenu à simplifier singulièrement tous les outils nécessaires à son métier, et ces outils sont en Europe aussi nombreux qu'embarassants par leur volume et leur poids, on voit qu'un Forgeron grossier rend son enclume et sa forge aussi portatifs que les ustensiles les plus ordinaires de l'état le moins compliqué.

Le fond représente un village chinois, dont on n'aperçoit que le derrière des maisons. Ces maisons, presque semblables et de la forme la plus simple, sont ordinairement construites en briques crues, ou cuites au Soleil, et recrépies ensuite avec un enduit où il entre de la chaux grise, qui se fait avec des coquillages marins.

(1) Espèce de roseau des côtes maritimes des Indes òrientales, que les Romains désignaient par le nom de *Tabaxifera*, *Arundo arbor ;* que les Chinois appellent Tchou-tsé, et les Européens *Bambou*. Ses tiges en sortant de terre ressemblent à une grosse asperge naissante, et s'élèvent rapidement jusqu'à plus de trente pieds ; leur tronc est souvent de la grosseur de la cuisse. Leur bois, creux en dedans, est divisé par des nœuds très durs, armés d'épines, d'où sortent des jets d'un vert brun, contenant une moelle spongieuse que les Indiens sucent avec avidité. Ces jets deviennent avec le temps d'un blanc jaunâtre et luisant. Il découle alors naturellement de leurs nœuds une liqueur qui se coagule au soleil et forme des larmes dures et fragiles. Ces larmes, sorte de sucre naturel, constituent le *Tabaxir* des anciens. Les Persans, les Turcs et les Arabes lui donnent encore le même nom, et celui de *Saccar-Mambu*. Les jeunes rejetons du bambou sont très succulens, et font la base d'une composition célèbre appelée *Achar* ou *Achiar*, recherchée comme délicieuse dans les Indes et en Europe. Les feuilles sont attachées aux branches et jamais au tronc. Les fleurs ressemblent aux épis du froment. Ce roseau si utile se retrouve en Afrique. On l'a transplanté dans nos colonies d'Amérique, où il est d'un usage général. On fait à la Chine une grande quantité de papier avec la pellicule ou le liber qui enveloppe ses tiges. Il existe plusieurs espèces de bambou.


Sennel(?) del.
Imp. litho de Melle Formentin

Jeune Bonze sacrifiant.

Jeune Bonze sacrifiant.

Un Prêtre de la secte de Fo, à genoux devant plusieurs divinités grotesques, est occupé à brûler des mèches odoriférantes et des feuilles de métal. On aperçoit sur son pied l'urne qui contient les bâtonnets du destin (1). Derrière s'élève le *Ting*, vase de bronze, espèce de trépied, où s'allument l'encens et les parfums. « Aux obsèques de vos parens, disent les Bonzes, brûlez des papiers « dorés et argentés, des habits et des étoffes de soie; tout cela, dans l'autre « monde, se change en or, en argent, en véritables habits. Par ce moyen les « défunts ne manqueront de rien, et auront de quoi se concilier les dix-huit « gardiens des enfers, qui, sans ce tribut, seraient inexorables (2). »

Le plus grand reproche que font aux Jésuites les idolâtres de la Chine, c'est de négliger le culte des ancêtres. Le Gouvernement, au reste, ne se mêle jamais des affaires de conscience, il ne prohibe que les sectes qu'il croit capables de porter atteinte à la tranquillité publique. Point de religion dominante : les Prêtres de Fo ne sont pas plus favorisés que les Disciples de Lao-Kium, que les Lamas du Thibet. L'État ne salarie les ministres d'aucun culte.

Les Chinois connaissent et pratiquent les sacrifices de bétail, de volaille, d'huile, de sel et de farine, dont il est parlé dans le *Lévitique;* à l'instar des Romains, ils ont des Dieux-Lares et des Pénates. Dans les offrandes qu'ils font à la nouvelle Lune, ils rappellent cette description du Poète latin :

Cœlo supinas si tuleris manus, nascente Lunâ. (Ovid.)

(1) « Les sectateurs de Fo, lorsqu'ils sont à la veille de se marier, d'entreprendre un voyage, ou quelque autre affaire importante, consultent la divinité tutélaire par divers procédés. L'un consiste à mettre dans une canne creuse de bambou plusieurs petits bâtons consacrés, lesquels sont étiquetés et numérotés. Le dévot, à genoux devant l'autel, secoue le bambou jusqu'à ce qu'un des bâtons soit tombé à terre. On en examine la marque, et l'on cherche dans un livre que le prêtre tient ouvert le passage correspondant : ce passage répond à la question qu'on a faite.» (Macartney.)

(2) D'après la doctrine des Bonzes, il y aurait des lieux de délices, un Élysée, un Paradis, pour les ames des bons, et un lieu de souffrances, de supplices, un Tartare, un Enfer, pour les ames des méchans. Selon eux, le Dieu *Fo* serait né pour sauver les hommes, et remettre dans la voie du salut ceux qui s'en écartent. C'est lui qui expie leurs péchés et qui leur procure une heureuse renaissance dans l'autre monde. Ce dogme de la transmigration des ames favorise singulièrement ceux d'entre ces religieux mendians qui ont du penchant à vivre aux dépens des simples; on en peut juger par le trait suivant :

« Deux de ces Bonzes, voyant un jour dans la cour d'un riche paysan deux ou trois gros canards, se prosternèrent « devant la porte, et se mirent à pleurer amèrement. La bonne femme, qui les aperçut de sa chambre, sortit pour « apprendre le sujet de leur douleur. *Nous savons*, lui dirent-ils, *que les ames de nos pères ont passé dans le corps de ces « animaux; et la crainte où nous sommes que vous ne les fassiez mourir nous fera sûrement expirer nous-mêmes de « douleur.— Il est vrai*, dit la paysanne, *que nous avions résolu de les vendre; mais puisque ce sont vos pères, je vous « promets de les conserver.* Ce n'était pas ce que les Bonzes prétendaient: *Peut-être*, dirent-ils, *que votre mari n'aura « pas la même charité; et vous pouvez être assurée que nous perdrons la vie, s'il leur arrive quelque accident.* Enfin, « après un long entretien, cette bonne villageoise fut si touchée de leur douleur apparente, qu'elle leur abandonna « les canards, devant lesquels ils se prosternèrent vingt fois, mais dont ils firent le soir même un festin à toute leur « joyeuse communauté. » (*Hist. génér. par l'abbé* Lambert.)



Corbet del

Imp. Litho de Mme Formentin

Prévenu devant un Magistrat

Prévenu devant un Magistrat.

Le Tribunal d'un Mandarin de justice est ouvert tous les jours, matin et soir, dans sa maison, où il donne audience, assisté d'un Secrétaire ou Greffier, environné d'officiers subalternes qui tiennent des chaînes et des *Pan-tsées* (1). Il est assis gravement devant une table couverte d'un tapis de soie, et sur laquelle on aperçoit l'écritoire, les pinceaux, tout ce qui est nécessaire enfin pour tracer les dépositions, l'interrogatoire et la défense. Le Juge instructeur ou l'Accusateur impérial est debout à sa droite. Aussitôt que la procédure est minutée en encre noire, le Magistrat la contre-signe en encre rouge, puis scelle le tout également avec de l'encre rouge. On remarque encore sur la table, dans des boîtes ouvertes, plusieurs paquets de petits bâtons, longs d'environ six pouces et rougis par un bout, dont il se sert de la manière suivante :

Tout accusé convaincu d'une légère infraction aux lois ne reste pas dans une longue indécision sur son sort : en un quart-d'heure, et souvent en quelques minutes, il est jugé, châtié et mis à la porte. Comme en pareille occasion la punition ordinaire est toujours la bastonnade, le Mandarin détermine le nombre de coups, en jetant sur le parquet plusieurs de ces petits bâtons, qui marquent cinq coups chaque, mais on n'en administre que quatre sur cinq; on fait grace du cinquième au nom de l'Empereur, qui, en sa qualité de père tendre, est sensé adoucir la correction.

Au premier bâtonnet jeté, le coupable, qui, pendant l'examen de sa conduite, a dû attendre sa sentence à genoux et les deux mains appuyées sur le sol, est saisi par les officiers de justice, qui exécutent l'arrêt à l'instant et dans le lieu même. Quand le Juge a jeté les bâtonnets, il passe à la discussion d'autres affaires, boit son thé ou fume sa pipe.

Ce n'est au reste que pour des fautes légères, telles que l'ivrognerie, les querelles, la soustraction d'objets de peu de valeur, le manque de respect envers les grands, que le bambou est mis en jeu de la sorte, au moindre signe d'un Mandarin; pour peu que le délit paraisse grave, l'inculpé subit ordinairement la juridiction de cinq ou six Cours souveraines. Le législateur a voulu prévenir ainsi nombre d'abus et d'iniquités judiciaires.

(1) Cannes de bambou à demi plates et fendues par un bout; l'autre bout, moins gros, est arrondi, afin que la main puisse le mieux tenir.



Petite Pagode rustique

Petite Pagode rustique.

« La doctrine de Fo admet une Déité spéciale et d'un ordre inférieur pour tous les vœux que l'esprit humain peut former. Aussi compte-t-elle de nombreux prosélytes dans les classes les moins éclairées du peuple, qui ne saurait se contenter de la perspective bornée qu'offre le cours des évènemens naturels. Tel est le sentiment que le peuple chinois a de ses maux, qu'il cherche de tous côtés des consolations et des remèdes (1). » Chaque individu attribue ce qui lui arrive à l'influence des Astres, des Génies. Si l'évènement lui paraît de mauvaise augure, soudain il s'empresse d'adresser des offrandes à sa divinité domestique, dans l'espoir qu'elle détournera la calamité prochaine. Si le pronostic au contraire lui paraît favorable, il offre encore des sacrifices en actions de graces.

Les jours de réjouissances publiques, au nouvel an, aux nouvelles lunes, à la fête des Lanternes, et surtout à la fête de l'Agriculture, quand l'Empereur laboure la terre, ces Pagodes champêtres attirent un grand concours de peuple. Chaque famille, selon ses moyens ou sa volonté, fait son offrande à la petite Idole dorée placée dans le *Miao* (2). Cette espèce de sacrifice consiste ordinairement en riz, en boissons fermentées, avec un animal, quadrupède, oiseau ou poisson, tout accommodé, tandis qu'on fait partir quantité de pétards et qu'on allume une profusion de papiers dorés, de bâtons parfumés, devant le simulacre de l'Esprit ou du Personnage révéré dans la contrée.

Assez communément un Bonze, des ordres mendians, se tient près du Miao, et saisit l'occasion pour détourner les offrandes au profit de son couvent; plus souvent encore, sacrificateur et suppliant à la fois, le villageois intéressé réserve son sacrifice pour les siens, et l'offrande est mangée comme un régal divin sur la pelouse voisine.

On reconnaît, parmi les Fabriques groupées derrière ce petit temple, la résidence d'un Mandarin aux deux mâts dressés des deux côtés de l'entrée principale, et qui portent ordinairement des flammes ou banderoles. Sur la montagne, dans le lointain, on distingue une station militaire, et un *Taa*, à demi croulé, sortes d'observatoires antiques qui se trouvent toujours sur la cime la plus apparente des monts.

(1) Sir Steaunton, Voyage de Macartney.

(2) Les Miao ou Chapelles sont ordinairement situés sur une éminence près des canaux ou des grandes routes, pour être plus à la portée des voyageurs. Ces édifices votifs, élevés aux frais de l'État ou des particuliers, sont consacrés à d'anciens Empereurs, à des Mandarins, à des Lettrés ou autres illustres personnages, pour de grands services rendus à la patrie; ou seulement érigés dans l'intention de fortifier les sentimens religieux chez l'habitant des campagnes.



Imp. Litho de Mlle Formentin

Corbel del

Batelière

Batelière.

Sur les grandes rivières de la Chine, sur ses lacs immenses, sur tous les canaux navigables, existe un nombre considérable de prolétaires qui n'ont d'autre asile que leurs embarcations, et passent sur l'eau leur vie entière. Dans ces familles de pêcheurs et de mariniers, les femmes sont dressées de bonne heure à conduire des bâtimens de transport, d'un assez fort tonnage; et le disputent aux hommes en résolution comme en adresse, dès qu'il s'agit de manier la rame ou de diriger le gouvernail.

Le costume de ces batelières et celui des simples nochers ne présentent que de légères différences : la plus remarquable, la seule peut-être qui permette de distinguer à la première vue le sexe ordinairement doux et timide, du sexe fort et courageux, consiste dans l'arrangement de la chevelure. Les jeunes filles et les femmes laissent croître leurs cheveux, qui flottent librement autour des tempes et sur le front, tandis que les hommes sont rasés; mais, comme ces derniers, elles réunissent leurs cheveux par derrière dans une longue tresse, qui retombe sur le dos. Cependant, plus souvent encore, elles les roulent en spirale, pour en former une espèce de houppe au sommet de la tête.

Les femmes de cette profession fument sans cesse; sans cesse elles mâchent le betel et l'aréca, dont elles se montrent très avides. Leurs pieds, que d'étroites bandelettes ne déforment pas dès l'enfance, parviennent à leur grandeur naturelle. Il est même extrêmement rare de leur voir des souliers ou toute autre espèce de chaussure.

Non loin de *Sou-Chou-Fou*, la Sybaris de la Chine (1), et sur le superbe lac de Tai-Hou, les canots élégans dans lesquels on se promène, sont toujours conduits par une seule femme. Ces canots, comme les gondoles vénitiennes, contiennent une chambre meublée avec une simplicité voluptueuse; et les jolies batelières, pour attirer le voyageur imprudent, n'ont pas moins de puissance, dit-on, que les Sirènes des tems fabuleux, ou les Druidesses de l'Armorique et de la Neustrie.

(1) Cette ville de la province de Kiang-Nan a été surnommée *le Paradis de la Chine*. Les habitans disent proverbialement : « Que le Ciel est au dessus d'eux; mais qu'ils ont Sou-Chou-Fou sur la terre. » (Staunton.)

« L'attrait des plaisirs conduit à Sou-Chou-Fou une foule de gens et surtout de riches marchands qui s'y ruinent. « Les bateaux ou gondoles du lac de Tai-Hou ne contribuent pas peu à les jeter dans la prodigalité. Quelques unes « de ces embarcations peuvent contenir une société tout entière. On y trouve une cuisine, une chambre vitrée, « garnie de canapés et de coussins; des jeunes filles, dont l'habillement peu modeste, la gaieté bruyante et les manières « libres indiquent assez clairement que ce sont des élèves de l'*académie*, pour laquelle cette ville est renommée « depuis si long-tems, en Chine et dans toute l'Asie. La volupté n'est pas seulement une branche de commerce; elle a « encore été érigée en étude. »

(Hüttner.)



Imp. litho de Mme Formentin

Marchands de Pipes.

Marchands de Pipes.

Un marchand de pipes ne saurait être un personnage sans importance dans l'empire immense du Cathay. Les quinze provinces chinoises et les régions à demi sauvages de la Tartarie, comptent autant de fumeurs que d'habitans. Les hommes, de tout rang, de tout âge; les femmes, jusqu'aux enfans des deux sexes; pas un individu qui ne porte avec soi l'appareil nécessaire pour savourer la fumée du tabac. Quelles que soient leurs occupations journalières, soit qu'ils circulent dans les rues, ou se montrent aux promenades publiques, la pipe est de rigueur chez les Chinois; et, lors des dernières ambassades anglaises, rien n'étonna plus les Européens, que de voir des filles de dix ans et au-dessous, venir au devant du cortège, avec une longue pipe à la bouche.

Quand on ne fait point usage de la pipe, elle reste dans une espèce de ridicule suspendu à la ceinture. Un autre accessoire indispensable consiste dans une petite bourse de satin, retenue par un ruban vers le milieu du tube de la pipe. Ces sachets sont ordinairement divisés en plusieurs compartimens; outre le tabac, ils renferment l'opium, les noix d'arèque et d'autres *masticatoires*.

Le tuyau d'une pipe chinoise est fait d'une sorte de bambou généralement noir. Le godet ou fourneau et l'embouchure sont de *Pe-Tong* (cuivre blanc du Japon), ou de porcelaine. On les ôte et on les remet à volonté. Ces pipes conservent dans leur structure un cachet tout particulier, et ne ressemblent en rien aux pipes que l'on a trouvées chez les autres peuples. Quant au tabac, que cette nation cultive et dont elle fait une si grande consommation, le Naturaliste qui accompagna Lord Macartney, paraît regarder cette plante comme une variété des trois espèces découvertes en Amérique (1); et c'est, selon lui, la preuve la plus péremptoire que la coutume de fumer a dû exister en Chine de tems immémorial.

(1) « Les Européens supposent que le tabac a été porté de l'Amérique dans toutes les parties de l'ancien continent. « Cependant aucune tradition n'atteste à la Chine une importation semblable. Il en est de même de l'Inde, où l'on « cultive et où l'on consomme également beaucoup de tabac. Dans ces deux pays, on n'adopte pas avec précipitation les « usages étrangers. Il est possible que le tabac, aussi bien que le *Gin-Cheng*, croisse naturellement dans certains endroits « des deux mondes. » (Staunton.)

Selon Valmont de Beaumare, l'usage du tabac, ainsi nommé de *Tabago*, île de la mer du Mexique, où les Espagnols le trouvèrent, se serait répandu de l'Amérique jusqu'au Japon. On en distingue trois espèces principales : 1° *Nicotiana Major Latifolia*, c'est le grand et vrai tabac; 2° *Nicotiana Major angustifolia*, le tabac de Virginie, autrement le *petun* des Amazones; 3° *Nicotiana major*, Nicotiane à feuille ronde ou tabac du Mexique. C'est moins par la diversité des feuilles de Nicotiane, que par la préparation qu'on leur fait subir (en y mêlant du sirop de sucre, de l'eau de bois de violette ou de bois de rose), qu'on parvient à produire de la différence dans les sortes de tabacs, connus par les épithètes de *Scaferlati* du Levant, *Saint-Vincent*, etc. Celui de la Havane et de Séville, vulgairement appelé *tabac d'Espagne*, est préparé sans aucune drogue odoriférante. On le colore avec le *rubrica*, espèce d'ocre de fer. C'est Nicot qui donna le tabac à la France, bien que Thevet lui dispute cette gloire. Ambassadeur à la cour de Portugal, en 1560, Nicot présenta au grand prieur, à son arrivée à Lisbonne, cette plante, que ses vertus miraculeuses faisaient appeler *l'herbe sainte*, ou *sacrée*, la *panacée antarctique*, et qu'il tenait d'un marchand flamand; puis, à son retour en France, il l'offrit à Catherine de Médicis; de sorte qu'elle fut nommée *Nicotiane*, *herbe du grand prieur*, *herbe de la reine* . . . . Le tabac a eu ses antagonistes : Amurat IV, le Czar et le roi de Perse en défendirent l'usage à leurs sujets, sous peine de la vie ou d'avoir le nez coupé. Jacques Stuart, roi d'Angleterre, a fait un traité sur l'usage dangereux de cette plante, prise en poudre; enfin, une bulle d'Urbain VIII, excommuniait tous ceux qui prenaient du tabac dans les églises.



[illegible] del. Imp. Litho de M[lle] Formentin

Faiseurs de tours Equilibristes

Faiseurs de tours, Equilibristes.

Les Asiatiques sont depuis long-tems renommés pour les tours de force et d'adresse; mais l'art de l'Équilibriste n'était point encore parvenu, dans les régions les mieux connues de cette partie de la terre, au degré de perfection où l'ont conduit les Bateleurs chinois. Celui que l'on voit ici, au premier plan, a été dessiné sur les lieux mêmes, lorsqu'il s'exerçait non loin de la ville de Canton, chez les hôtes de l'Ambassadeur d'Angleterre. Comme les dames chinoises n'assistaient point à ses exercices, il n'avait conservé que le vêtement indispensable sous un ciel brûlant.

Plus agile, plus surprenant par sa souplesse que les Jongleurs indiens, que l'on voit souvent à Londres, dans Pall-Mall, et qui supportent et font tourner en équilibre une large pierre circulaire, du poids de trois mille et plus; rival ingénieux de nos Alcides du Nord et du Midi, que tout Paris admirait naguère; l'Équilibriste de Canton, en lançant en l'air, en retenant à la fois, dans leur chute, deux énormes vases de porcelaine, exécutait encore différens sauts périlleux, retombait lui-même immobile, dans les postures les plus difficiles, les moins prévues; et ses poses, variées à l'infini, étaient toujours nobles et gracieuses (1).

Le second faiseur de tours est parvenu à imprimer à une amphore une action tellement vive, qu'on la croirait animée, et douée d'une faculté locomotrice. Pour produire cette illusion, il commence par étendre le bras dans une position horizontale; et, sans aucune force impulsive, par le jeu imperceptible de ses muscles, il fait glisser le vase de l'épaule au poignet: alors, se balançant sur un pied, il élève rapidement le bras, et la jarre fragile reste fixée en équilibre sur les jointures de ses doigts.

« (1) Dans les exercices et tours de force qu'on exécuta (aux fêtes données à Zhé-Hol, en Tartarie), les Anglais « eurent tout lieu d'admirer la souplesse des Chinois. Un homme se coucha par terre et éleva ses jambes, de manière à « former une L. On posa horizontalement sur les semelles de ses bottes un grand vase de terre cylindrique, haut de « deux pieds et demi, sur un et demi de diamètre. Il le fit tourner avec une vélocité prodigieuse. Un enfant y monta « ensuite et y exécuta diverses postures singulières. Il se glissa dans le vase et en sortit la tête la première, au grand « effroi des spectateurs; car le moindre mouvement faux renversait le vase: l'homme et l'enfant étaient écrasés par son « poids. » (Extr. de Hüttner.)



Imp. Lith. de Mlle Formentin

Malfaiteur enchaîné à une tige de fer.

Malfaiteur attaché à une tige de fer.

Rien ne manifeste mieux la haute intelligence qui présidait, dans les tems anciens, à la législation des Chinois, que la gradation établie par leurs sages, pour tout ce qui constitue la pénalité. Le code des lois criminelles est basé de manière que les peines s'y trouvent proportionnées aux délits. On ne condamne point un individu à perdre la vie, pour avoir simplement privé quelque autre individu d'une portion de sa propriété, quelles que soient les circonstances agravantes, à moins toutefois que le voleur ne se soit servi d'armes offensives, ou qu'il n'ait été arrêté, pillant à main armée. Grace à de telles institutions, fruits d'une antique prévoyance, les vols considérables sont rares en Chine, et plus rarement encore accompagnés du meurtre. Le brigand que le besoin, que ses passions entraînent à violer les lois, frémit à la seule idée de s'armer, pour défendre sa vie, dans la crainte d'attenter, en cas de résistance, aux jours de l'être dont il prétend s'approprier la dépouille; et généralement les torts qu'il fait à la société se bornent à des larcins particuliers, ou à la soustraction de marchandises de peu de valeur.

La faute pour laquelle un mandarin civil condamne un coupable à traîner, pendant un laps de tems déterminé, une tige de fer, à laquelle il reste attaché tout le jour, fait partie des nombreux délits dont la répression emporte diverses peines afflictives et infamantes. Voici comment on procède à l'application de ce genre de supplice : après avoir préalablement fait administrer au patient un certain nombre de coups de bambou (correction toute paternelle, comme l'on sait, mais inévitable, car elle précède et suit presque toutes les exécutions judiciaires), on lui passe au cou un très large collier de fer, qui s'étend jusque sur les épaules. Ses jambes sont chargées de chaînes, d'où partent, ainsi que du carcan, des chaînons qui se rattachent à une forte tige ronde, plus haute que sa tête d'environ un pied. Les anneaux de ces chaînons glissent sur la barre, et obéissent aux mouvements que fait le prisonnier. La planchette carrée, attachée vers le bas à la tige, est destinée à lui servir de siège; et du haut de cette même tige de fer, séparée en deux branches recourbées, pend à une chaînette, une feuille de métal ou de bois, sur laquelle le magistrat fait écrire ordinairement le nom et le crime du condamné.

Le fond représente un des ponts nombreux qui se trouvent sur la route de Pékin à Zhé-Hol, et diverses fabriques, faisant partie de l'un des palais ou stations impériales que l'on rencontre également, entre ces deux villes, à des distances calculées, pour que l'Empereur et sa nombreuse suite y passent commodément les nuits.



Groupe de Chinois riverains.

Groupe de Chinois riverains.

L'HABILLEMENT de la classe laborieuse, dans les tems pluvieux et humides, est parfaitement calculé pour l'usage auquel on le destine. En se conservant toujours sec, il doit garantir d'une foule d'accidents et de maladies, qu'on évite difficilement lorsqu'on s'expose à être mouillé.

Pêcheurs, bateliers, agriculteurs, tous les ouvriers enfin qui exécutent des travaux en plein air, sont pourvus d'une casaque de paille tressée, imperméable à l'eau. Une cape ou large collet tissu avec la tige du Kow-Leang (Grand blé : c'est le millet des Barbades), achève d'abriter entièrement leurs épaules, que protège encore un large chapeau de paille de riz, ou de bambou fendu très-mince, et entrelacé avec un art infini. Ces vastes chapeaux ont le double avantage de préserver de l'action d'un soleil dévorant, et de l'atteinte des plus violens orages. Un Chinois, équipé comme le personnage qui est debout dans ce groupe, peut impunément braver les plus fortes ondées (1).

Le soldat, qui s'est mis à couvert sous une ombrelle d'étoffe gommée, est représenté dans son costume négligé, avec les vêtemens qu'il porte habituellement, quand il n'est point en grande tenue. La pièce principale de son costume est une espèce de justaucorps ou plutôt de tunique, en nankin noir, bordé de rouge. Derrière lui on aperçoit son enfant, qu'il met aussi à l'abri de l'orage.

Le Pâtre qui fume, couvert d'un bonnet de poil, enveloppé dans un large surtout de peau, recouverte encore de sa laine, ou de son poil, ne craint pas plus les variations de l'atmosphère que le cultivateur habillé de joncs. Comme nos bergers des Landes et des Pyrénées, quand la température devient plus froide, pour que le côté velu, placé intérieurement, communique à ses membres une douce chaleur, il n'a besoin que de retourner son manteau, dépouille d'un bélier ou d'un ours, et qui fut sans doute le premier vêtement des peuples chasseurs et nomades.

« (1) Les matelots Chinois ont coutume, quand il tombe de la pluie, de quitter leurs habits de coton, pour prendre des vestes et des pantalons formés de petites tiges de roseaux non aplatis, placées parallèlement les unes à côté des autres. Ils ont de grands chapeaux rabattus de pareille matière. La pluie glisse sur ces roseaux, comme sur les plumes d'un oiseau aquatique. Ce grossier mais commode habillement ressemble beaucoup à celui que portent, en tems de pluie, les Indiens de la côte Nord-Ouest de l'Amérique. Il a pu y avoir entre les deux nations d'anciens rapports qui leur aient fait emprunter cet usage l'une de l'autre : il est toutefois plus probable que le même besoin leur a suggéré le même expédient. » (*Ambassade anglaise.*)



A. Regnier — Imp. lith. de Mlle Formentin

Famille de Pêcheurs

Famille de Pêcheurs.

C'est surtout près du port et de la belle cité de Tien-Sing, qui s'éleve en amphithéâtre au confluent de l'imposant *Pei-Ho* et du *Yun-Leang-Ho* (la rivière portant du grain), qu'une seconde ville, qu'une ville immense, couronnée d'innombrables pavillons flottans, semble sortir du sein des ondes. « Les jonques, assez nombreuses pour couvrir toute la superficie de la ri- « vière, contiennent plusieurs milliers d'individus. Les conducteurs de ces « bâtimens ne sont pas les seuls qui les habitent : ils ont leurs femmes, leurs « enfans et tout leur ménage à bord. La plupart y sont nés, tous y passent « leur vie. Il est bien rare qu'ils descendent à terre. »

Sur le tillac de l'embarcation, une mère de famille est occupée à fumer gravement sa pipe. Une gourde est attachée au cou de l'un de ses enfans, pour l'empêcher d'aller à fond et de se noyer, s'il lui arrive de se laisser tomber dans le fleuve. Un soldat ou garde des grains (la plupart de ces jonques sont au service du gouvernement et transportent les impôts qui se prélèvent en nature) est à côté du maître du navire. Les autres membres de la famille sont retirés sous les berceaux de paille tressée qui servent quelquefois de logement à plusieurs générations. Une voile de natte grossière est repliée vers la base du mât, comme les feuillets d'une jalousie ; des caractères sont tracés sur le pavillon qu'on aperçoit au haut. Du milieu des cintres de chaume s'élève une perche surmontée d'une lanterne jaune, offrant également des hiéroglyphes chinois. Trois *Leu-Tze* ou Cormorans pêcheurs circulent sur le pont, à côté des enfans. La grosseur de ces oiseaux précieux est à peu-près celle de l'oie domestique. Comme elle, ils sont doués d'une grande force dans le fémur et dans les articulations de leurs pieds membraneux. Leur bec tranchant est une arme redoutable (1).

Dans le fond, une espèce de vanne ou d'écluse sert de passage aux navires, pour se rendre dans un canal. Les mâts, où voltigent des flammes et des banderoles de diverses couleurs, que l'œil distingue derrière les coteaux, indiquent que ce canal a été creusé dans un vallon dont on a été contraint de suivre les sinuosités.

(1) Voyez, troisième livraison, la pêche aux Cormorans ou Pélicans chinois. Il paraît qu'en Écosse, au moyen âge, et sur les côtes de la France et de la Hollande, le Pélican commun (*Onocrotalus* aut *Pelicanus*) se dressait comme le faucon ; qu'il allait chercher au fond des eaux et rapportait à son maître le poisson, comme le Gerfaut, l'Autour et l'Épervier rapportent le gibier, quand ils ont été dressés par un fauconnier habile. On lit dans une lettre de Culmannus à Gessner, qu'un Onocrotale privé accompagnait l'Empereur Maximilien à l'armée, et le suivait en volant. *Raymond* rapporte dans son dictionnaire Caraïbe, qu'il a vu un pélican si privé et si bien instruit par les sauvages, qu'après qu'il avait été peint de roucou le matin, pour le reconnaître, il s'en allait à la pêche, d'où il revenait le soir ayant sa blague (ventricule sous le bec, commune à tous les oiseaux à jabot) bien garnie de poisson, qu'il partageait malgré lui avec ses maîtres, parce qu'on lui passait un anneau au cou pour l'empêcher de l'avaler. Le Pélican pourrait donc être employé chez nous aussi utilement qu'en Chine.



Fantassin avec son arquebuse à mèche.

Fantassin avec son arquebuse à mèche.

S'il paraît certain que les Chinois ont connu l'usage de la Poudre à canon et des armes à feu, bien avant qu'il fût question en Europe, et de la poudre, plus ancienne elle-même que le cordelier Berthold Schwartz, à qui on en attribue l'invention ; et des canons, des mortiers et des bombes, quoique dès le treizième siècle, s'il faut en croire l'histoire de Venise, on sût lancer, au moyen du feu, *des globes de fer*, *auxquels les plus fortes murailles ne pouvaient résister;* il n'est que trop certain encore que, depuis la conquête de la Chine par les Tartares, la plus grande consommation de poudre dans cette contrée n'a lieu que pour leurs fêtes civiles ou religieuses, ou lorsqu'on rend les honneurs militaires aux grands fonctionnaires de l'État.

En Chine, depuis l'abdication de Kien-Long, la discipline de l'armée s'est entièrement relâchée. Sa force ne consiste que dans les masses; encore le nombre de combattans ne saurait-il offrir de compensation un jour de bataille, vu leur ignorance de toute espèce de tactique, et l'absence de courage personnel. L'uniforme des gens de guerre est incommode; pour les provinces du Sud, il est accablant. Tout est fourré, piqué, matelassé (1).

Deux courroies sont croisées sur la poitrine de ce Soldat : l'une, à droite, porte sa giberne, tandis que celle de gauche soutient son épée, dont la pointe est tournée en avant. Pour la sortir du fourreau, il est obligé de mettre la main droite en arrière. L'arquebuse qu'il tient est d'un travail plus grossier encore que ces fusils de pacotille qu'un avide armateur vend aux sauvages. Le support bifurqué que l'on remarque vers l'embouchure du canon, sert à fixer l'arme sur un rempart ou tout autre point d'appui. A l'endroit où se trouve chez nous la batterie, on reconnaît le porte-mèche, dont la forme est à peu près la même dans nos anciens mousquets à rouet. Plus d'une réflexion se présente à l'esprit, quand on songe que le gouvernement chinois s'obstine à maintenir parmi ses troupes l'usage de ces armes imparfaites (2), quand les fusils que fabriquent les armuriers du pays, rivalisent ceux qui ont été confectionnés en Angleterre et en France.

Au second plan, on aperçoit une tour, flanquant un village. Les soldats ont été appelés hors du corps-de-garde, par les sons d'un *Loo* (Tam-Tam), que frappe la sentinelle de faction sur la vigie, aussitôt qu'elle aperçoit quelque personnage de marque.

(1) « Quelques-uns de leurs uniformes (dit Sir Steaunton, en parlant des soldats qu'il vit sous les armes devant la pagode de Tong-Chou-Fou) étaient singuliers et pittoresques; mais ils semblaient plutôt faits pour figurer sur le théâtre que pour revêtir des hommes de guerre. Des gilets et des jupons piqués, des bottes de satin, avec des semelles de carton ou de papier très épais, et d'autres ajustemens de même nature, offrent un mélange de grossièreté et de mollesse peu fait pour des militaires. » (Macartney.)

(2) Les fusils chinois sont les plus mauvais que l'on puisse voir. Ils sont si mal faits, et ensuite si mal entretenus, qu'il doit être impossible de s'en servir. Les sabres sont courts, bien faits, légèrement courbés, et paraissent assez bons.
(M. Ellis, *Ambassade de Lord Amherst.*)

Schaal del.

Imp. Litho. de Mlle Formentin

Chaise à porteurs.

Chaise à Porteurs.

Sémédo assure, dans son Histoire de la Chine, qu'autrefois les carrosses étaient en grande vogue dans cet empire ; et que c'est de là qu'au seizième siècle la mode en vint en Italie. Mais il prétend que les Chinois ont renoncé depuis aux équipages, les regardant comme trop embarassans et trop dispendieux. A présent, sur leurs grands chemins, on ne rencontre point de voitures qui aient plus de deux roues ; et ces voitures, basses, grossières, non suspendues, ne valent guère mieux que les misérables charrettes d'Europe. Les gens au-dessus du commun voyagent à cheval, dans des chaises à porteurs, ou en palanquins ; et les dames, pour la plupart, dans des litières bien fermées, suspendues entre des chevaux ou des mulets.

Les chaises à porteurs sont élégamment ornées de glands de soie, et leurs formes, les peintures qui les décorent, ne présentent que de faibles différences qui tiennent uniquement, comme dans les barques et les gondoles des diverses provinces, aux habitudes locales, au climat, et principalement à l'emploi plus ou moins éminent, au rang distingué de l'homme opulent qui en fait usage.

Cette chaise élégante et commode, à en juger par sa couleur (1), ne pouvait appartenir qu'à un mandarin de l'un des premiers ordres de l'état. On voit qu'elle exigeait quatre porteurs.

Il nous paraît utile de faire observer qu'au lieu de tenir comme chez nous les brancards avec leurs mains, les Chinois soutiennent les transports de ce genre avec leurs épaules, au moyen d'une bretelle attachée par chaque bout à l'un des brancards, et au milieu de laquelle, lorsqu'il y a quatre porteurs au lieu de deux, on fixe comme ici une tige de bambou.

« Les chaises à porteurs de la Chine ont des bâtons ou brancards comme « celles d'Europe ; mais ce n'est point immédiatement ces bâtons que tiennent « les porteurs. Ils attachent entre les deux bouts une corde très lâche, ensuite « ils y passent un bambou, dont chaque extrémité s'appuie sur les épaules « d'un des porteurs. Cette méthode est moins fatigante que celle qu'on emploie « en Europe, parce que les hommes n'ont pas besoin de se courber pour « soutenir le fardeau avec leurs bras (2). »

(1) « Le Chin-Chaé ou Commissaire impérial, qui accompagnait l'ambassade, voyageait dans une chaise à porteurs verte ; cette couleur est particulièrement affectée aux personnages de marque. » (Lord Amherst.)

(2) Lord Macartney.



Musicien ambulant.

Musicien ambulant.

Ce Virtuose de carrefour peut colporter aisément son orchestre d'une province à l'autre. Une natte étendue par terre, pour siège le coffret qui renferme son bagage, le voilà tout préparé à se faire entendre. Il chante, en s'accompagnant d'une sorte de guitare; et en même tems, à l'aide de ses pieds nus, et de leurs orteils presque aussi flexibles que les doigts des mains, il frappe sur un tambour de basque ou Timbale aplatie; il fait résonner des cymbales bruyantes.

Le mérite de notre Troubadour chinois, à ce qu'il paraît, n'est point borné aux seuls instrumens dont il joue en ce moment. On aperçoit, à moitié sortis d'une enveloppe grossière, un *Yo*, flûte faite de bambou, et un *La-Pa*, trompette bien ancienne, puisqu'elle est due aux inventeurs du système musical.

A la gauche de l'Orphée voyageur, on remarque comme deux touches de métal liées à un bout de ruban, et que l'on serait tenté de prendre pour des castagnettes. Plus près de lui, se trouve une pièce de bois creux, ayant à peu près la forme d'un cœur; c'est encore un instrument à son usage. Ce bois sonore, quand on le frappe avec un maillet, rend un son désagréable et lugubre, pareil à celui que tire d'un morceau de bambou évidé, un soldat du guet ou veilleur de nuit de Pékin. Souvent même il arrive à ces derniers de substituer au bambou la pièce de bois en cœur.

On compte huit instrumens, dont aucun peuple ne conteste l'invention à la nation chinoise. Les autres, aussi nombreux que variés, ont ailleurs leurs analogues ou leurs modèles : tels que le luth, la mandoline, une espèce d'orgues portatives, etc. Le violon européen n'est encore entre les mains que d'un très-petit nombre d'initiés; les autres le remplacent par un instrument à peu près de la même forme, mais à deux cordes seulement, et dont l'origine est arabe ou persanne. Quant à la musique de ces Enfans privilégiés du Ciel, elle est presque aussi barbare que celle des Péruviens et des Mexicains (1). Leurs Lettrés prétendent qu'elle était meilleure autrefois. Telle qu'elle est, au reste, ils s'en contentent; et l'Empereur *Kang-Hi*, qui ne négligea rien pour faire adopter des innovations dont les avantages lui avaient été démontrés par les missionnaires, se vit contraint de rétablir l'ancienne musique dans toute son intégrité.

(1) Leur gamme est *imparfaite*, leurs clefs *irrégulières*, ils ignorent le *contre-point*, etc. . . .



U. Raynue del.

Imp. Litho de Mme Formentin

Peine de la Cangue.

Peine de la Cangue.

Le *Tçha*, sorte de châtiment que les Portugais ont fait connaître sous le nom de *la Cangue*, peut se comparer au Pilori, tel qu'il existait en France avant le dernier siècle ; mais avec cette différence que chez nous le délinquant n'était attaché que quelques heures au pilori, au lieu qu'en Chine, un malfaiteur est fréquemment condamné à porter ces entraves pendant des mois et des années. Quelquefois une main, et même les deux mains sont prises dans des ouvertures, aussi bien que le cou. Cette punition est regardée comme très déshonorante.

Quand on charge un coupable de ce poids infamant, c'est toujours en présence du juge, qui applique son cachet en rouge sur de longues bandes de papier, collées de manière que les deux parties de la Cangue ne puissent être disjointes sans opérer la rupture de ce cachet. Sur cette espèce de scellé, sont écrits en caractères noirs bien distincts, le nom du condamné, la faute qu'il a commise et la durée de la correction. Souvent l'arrêt, au lieu d'être tracé sur les bords de la Cangue, est écrit en gros caractères sur une tablette clouée derrière.

Les voleurs portent communément trois mois le *Tcha*. Pour faits de diffamations, filouteries, malversations, rixes publiques, on le porte quelques semaines. On a vu des débiteurs frauduleux, contraints de garder ce honteux fardeau jusqu'à ce qu'ils se fussent libérés. Une fois la Cangue scellée sur le cou d'un criminel, il ne peut plus voir ses pieds, ni porter ses mains à sa bouche ; il faut qu'on le fasse manger, et souvent il n'a d'autres alimens que ceux dont la pitié publique le gratifie pour apaiser sa faim (1).

On parvient néanmoins à adoucir la rigueur d'un tel supplice, soit que le Magistrat se montre moins inexorable, soit que la famille du condamné gagne quelques surveillants subalternes : alors il est permis à l'infortuné de prendre du repos, en s'appuyant sur une table, sur un banc, contre un arbre. Marche-t-il ? ses amis, ses parens soutiennent les coins du *Tcha*, et l'empêchent de peser sur ses épaules. Enfin, on lui fabrique un siège avec des montans qui portent tout le fardeau.

Un criminel ne peut être délivré du redoutable collier qu'en présence du juge qui a infligé le châtiment, et devant qui on l'a scellé. Ce mandarin lui fait ordinairement distribuer un certain nombre de coups de pan-tzée, et le congédie, après l'avoir exhorté à se comporter plus régulièrement à l'avenir.

(1) Ces colliers, formés de plusieurs pièces de bois unies ensemble, ne pèsent ordinairement que cinquante à soixante livres. On en a vu cependant peser jusqu'à deux cents, et accabler tellement les malheureux qui en étaient chargés, que bientôt, faute de repos et d'alimens convenables, ils expiraient de désespoir et de honte.

Schmit del

Imp. Litho. f. ... Formentin

Jeune Fille roulant des feuilles de thé

Jeune Fille roulant des feuilles de Thé.

Le Thé est la boisson ordinaire des Chinois, qui prétendent que le mot *Thé* est un terme corrompu de la province de Fo-Kien, et qu'il faut prononcer *Tchà*, expression propre de la langue mandarine.

On offre toujours le Thé, en Chine, à toute personne en visite, à quelque heure du jour qu'elle arrive. On sert ce breuvage, auquel on attribue des vertus singulières (1), dans des tasses de porcelaine à couvercles, afin d'en conserver les parties les plus volatiles. On ne le boit jamais chaud; un Chinois n'y met ni crème, ni sucre. On estime surtout une espèce de Thé nommé Thé *Pou-Yùl*, parce qu'on le cultive près du village de Pou-Yùl, dans la province de *Yun-Nan*. Ses feuilles, plus longues, plus épaisses, sont préparées en boule, au moyen d'un liquide glutineux. Cette sorte de Thé se vend très cher et ne convient qu'aux classes élevées. Le Thé de bonne qualité, au reste, est d'un prix plus élevé à Pékin qu'à Londres.

Ce sont ordinairement des femmes qui récoltent, font sécher et préparent de diverses manières les feuilles du végétal précieux qui fournit le Thé, après les avoir soigneusement triées; car la qualité de ces feuilles dépend moins du sol que de l'âge de l'arbrisseau et de l'époque des récoltes. La couleur et l'âcreté du *Thé vert* proviennent de ce que ses feuilles ont été cueillies avant leur maturité. Le Thé impérial chinois est le produit des premières feuilles, récoltées dans la saison convenable au sommet des plus petits rameaux. Ce Thé, d'un prix inexprimable, inspira à l'Empereur Kien-Long des vers dont il suffira de citer l'introduction pour en donner une idée.

« Mettre sur un feu modéré un vase à trois pieds, dont la couleur et la forme indiquent les longs « services; le remplir d'une eau limpide de neige fondue; faire chauffer cette eau jusqu'au degré « qui suffit pour blanchir le poisson ou rougir le crabe; la verser aussitôt dans une tasse de terre « de *Yué*, sur de tendres feuilles d'un Thé choisi; l'y laisser en repos jusqu'à ce que les vapeurs, « qui s'élèvent d'abord en nuages épais, ne forment que de légers brouillards; alors savourer lente- « ment cette liqueur délicieuse: c'est travailler efficacement à écarter les cinq sujets d'inquiétude qui « viennent d'ordinaire nous assaillir (2). »

(1) On prétend que les Chinois sont affranchis de la goutte, de la sciatique et de la pierre, par le grand usage qu'ils font du thé. C'est encore le premier antidote, dans le Japon, contre la faiblesse de la vue et les maladies des yeux. Nous entrerons dans tous les détails que cet arbuste exige aux articles relatifs à sa culture, et aux diverses préparations qu'on fait subir à ses feuilles.

(2) Ces vers, composés par Kien-Long, dans les forêts de la Tartarie, au-delà de la grande muraille, sous la tente où il se reposait des fatigues de la chasse, ont été écrits par ses ordres sur des tasses d'une porcelaine particulière, dont il avait établi une manufacture. « Je ne donne cette traduction, dit le Père Amyot, que comme une copie du « tableau d'un grand maître, car l'Empereur est un des premiers Lettrés de son empire. »



Imp. Litho. de Mlle Formentin rue St André des Arcs N. 59

Pompe funèbre.

Pompe funèbre.

Le maître des cérémonies de ce cortége funéraire est un Bonze. Il tient d'une main une mèche parfumée, et dans l'autre un rameau de feuilles d'étain dorées, avec des petards, qu'il fait partir toutes les fois qu'il passe devant une Pagode, ou tout autre édifice consacré à la divinité. Il est suivi de quatre musiciens, avec Tam-Tam, flûte et trompettes. Viennent ensuite deux desservans, balançant des bannières de soie, chargées de légendes, et dont les bâtons, recourbés en forme de crosse, portent des lanternes. Ceux-ci sont immédiatement suivis par deux pleureuses en deuil, vêtues de robes lâches, et la tête couverte d'une bure grossière. Derrière ces pleureuses à gage, on aperçoit le parent le plus proche de la personne décédée. Ses vêtemens salis, déchirés (1), annoncent le désordre de son ame. Il paraît se traîner à peine, tant la douleur l'accable; et les deux individus qui soutiennent sa marche chancelante affectent de faire les plus grands efforts pour l'empêcher, dans son désespoir, de s'arracher la barbe ou les cheveux, ou d'attenter à ses jours en se portant des coups violens.

Le corps est placé dans un cercueil découvert, d'un bois très épais, peint et vernissé avec soin (2). Sur la bière est posé un auget, contenant les viandes préparées pour offrandes; au-dessus s'élève un dais en forme de double toit comme un *Ting*. Ce dais, peint et doré, est encore enjolivé par des festons et des guirlandes de soie. Tout cet attirail est porté par quatre hommes. La marche est fermée par un chariot à deux roues, ouvert par devant, et dans lequel sont trois femmes, vêtues de blanc, les cheveux épars, les tresses détachées, et paraissant livrées à la plus profonde affliction. On voit qu'entièrement en opposition avec les coutumes et les préjugés de la plupart des nations modernes de l'Europe, où le blanc est considéré comme le symbole de la joie, et consacré de préférence aux fêtes nuptiales, la couleur blanche est à la Chine l'emblème de l'affliction et de l'infortune.

Cette cérémonie funèbre eut lieu à Macao. En avant du cortége, on remarque une large pierre avec une inscription tumulaire. On voit au-delà une partie du champ des morts, sur une côte aride où sont semés quelques tombeaux (3).

(1) L'étoffe qui sert pour le deuil est d'un blanc sale et tirant sur le jaune, à en juger du moins par toutes les peintures chinoises.

(2) Ces cercueils, ornés de peintures fort jolies, se trouvent dans des boutiques. Un Chinois achète d'avance son cercueil, il se plaît à en augmenter les enjolivemens. Il conserve dans sa maison, il contemple avec une satisfaction particulière le dernier meuble qui doit lui servir et renfermer sa dépouille mortelle.

(3) Les Chinois placent de préférence les cimetières dans les terrains qui ne sont point propres à la culture; ils regardent ces lieux comme devant être naturellement plus tranquilles. Au reste, le plus pauvre paysan se garde bien de toucher à l'endroit où un monticule de terre annonce qu'on y a déposé des restes humains. Steaunton.)



Femme de Mandarin

Femme de Mandarin.

La petitesse des pieds de cette dame, dont la parure annonce un rang élevé, l'oblige de marcher d'un pas si mal assuré et avec tant de précautions, qu'on ne saurait la regarder sans une impression pénible. « La plupart des femmes, même celles de la moyenne et de la dernière classe, ont le pied extrêmement petit, et en quelque sorte tronqué. On dirait que le bout en a été coupé par accident, et que le reste a conservé sa grosseur naturelle; elles le couvrent même de ligatures, comme si c'était une véritable amputation (1). » Il en résulte que les pieds d'une beauté chinoise ont rarement plus de quatre pouces de long. Cette coutume, attribuée à la jalousie des maris (car on a long-temps cru que l'on estropiait les femmes en Chine pour les empêcher de sortir), doit son origine à la mode, plus puissante quelquefois que les institutions. L'histoire rapporte que les femmes des grands dignitaires, désirant ressembler à certaine impératrice, célèbre par la petitesse de ses pieds, se servirent de chaussures extrêmement étroites; mais que, n'ayant pu cependant atteindre à cette perfection tant souhaitée, elles prétendirent en léguer le don à leurs filles, et obtenir pour elles de l'art ce que leur avait refusé la nature. Dans une contrée où il n'existe point de noblesse héréditaire, cet usage ridicule sert à constater du moins que l'on tient à une famille distinguée par son rang et ses richesses, où par conséquent on n'a pas besoin de marcher (2).

Un *Talapat* ou cache-soleil est dans une des mains de cette grande dame, qui paraît avoir passé le printemps de l'âge. Elle tient de l'autre une fleur artificielle que l'on fabrique avec la moelle du *Tong-tsao* (3), divisée en feuillets aplatis, teints de diverses couleurs.

(1) « Ces femmes doivent beaucoup souffrir, mais elles s'assujettissent à cette mutilation pour imiter les dames de qualité, dont on a coutume d'arrêter, dès leur plus tendre enfance, la croissance, non-seulement du pied, mais de toute la partie inférieure de la jambe. On laisse à l'orteil sa position naturelle, et l'on courbe les autres doigts, jusqu'à ce que, comprimés et adhérents sous la plante du pied, ils ne puissent plus en être séparés..... Les jeunes filles sont long-temps à ne pouvoir marcher sans être soutenues, et même par la suite leur démarche est chancelante; elles ne s'appuient que sur le talon..... Si on leur demande la raison de ce procédé, ils répondent qu'ils n'en ont point d'autre, si ce n'est que c'est une coutume qu'ils observent depuis deux mille huitante ans, et qu'ils ne font que suivre l'exemple de *Tacha*, femme de l'empereur *Chei*, laquelle étoit douée d'une si parfaite beauté, qu'ils l'estimoient une déesse, et pour cette raison ils lui ont donné le nom de *Vénus chinoise*, de qui le plus bel attrait ne consistoit qu'en la petitesse de ses pieds, ce qui ne provenoit, selon leur créance, que de la force des liens dont on s'étoit servi pour les serrer. D'autres personnes disent que cette coutume provenoit d'une loi qu'avoient autrefois instituée les Sages, pour apprendre aux femmes qu'elles ne doivent pas courir les rues et les lieux publics, mais rester dans la maison de gré ou de force. » (Kircher, *Chine illustrée.*)

(2) « L'indolence commune à tous les Orientaux les empêche de sentir la privation du plaisir de la promenade; et comme les femmes chinoises d'un certain rang ne sauraient sortir à pied, ce que les deux sexes trouvent au-dessous de leur dignité, depuis Constantinople jusqu'au Japon; il s'ensuit que, de tous les membres, les pieds sont ceux dont elles peuvent le plus aisément se passer. » (Le comte de Lévis.)

(3) L'arbrisseau appelé *Tong-tsao* aurait des feuilles ressemblantes à celles du *Palma-Christi*, selon les missionnaires, et selon un célèbre auteur chinois, pareilles à celles du *Nénuphar*, mais plus grasses. On trouve au milieu du tronc, sous un bois semblable à celui des cannes, une substance très-blanche, moins serrée que la chair du melon, mais aussi unie. Ce corps léger tiendrait le milieu entre la nature du bois et des moelles ordinaires. Le mot *Talapat* vient de *Talapoins*, prêtres d'idoles.



Vidal del. Imp. Litho. de Mlle Formentin

Marchand calculant sur son Swan-pan

Marchand calculant sur son Swan-pan.

Les Marchands, les Artisans chinois sont experts en fait de calculs. Mais si nos bons Échevins, pour abréger le temps, avaient jadis leur *Barême*, les industriels de Canton et de Pékin ne sauraient terminer la moindre opération d'arithmétique sans un instrument appelé *Swan-Pan*. Cet instrument, dont on voit ici la forme, est une espèce de table, divisée en deux compartiments. Des fils d'archal ou tringles de fer traversent ces compartiments, et à chacune de ces tringles sont enfilées cinq boules mobiles dans une des cases, dans l'autre case deux boules seulement (1). Ainsi, sauf de légères différences, le Swan-Pan des Chinois ne serait autre que l'*Abacus* des Romains, qui n'était lui-même que l'*Abaque* des Grecs (2). Les Russes font encore usage, surtout dans leurs armées, d'un instrument presque semblable.

On n'apprendra pas sans surprise que dans les transactions commerciales de Canton, où se pèsent quelquefois des milliers de caisses de thé et de balles de marchandises, les négociants chinois déterminent sans se tromper les sommes totales, bien avant que les courtiers européens aient posé leurs chiffres et fait leurs calculs. Le Père Martini, dans son Histoire de la Chine, assure que les Chinois se servaient du Swan-Pan deux mille sept cents ans avant J.-C. Ce serait vers le temps de l'expédition des Argonautes.

(1) « Le peuple ignore généralement les premières opérations de l'arithmétique. Dans les boutiques,.... on enregistrait les articles vendus et l'on inscrivait les prix en caractères qui exprimaient les mots de la langue, et non en chiffres proprement dits....faute de connaître les chiffres arabes ou d'autres signes qui puissent les suppléer. Ils font leurs calculs avec un instrument appelé *Swan-Pan*. Il consiste en boules enfilées avec des fils d'archal sur différentes colonnes, disposées suivant les principes de la numération décimale. Les boules qui figurent les unités sont sur la première colonne à droite; les autres vont avec une progression décuple, en s'avançant vers la gauche. »

(*Voy. de* Macartney.)

(2) L'*Abaque*, qui servait à compter, était composé, chez les Grecs, d'un carré long évidé, sur lequel étaient tendus des fils auxquels on enfilait des boules. La manière de s'en servir était de faire valoir chaque boule une unité ou une dizaine, et de les ajouter en les réunissant, ou de les soustraire en les séparant.

Fulvius Ursinus et Ciaconius conjecturent, d'après d'anciens monuments, que cet Abaque fut connu des Romains; mais ils croient que l'usage de compter avec des jetons, *calculi*, prévalut. Le cabinet de Sainte-Geneviève renferme cependant un Abaque qui paraît romain. Cette antique, qui est peut-être unique en France, est formée par une plaque de bronze carrée. On y a pratiqué plusieurs rangs de lignes évidées, au travers desquelles passent des boutons mobiles rivés par-dessous. Des nombres gravés au bas de chaque ligne évidée expriment la valeur des différents boutons; de sorte qu'en les avançant ou en les reculant, on peut faire toutes les opérations de l'arithmétique.

(*Encyclopédie Méth.*)

Abacus erat mensa calculatoria, sive tabella numeraria, veteribus Romanis usitata, in quâ numeri, ut deleri possent, ducebantur. (Pitiscus.)



Porte Insigne impérial.

Porte-insigne impérial.

Lorsque l'Empereur de la Chine fait son entrée dans Pékin, ou quand il quitte son palais de *Yuen-min-Yuen*, près de la ville de Haï-Tien, pour sa résidence d'été à Zhé-Hol, au-delà de la grande muraille, des troupes nombreuses, une double haie de Mandarins, de Régules, de Princes tartares et chinois, se déploient, aussi loin que l'œil peut s'étendre, sur la route que doit parcourir le *Fils du ciel*, l'Autocrate redouté de l'*Empire du Milieu*. Parmi son escorte, en tête des officiers de sa maison qui composent le cortége, on remarque des espèces de hérauts d'armes, et un grand nombre d'eunuques et de gens de guerre, avec des bannières de formes variées, des étendards où l'on a brodé le dragon à cinq griffes (1), de triples ombrelles d'une grande dimension, et d'autres emblèmes du pouvoir suprême. Ce dessin représente un soldat chargé de porter une planche sculptée et dorée, sur laquelle sont tracés des caractères chinois. Ces hiéroglyphes, dont l'artiste n'a pu saisir sur les lieux que les contours et les principaux linéaments, servent à expliquer, dit-on, quelques-uns des nombreux titres de sa majesté chinoise.

La tunique de ce Porte-Insigne est de l'étoffe de coton appelée *nankin*, semée de fleurs d'or, avec disque d'azur. Les plis qu'elle forme, arrondis vers le milieu du corps, sont retenus par le ceinturon jaune ou impérial, dont les fonctionnaires attachés directement à la personne du monarque ont seuls le droit de se parer, et qui les distingue. Des jarretières croisées servent à fixer le pantalon autour des jambes. On ne lui voit point de bottes, mais de larges souliers d'étoffe, à semelles épaisses.

Le chapeau de paille de riz offre un tissu d'un travail extrêmement délicat. Une bride le tient arrêté sous le menton, et une frange de soie écarlate en couvre la sommité, où une plume d'un oiseau inférieur au paon est attachée. On peut encore remarquer ici que le sabre, ainsi qu'il est d'usage entre les militaires, se porte la poignée en arrière.

(1) Les grands de la Chine ont la permission de faire peindre des dragons sur leurs maisons et leurs équipages; mais ils ne doivent avoir que quatre griffes à chaque pied. (*Miss. Étr.*)



Schaal 1820.

Imp. Litho de Mlle Formentin

Psylles Chinois.

Psylles chinois.

DANS nos climats, on poursuit le serpent, on le terrasse, on l'écrase; en d'autres contrées, on le respecte, on l'adore, on le déifie. Le serpent *fétiche* de Guinée a son temple, ses lévites et ses prêtresses. L'Américain sauvage ne voyage guère sans sa couleuvre familière : ennemie de tous les autres reptiles, cette couleuvre domestique est la gardienne fidèle de la demeure du pâtre. Le serpent était chez les Grecs le symbole de la santé. N'adorait-on pas Esculape sous l'emblème d'un serpent dans la ville d'Épidaure? Ainsi tour-à-tour objet de vénération ou d'effroi, le serpent fut offert à la curiosité des peuples. Chez les anciens, comme chez nous, il dut naturellement servir aux spéculations d'une classe d'hommes habitués à vivre aux dépens d'autrui. Dans l'Inde, pour quelque argent, des malheureux ne craignent point de s'offrir en spectacle dans une lutte sanglante avec des cérastes qui les couvrent de morsures; en Égypte, à la fête d'Ibrahim, les convulsions des Psylles, dévorant des serpents vivants, sont pour la multitude étonnée la partie la plus intéressante de la pompe religieuse (1). En Chine, enfin, quelques Saltimbanques, à qui le gouvernement ne permettrait point de mendier, gagnent leur vie à montrer de ville en ville des serpents apprivoisés.

L'industrie du Chinois, qui porte un serpent vivant autour du cou, consiste à mettre la plus grande partie de l'animal, la tête la première, dans sa bouche, pour une petite pièce de monnaie; et celui des spectateurs qui désire faire l'épreuve peut l'en retirer par la queue. L'autre jongleur est représenté au moment même où il saisit un serpent.

En Chine, comme dans les autres parties de l'Asie, certains individus n'ont d'autre métier que de prendre des serpents. Ces hommes ont le secret de glisser la main le long du corps de l'animal, d'une manière si douce, qu'il ne s'effraie point. Ils parviennent insensiblement ainsi tout près du derrière de la tête, et, la pressant alors subitement, ils empêchent le reptile d'échapper et de leur nuire. On en tire alors les crocs et le venin, et on le met dans un panier, que le preneur de serpents porte à sa ceinture.

(1) Ces Ophiophages ou mangeurs de serpents se donnent principalement en spectacle à la fête de *Sidi Ibrahim*, dans la ville de Rosette. Ce Sidi Ibrahim ou *Seigneur Abraham* n'est autre chose que le patriarche Abraham, dont les Arabes descendent par Ismaël. « A quelques pas des Scheiks, dit Savari, j'aperçus une troupe de forcenés, les bras nus, le regard farouche, tenant à la main d'énormes serpents, qui formaient des replis autour de leur corps et faisaient des efforts pour s'échapper. Ces Psylles (ainsi appelle-t-on ces êtres singuliers), les empoignant fortement autour du cou, évitaient leurs morsures, et, malgré leurs sifflements, les déchiraient avec leurs dents et les mangeaient tout vivants. Le sang coulait de leur bouche; d'autres Psylles s'efforçaient de leur arracher leur proie : c'étaient des combats à qui dévorerait un serpent. »

Les Psylles forment une secte d'inspirés. Le grand-maître *souffle l'esprit* au néophyte; c'est-à-dire qu'après quelques paroles mystérieuses, il lui souffle dans la bouche. L'initié, saisi de saintes convulsions, les bras et les jambes crispés, les yeux hors de la tête, déchire alors l'animal avec les dents. M. Denon, à qui nous empruntons ces derniers détails, ayant bien remarqué comment, en attaquant les serpents d'une main, les Psylles les saisissaient avec l'autre tout auprès de la tête, en fit, à leur grand scandale, tout autant qu'eux et sans danger.



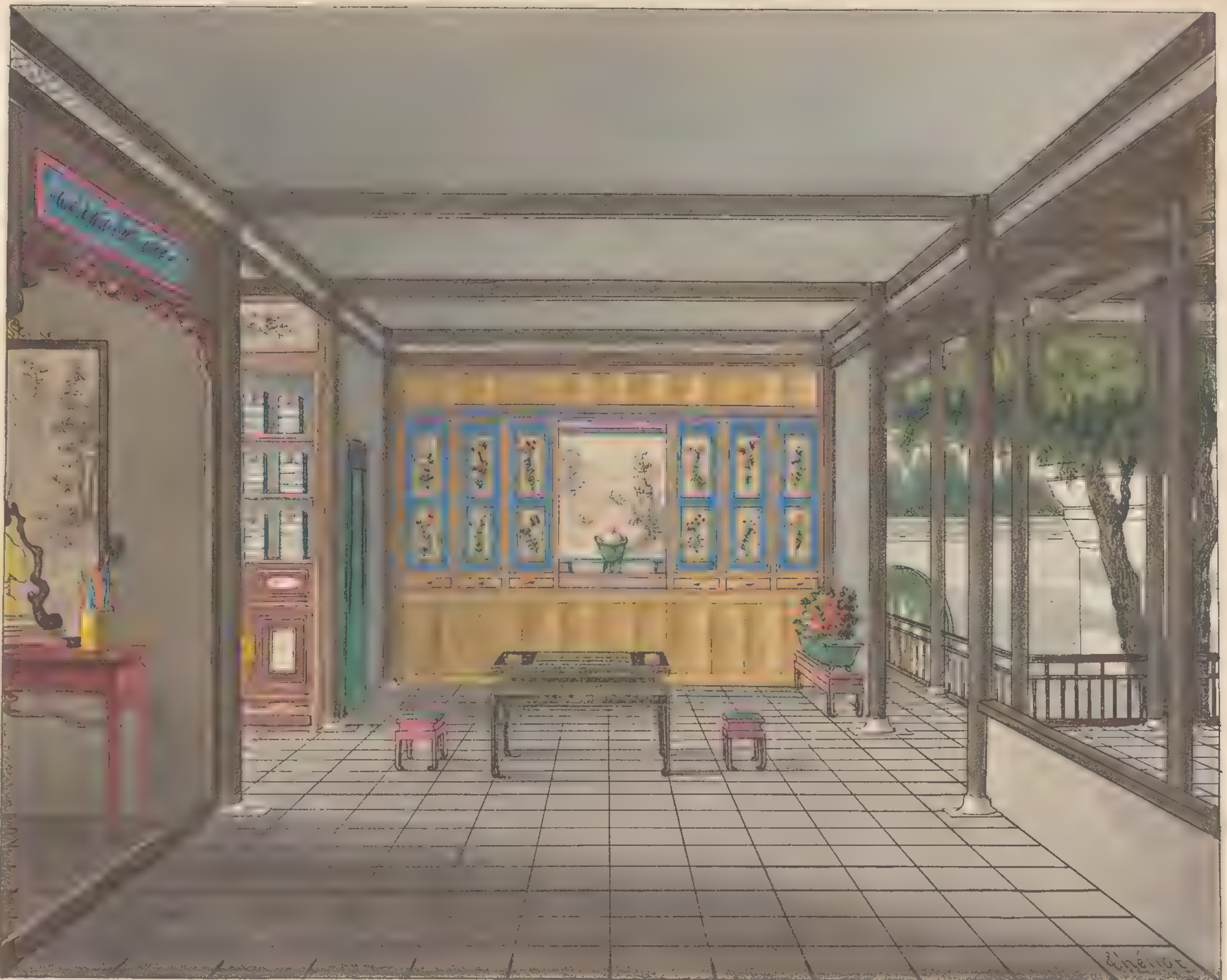
Criminel dans une cage

Criminel dans une cage.

Ce malfaiteur est offert à la curiosité publique, dans une place ou tout près de la porte d'une ville, comme un exemple des vengeances de la justice et de la sévérité des lois. Enfermé dans une cage où rien ne peut le soustraire aux regards, il est encore attaché par une chaîne qui prend depuis le cou, maintenu par un carcan de fer, jusqu'à la cheville du pied, d'où part une seconde chaîne, roulée autour d'un des angles de cette lourde prison de bois. Deux barreaux mobiles en ferment l'entrée : ces barreaux sont assujettis par un verrou rond à queue, qui traverse plusieurs gâches et qu'un cadenas empêche de glisser. Une planche sert à la fois de siége et de lit au prisonnier.

De quel délit ce malheureux s'est-il donc rendu coupable, et quel sera le terme de ses souffrances? Serait-ce un criminel d'État? Mais la moindre faute de ce genre est punie d'une mort irrémissible. Un fils dénaturé? Ignore-t-on que des menaces, que des imprécations contre les auteurs de ses jours, emportent la peine capitale en Chine, et que l'insensé qui les frapperait jusqu'à effusion de sang serait écorché vif! Les lenteurs salutaires de toutes les juridictions de Pékin ne feraient que retarder son terrible supplice (1). Hélas! peut-être qu'atteint seulement d'aliénation mentale... Non, tous les secours de la plus touchante humanité sont prodigués aux infortunés dont la raison est égarée. Il est moins pénible de croire que le coupable qui subit ici la peine qu'il a encourue, convaincu d'un forfait que sans doute il n'a pu consommer, malgré l'intention trop manifeste de la haute trahison ou de l'homicide, a vu sa peine commuée par le souverain, dans un jour de clémence; et que, pour effrayer ceux qui seraient tentés de l'imiter, on exige qu'il paraisse ainsi aux regards du peuple, tel qu'un fou furieux, une bête féroce, hors d'état de nuire.

(1) Les affaires criminelles passent le plus souvent par cinq ou six tribunaux, avant qu'on en vienne à une sentence décisive. Ces tribunaux sont subordonnés les uns aux autres, et ont droit de revoir tous les procès, et de faire des informations exactes sur la vie et les mœurs des accusateurs et des témoins, aussi bien que sur les crimes des personnes qu'ils doivent juger..... A la réserve de certains cas extraordinaires, nul Mandarin, nul tribunal supérieur ne peut prononcer définitivement un arrêt de mort..... Tous les jugements de crimes dignes de mort doivent être examinés, décidés et contre-signés par l'empereur..... Cette lenteur dans les procédures fait qu'il est rare que l'innocence soit opprimée : mais aussi elle fait rester long-temps les accusés en prison. (L'abbé Lambert.)



Chambre de Compagnie chez les Gens aisés

Chambre de compagnie chez les gens aisés.

L'INFLUENCE du gouvernement chinois sur le caractère de la nation est trop sensible, trop palpable, surtout en public, pour qu'on n'éprouve pas un désir extrême de suivre ce peuple singulier dans les divers actes de la vie privée (1). On conçoit dès-lors le besoin de notions exactes sur les mœurs et les habitudes des différentes classes; car les variations de la température, soit au Nord, soit au Sud, et jusqu'au régime diététique, tout, chez les Chinois, doit nécessairement réagir sur les distributions intérieures et l'ameublement de leurs demeures. Pour le peuple, on sait qu'en Chine plus qu'ailleurs, il est réduit à se contenter du plus petit espace possible; mais les familles opulentes, les gens en place, ont de vastes appartements, malgré les lois somptuaires encore en vigueur, en dépit de cette maxime des Sages, que plus le palais du riche est spacieux, plus la chaumière du pauvre est resserrée.

Cet intérieur pourra donner une idée de la manière dont les particuliers qui jouissent d'une certaine aisance ornent la pièce principale de leurs maisons. « La grande chambre, ou le salon, a communément 18 à 20 pieds de long et environ 20 de large. Le côté qui regarde la cour est entièrement ouvert. Le pavé est composé de quartiers de pierre ou de marbre de diverses couleurs. Les murs des côtés sont couverts de nattes, à la hauteur de 3 ou 4 pieds; le reste est proprement garni de papier blanc, cramoisi ou doré. Au lieu de tableaux, les Chinois suspendent de grandes pièces de satin ou de papier, mises en cadre et peintes en imitation du marbre ou du bambou..... Les maisons élégantes sont entourées d'un rang de colonnes de mélèze parallèles aux murs extérieurs. Le toit repose sur le mur et se prolonge jusque sur les colonnes. Les meubles, extrêmement simples, sont peints et couverts d'un élégant vernis. » Par ces détails, puisés dans Chambers, et dans sir Steaunton, une partie des objets retracés ici n'exigent plus qu'une explication rapide. En face du péristyle, soutenu par des colonnes, et vers le fond, à gauche, se trouve la porte de la chambre à coucher, que voile une draperie verte. On voit ensuite une partie de la bibliothèque et du cabinet d'étude, puis une autre pièce entièrement ouverte, avec une console qui supporte divers ustensiles de ménage.

Peu de meubles garnissent ce salon : le principal est une table en laque du Japon. Le pied de la corbeille de fleurs et les deux tabourets sont en bois peint en rouge et vernissé. On aperçoit au fond de la chambre, sur une tablette, un Ting de bronze ou vase à parfums, et, derrière, un dessin à l'encre de la Chine. On ne remarque point de fenêtre : le jour ne pénètre qu'à travers un grillage ménagé entre les doubles poutres qui soutiennent le toit.

(1) Le peuple est ce qu'on le fait : les Anglais en eurent de fréquents exemples en voyant l'effet que produisait sur la basse classe du peuple la verge de fer d'un gouvernement despotique. Quand ces hommes étaient à l'abri de la crainte, ils paraissaient gais et confiants; en présence de leurs magistrats, leur contenance était timide et embarrassée. (*Voy. de* MACARTNEY.)



Dame tartare de haut parage

Dame Tartare de haut parage.

La mode, qui fait consister dans un petit pied, ou plutôt dans un pied tronqué, difforme, le principal mérite d'une beauté chinoise, n'étend pas jusqu'à ce point son empire sur les filles et les femmes des conquérants de la Chine. Au risque d'exciter le mépris de leurs fières rivales, les dames tartares conservent à leur pied sa grandeur naturelle. A tout autre égard, et jusque par les traits du visage, elles ressemblent exactement aux Chinoises (1).

Ce dessin représente une femme de la plus haute classe, en costume de cérémonie. L'habillement de dessus, de satin richement brodé, laisse distinguer la robe de soie qu'il recouvre. Sous cette robe est une espèce de veste en crêpe ou gaze, et immédiatement sur le corps un filet de soie. Le caleçon, qui se porte en tout temps, est fait d'étoffes adaptées à la saison. La robe s'étend presque du menton jusqu'à terre; de longues manches cachent les mains: on n'aperçoit que le visage. On regarderait en Chine une draperie transparente ou des vêtements coupés de manière à laisser seulement soupçonner les formes, comme un outrage à la morale publique, un affront à la pudeur, et la police du pays en ferait prompte justice.

Les Tartares, comme les Chinoises, ne sont point du tout étrangères à l'usage de la pipe, et mêlent à la fumée du tabac les odeurs orientales les plus fortes. Accoutumées à se peindre la peau, elles consacrent à cet usage une composition de rouge et de blanc, qui donne à leur teint l'apparence de l'émail (2). Le fard dont elles se servent est, dit-on, d'une qualité moins pernicieuse que le nôtre, quoique le résultat de tous ces cosmétiques soit de détruire la fraîcheur naturelle, de créer des rides avant l'âge. Et cependant, condamnées à la retraite la plus absolue, ces femmes ne recherchent point des appas factices pour captiver un essaim d'adorateurs : toute leur coquetterie prend sa source dans le désir de rendre leur beauté plus parfaite aux yeux d'un seul homme, de cet homme, leur gardien, leur guide, qui doit suffire seul à leur félicité. Semblables à ces tulipes rares que cultive un riche Batave, et qui fleurissent pour n'être admirées que de lui seul, l'épouse du Mandarin de dernière classe, et les femmes du puissant *Colao*, brillent en leur printemps, arrivent à l'automne de la vie, se flétrissent et meurent en la possession du même propriétaire (3).

(1) Leurs traits sont d'une finesse extrême; leurs yeux ont la couleur et la vivacité de ceux de la gazelle.

« Suivant les préceptes qu'elles ont reçus de leurs mères, elles s'allongent les paupières pour avoir les yeux peu ouverts, elles se tirent les oreilles pour les avoir longues, elles s'aplatissent le nez pour l'avoir court.... Elles laissent croître leurs ongles, et ne conservent de leurs sourcils qu'une ligne arquée et fort mince. »

(2) « L'emploi du blanc et du rouge pour animer leur teint est très-commun parmi elles. Elles tracent une petite raie d'un rouge très-vif sur la lèvre inférieure, et elles ont un art tout particulier pour imprimer à leurs sourcils la forme d'un arc extrêmement délié et du plus beau noir. »

(3) Les Chinois n'ont qu'une femme légitime; mais il leur est permis d'avoir des concubines tant qu'ils peuvent en nourrir. Elles sont soumises à l'épouse, et tous les enfants l'appellent leur mère, et sont tous légitimes, de quelque mère qu'ils naissent..... *(Lettres chinoises.)*



Bonnetier.

Bonnetier.

On voit dans cette planche de quelle manière se fabriquent les chapeaux ou bonnets que les Chinois des classes supérieures portent pendant l'été. Ces bonnets sont ordinairement faits d'une sorte de canne, fendue très-mince, et dont les légers brins sont artistement entrelacés. La touffe de poil qu'on y met comme ornement est d'une finesse, d'une légèreté extrêmes. Ce poil long et soyeux se trouve sous le ventre d'une espèce particulière de vaches, et on le teint d'un rouge éclatant. Telle est la multiplicité des demandes que le commerce reçoit de ces bonnets, qu'une seule boutique en a vendu, dit-on, un millier dans une matinée.

Dans les deuils de cour, l'étiquette exige que la touffe rouge soit supprimée; alors on porte le bonnet sans poil pendant vingt-sept jours.

Les modes des Chinois ne varient point; on l'assure du moins : d'une invention presque antédiluvienne, on les regarde comme un emblème de la stabilité de leurs affections. Tout atteste cependant jusqu'à quel point les Tartares, leurs vainqueurs, ont dû influer sur les mœurs et les coutumes des diverses provinces; et, pour ne parler ici que de la coiffure, certes, si elle est, à la chevelure près, ce qu'elle était avant la conquête, il faut avouer qu'ils avaient, dès les premiers âges, modifié à l'infini la forme des chapeaux et des bonnets. On en voit de toute dimension et de toute matière, depuis le bonnet à douze pendants et à cent quarante-quatre pierres précieuses, dont se parent les empereurs chinois, jusqu'à la toque rayée du simple Coulis, jusqu'au large chapeau de rotin du pauvre cultivateur (1).

(1) Le bonnet de philosophe, en forme de cône, avec bouton de métal, est de drap blanc; une touffe de laine rouge retombe en arrière. Le bonnet de lettré est orné d'un bourrelet gris de lin: le cône, plus obtus, est rouge, avec bouton blanc transparent ou opaque, selon le grade, et deux petites branches à feuilles d'or au sommet. Les Bonzes Ho-chaung ont des bonnets à calotte arrondie, avec cercle ou couronne rouge découpée et brodée en or. Deux bandelettes noires, bordées de jaune, retombent sur chaque épaule. D'autres Bonzes ont des bonnets plus simples, des espèces de schakots, tout noirs, ainsi que les bandelettes. Les bonnets des soldats sont noirs, avec bourrelet gris et une espèce de fer de lance au sommet: les chefs seuls portent des touffes de laine blanche. Les chapeaux des musiciens, de paille jaune, en forme de ruche, ont des boules ou clochettes aux bords, et au centre un petit globe rouge surmonté d'une plume. Les Coulis ou porteurs offrent une grande variété dans leurs bonnets: ces bonnets sont rayés en divers sens, noirs et gris, avec bourrelet rouge et noir, bleu céleste et gris, ou bleu foncé, rouges et blancs, avec une plume blanche, bleue, verte, etc. Il est probable que la forme, comme la couleur de ces derniers bonnets, dépend du rang des maîtres de ces porteurs, et des fonctions que ceux-ci remplissent, soit qu'ils portent des palanquins, des chaises à porteurs, etc., etc. (Cris de Pékin, *manuscrit oblong.*)



Forgeron travaillant

Forgeron travaillant.

Un des traits caractéristiques des nations orientales, c'est leur aptitude à fabriquer presque tous les ouvrages d'arts, et surtout les ustensiles d'un usage journalier, par des procédés industriels d'une extrême simplicité, et, dans un même laps de temps, en se servant d'outils beaucoup plus grossiers que les nôtres. Mais en Chine, ce qui frappe surtout l'observateur, c'est que les instruments employés le plus ordinairement ont dans leur construction quelque chose de particulier. « Cette différence est quelquefois très-légère; néanmoins elle achève de prouver que ces outils n'ont point eu de modèles dans ceux d'Europe, et ne leur en ont pas davantage servi. Ainsi le dessus de l'enclume, qui partout ailleurs est plat et un peu incliné, a dans la Chine une forme convexe. » Ajoutons que les artisans chinois sont rarement à poste fixe; que plus rarement encore on les trouve établis dans des ateliers convenablement disposés pour le métier qu'ils exercent. Presque toujours, au contraire, ils vont de ville en ville, et parcourent le pays, chargés de tous les ustensiles de leur état, ou charriant leur boutique ambulante.

Le forgeron est, de tous les artisans chinois, celui dont la profession exige un plus grand nombre d'outils; et cependant son travail est le plus imparfait de tous. Ce n'est pas que le fer qu'il emploie soit d'une qualité inférieure; mais il le travaille mal, il n'en sait point tirer parti. Vainement exigerait-on de lui de forger un gond, d'établir une serrure; on n'en obtiendrait pas même un clou passable.

Le soufflet du forgeron consiste en une longue boîte carrée avec un piston (1). Cette boîte, qui lui sert de siége lorsqu'il ne forge point, renferme ses outils, quand il est en route. C'est ainsi que le barbier chinois se fait un siége de son panier; et que le menuisier, à qui sa toise ou règle tient lieu de bâton de voyage, transforme en coffre l'établi sur lequel il travaille, et y renferme ses rabots, ses scies, tous ses outils enfin. Tels sont les procédés simples et commodes qu'emploient des milliers d'individus de tous les corps de métiers, tant en Chine que dans l'Indoustan.

(1) « Le soufflet chinois se place dans un sens horizontal... Ce soufflet est fait comme une boîte, à laquelle s'adapte si bien une porte mouvante, que quand on la retire en arrière, le vide qu'on opère dans la capacité fait que l'air entre avec impétuosité par une espèce de soupape. En même temps le vent sort par une issue opposée. Le même effet se continue quand la porte est poussée en avant. L'espace étant diminué, l'air comprimé s'échappe en partie par la même ouverture. Si, au lieu de cette porte mobile, on adapte un piston à la boîte, l'air étant alternativement comprimé entre le piston et les deux extrémités de la boîte, sort continuellement. Ainsi ce soufflet, à double ame, ou perpétuel, produit deux fois autant d'effet que le soufflet ordinaire. » (Voyage de Macartney.)



Imp. Lith. de Hon. Jouvent

Un Lama.

Un Lama.

En Chine, comme en Tartarie, depuis la dernière conquête des Mant-choux, tout le Clergé, quelle que soit la diversité des sectes, jouit à-peu-près d'une égale considération, du moins en apparence; et sa manière de vivre, son costume, présentent une grande analogie. Les prêtres sont aussi les seuls, chez les deux nations, qui aient la tête entièrement rasée. Leur habillement ordinaire consiste dans une robe flottante, dont le large collet, de couleur variée, est de soie ou de velours. Quant à la couleur de la robe, elle est déterminée par la caste particulière, dont le Bonze ou le Lama fait partie: c'est l'uniforme, en quelque sorte, qui fait connaître le corps auquel ils appartiennent, le monastère qu'ils habitent.

Ce dessin est l'exacte représentation de l'un des desservants du *Pou-ta-la*, ou grand temple de *Fo*, situé non loin de la résidence impériale, près de la ville de Zhe-Hol, en Tartarie. Comme attachés directement à la maison de l'Empereur, ces religieux ont le droit de porter la couleur impériale; aussi sont-ils entièrement habillés de jaune. Leurs chapeaux, dont le bord est extrêmement large, sont fabriqués de paille de riz, ou tissus de légers brins de bambou, entrelacés avec un art admirable. Nous avons déja fait remarquer, à l'article du Bonze, que généralement en Chine les chapeaux sont des espèces d'ombrelles, destinées à garantir la tête des rayons du soleil et des injures du temps.

Le *Pou-ta-la*, ou grand collége des Lamas, que l'on aperçoit dans l'éloignement, en contient huit cents, consacrés uniquement au culte de Fo. On sait que la dynastie régnante est de cette secte toute-puissante au Thibet; ce qui n'empêche pas, au reste, l'Empereur de sacrifier tous les ans au *Tien*, dans la capitale de l'Empire.

Les bâtiments du *Pou-ta-la* forment un carré parfait, flanqué de petites constructions accessoires, dans le style de l'architecture chinoise. Chaque aile de cet immense édifice a deux cents pieds de longueur, sur une hauteur à-peu-près égale. On y compte onze rangs de croisées. Au centre s'élève un *Miao* (1), décoré avec une somptuosité que rien n'égale, et dont la toiture est recouverte de tuiles d'or (2). C'ést dans l'intérieur de cette chapelle que l'on dérobe aux profanes le *Saint des saints* (3), qui renferme la statue colossale de Fo ou Foë, et les idoles de sa femme et de son fils.

(1) Miao, ou chapelle, signifie le lieu où on honore les esprits, la salle dans laquelle on rend hommage aux ancêtres. (Éloge de Moukden, trad. du P. Amyot.)

(2) « Le plus grand nombre des tuiles qui recouvrent le toit sont de la grandeur de nos tuiles ordinaires. Le ministre même de l'Empereur assuroit qu'elles étoient d'or massif; mais on crut s'apercevoir qu'elles étoient seulement recouvertes d'une épaisse feuille d'or. » (Hüttner.)

(3) Within this chapel is the *sanctum sanctorum*, containing statues of the idol Fo, with his life and child. (W. Alex.)



Peine du Pan-tsée ou Bastonnade.

Peine du Pan-tzée.

De toutes les peines correctionnelles en vigueur dans le sublime empire du Milieu (1), la bastonnade est celle dont on use le plus fréquemment, et les fonctionnaires les plus élevés en dignité ne sont point à l'abri des atteintes du terrible bambou. Seulement les mandarins à qui leur rang ne permet d'autre distinction au bonnet que le bouton bleu, sont aptes à recevoir cette correction toute paternelle, dès qu'elle est ordonnée par un mandarin d'un grade supérieur; au lieu que les dignitaires dont la boule ou le globe indique une classe plus élevée, ne sont soumis à l'influence du Pan-tzée (2), et convenablement bâtonnés, que par l'ordre exprès de l'Empereur.

Tant que le nombre de coups déterminés par le magistrat ne dépasse point vingt, le châtiment n'a rien de honteux, ni de déshonorant, bien que le délinquant soit obligé, sur ses deux genoux et le front dans la poussière, d'adresser des actions de graces au juge compatissant qui daigne lui apprendre si doucement à se mieux comporter à l'avenir.

Il existe en chaque pays plus d'un genre d'accommodement avec l'autorité. En Chine, quand il n'est question que de légères infractions aux lois, le contrevenant, pour peu qu'il soit dans l'aisance, parvient facilement à éviter le châtiment; ou s'il le reçoit pour la forme, l'honnête exécuteur, suborné par des présents, mitige la violence de la correction. Son adresse alors consiste à appliquer si légèrement les coups, que le patient les sente à peine, quoiqu'ils paraissent donnés avec une grande force, afin de mieux décevoir la justice. On assure, de plus, qu'il est permis de se faire remplacer. Nous serions disposés à croire que l'échange des personnes s'opère du consentement et par l'entremise des subalternes chargés de l'exécution. Quoi qu'il en soit, pour une somme d'argent, des individus charitables ne manquent point de se présenter à temps, pour recevoir, en place du coupable, le nombre de coups marqués dans la sentence. Et pourtant, quand il s'agit de quatre-vingts ou cent coups, ce supplice est de nature à compromettre l'existence.

Un mandarin ne sort jamais de son palais sans être accompagné d'un officier de police, avec un ou plusieurs soldats; et souvent quelques douzaines de coups de Pan-tzée se trouvent distribués, avant qu'on ait eu le temps de s'en apercevoir, ou sans qu'on y fasse attention, aux passants paresseux et distraits qui oublient, en apercevant son excellence, de descendre de cheval ou de s'agenouiller sur la route, ainsi que le prescrit la politesse chinoise.

(1) *Tchong-Koué*, ou royaume du Milieu: c'est le nom que les Chinois donnent à leur contrée. Le peuple croit que la Chine occupe le milieu de la terre, et que tous les autres États sont dispersés à l'entour, en forme de petites îles. (L'abbé Grosier.)

(2) Canne aplatie et fendue par le bout. Voyez l'article du Prévenu devant un magistrat, cinquième Livraison.



Château fort près Tien-Sing.

Château-fort près Tien-sing.

CETTE espèce de forteresse est située sur une langue de terre, au confluent de trois rivières, le *Pei-ho* ou rivière blanche, le *Yun-Léang* (1) et le *When-Ho*, à quelque distance de la Cité céleste (2), ville opulente, et le chef-lieu du commerce de tout l'Empire. C'est du port de Tien-Sing, toujours rempli de navires, qu'à l'aide des nombreux canaux qui traversent la Chine en tout sens, les divers articles des manufactures et tous les produits de l'industrie circulent jusque dans les provinces les plus éloignées.

La hauteur de cet édifice est de trente-cinq à quarante pieds. Il est construit en briques grises (3); les fondations seules sont de pierre, et paraissent rongées par l'action des eaux. Les inondations doivent en effet être très-fréquentes en ce lieu, si l'on en juge par l'état du sol, qui est bas, marécageux, en partie formé d'alluvions.

Une grand'garde occupe constamment cette tour, d'où elle protége les négociants et les voyageurs contre les brigands et les pirates. En cas de rixe ou d'émeute populaire, une sentinelle avertit les postes voisins, le jour en hissant des signaux, la nuit par l'explosion de plusieurs boîtes et par des fusées volantes. Ces signaux sont à peine compris, qu'aussitôt les soldats, attachés aux différentes stations militaires, prennent les armes et se réunissent vers le point menacé. Sur la plate-forme s'élève une construction légère avec un toit relevé, pour abriter les factionnaires. Vers l'angle du parapet, à droite, un soldat se dispose à frapper sur un tam-tam, pour annoncer à la garnison l'approche de quelque grand personnage. A côté de ce soldat, une lanterne jaune est attachée à un mât; l'étendard impérial flotte à l'angle opposé des créneaux. La couleur de cet étendard, comme celle de l'inscription placée au-dessus de l'entrée, indique encore que cette tour est un édifice impérial.

Les monticules de terre, que l'on aperçoit sous un massif d'arbres, à gauche, sont des sépultures. Les fabriques placées sur les bords de l'autre rivière, à droite, font partie des faubourgs de Tien-Sing (4).

(1) *Yun-Leang-Ho*, la rivière portant du grain : ainsi nommée de la quantité de froment qu'on y transporte. On l'appelle aussi *Eu-Ho* (la précieuse rivière).

(2). C'est la traduction du mot chinois *Tien-Sing*.

(3) Les murailles de Tien-Sing sont aussi construites de briques bleues ou couleur de plomb; il y en a fort peu de rouges... Les bleues sont cuites dans un fourneau chauffé par un feu de bois qui ne touche pas la surface de la brique. Celles qui sont mises en contact avec la flamme prennent la couleur rouge.

(4) « Derrière la ville de Tien-Sing, est une plaine vaste et sablonneuse, couverte de petites tombes, dont la quantité est incalculable. C'est là le cimetière public. Les Chinois ont tant de respect pour les morts, qu'ils n'oseroient ouvrir une nouvelle fosse dans l'endroit où la moindre trace indique qu'il y en a déja eu quelqu'une. » (Sir Steaunton.)



Changeur.

Changeur.

Le gouvernement chinois ne reconnaît ni monnaie d'or, ni monnaie d'argent. L'or est considéré comme marchandise, et son cours varie comme celui des pierres précieuses en Europe. Quant à l'argent, il n'est pas non plus monnayé; mais, pour la facilité du commerce, on le divise ordinairement en petits lingots, que l'on coupe par morceaux, et que l'on pèse, afin d'établir ses paiemens. Aussi tous les gens de négoce portent-ils sur eux de petites balances d'une grande précision, et sans lesquelles ils ne terminent aucune affaire.

Ce changeur examine un dollar (1), et tient à la main des espèces de cisailles, dont il se sert pour couper les lingots d'argent, ou toute autre pièce de même métal, dont il suspecterait la valeur.

Suivant le cours du change, un dollar, reconnu de bon aloi, vaut un nombre plus ou moins considérable de pièces de cuivre, semblables à celles qui sont enfilées devant ce marchand, ou que l'on voit suspendues à la tige de fer fixée au coin de son bureau. Cette monnaie, la seule qui ait un cours légal en Chine, est ronde, et un peu plus grande, mais un peu plus mince qu'un liard.

Ces petites pièces que l'on nomme *Lées*, sont percées au milieu d'un trou carré; on les emploie, ou séparément pour de petits achats, ou enfilées par centaines, par cinquantaines, etc. Un *Tchen* est un rouleau de dix Lées. Cinquante Tchens valent un *Taël*, ou once d'argent (2). Ces Lées n'ont de cours que pendant le règne du monarque qui en a ordonné l'émission.

La tête du prince n'est jamais gravée sur la monnaie chinoise; on se borne à y appliquer la marque de la dynastie sous laquelle elle a été frappée.

Dans l'opinion de ce peuple, c'est manquer au respect dû à la majesté de l'Empereur, comme image du *Tien* sur la terre, que de faire sans cesse circuler son effigie entre les mains d'impurs colporteurs, que de l'exposer aux regards d'une tourbe grossière.

(1) Rixdale ou écu d'Allemagne, d'Amérique, etc.

(2) Le *Taël* représente une valeur intrinsèque de cinq francs : le *Tchen* vaut donc un décime ou deux sols. Les *Lées* représentent ainsi nos centimes, du moins à très-peu de chose près.

« Le denier (Lée) offre sur la face deux mots chinois, et sur le revers deux mots tartares. Les pièces d'argent n'ont point de forme fixe : c'est leur poids qui règle leur valeur. On fond l'argent en grands et petits pains, mais seulement pour la facilité du commerce : on est toujours à portée de s'en tenir à sa valeur intrinsèque. On n'est pas même en droit d'opposer la valeur numérique d'un nombre de petites pièces de cuivre à une seule pièce d'argent, en cas d'échange : tantôt une once d'argent, balance de l'empire, équivaut à mille gros deniers; tantôt elle n'équivaut qu'à huit cents. »

(Descript. de la Chine.)



U. Regnier del. — Imp. Litho. de Melle Formentin

Chaudronnier

Chaudronnier.

L'ARTISAN chinois, ainsi que nous l'avons observé à l'article du forgeron travaillant, trouve de grands avantages dans sa forge portative, qui lui fournit les moyens de raccommoder et même de faire sur place une foule d'articles d'un usage journalier. La soudure qu'il emploie est fondue dans de petits creusets, que l'on voit à terre près de lui. Elle est appliquée dans l'état de fusion aux brèches de l'ustensile de fer, qu'elle répare très-bien, et qui se trouve ensuite en aussi bon état de service que jamais.

Strabon attribue à un Scythe l'invention des soufflets; mais ce Scythe fut un voyageur philosophe et le célèbre Anacharsis (1). Au reste, il est plus que probable que le secret d'attiser le feu dut suivre sa découverte, et certainement l'usage des soufflets existe depuis que l'on pratique la métallurgie.

Les soufflets chinois diffèrent de ceux de tout autre pays, et sont les meilleurs, quoique les plus simples par leur mécanisme. Ils consistent, dans cette planche, en un cylindre de tôle, armé d'un piston de fer, ajusté avec une grande précision. Le cylindre a une ouverture latérale, au travers de laquelle l'air est poussé par l'action du piston, quand on le fait approcher de l'un ou de l'autre bout du tube.

Ce dessin peut faire juger de la facilité avec laquelle on tire parti de ces sortes de soufflets. Un des bouts du cylindre est fixé à terre au moyen d'une grosse pierre posée dessus; l'autre bout plus élevé repose sur un chevalet. A la tige du piston est adapté un petit manche transversal, de sorte qu'il suffit à l'ouvrier d'un léger mouvement alternatif du coude pour obtenir un effet qui, en Europe, exige l'effort de presque tous les muscles d'un homme. La forge entière consiste en un réchaud de fer, à trois pieds, qui renferme le charbon de bois, attisé sans cesse par l'air chassé du cylindre.

On retrouve ici le chapeau de paille des gens du peuple, les deux paniers de jonc qui suffisent à l'ouvrier ambulant pour transporter tout son bagage, et jusqu'à la tige de bambou, dont il se sert pour les placer en équilibre sur une épaule, suivant la manière ingénieuse du pays.

(1) Τὸν Ἀνάχαρσιν ἀνθρώπον σοφὸν καλῶν ὁ Ἔφορος ευρήματά τε ἀυτοῦ λέγων τὰ ζώπυρα. Strabo, edit. Paris. ann. 1620, lib. VII, pag. 303.



Imp. Litho. de Mlle Formentin

Marchand de Bétel

Marchand de Bétel.

L'HABITUDE de fumer le tabac n'est pas plus répandue, du moins dans les provinces méridionales de la Chine, que celle de mâcher la noix d'*Aréca* (1), mêlée avec du *Chunam* (2), et enveloppée dans une feuille de poivre-bétel. Ce masticatoire est d'un usage universel dans toute l'étendue de l'Indoustan, et dans les îles orientales, la Cochin-Chine et le Tonquin.

Outre la petite bourse que chaque Chinois porte suspendue à sa ceinture, comme un accessoire de sa pipe, et dans laquelle il renferme tout ce qui lui est nécessaire pour fumer, son tabac, son opium, etc., il est encore indispensable de se munir d'un autre sac pour contenir les noix d'arèque, cassées par petits morceaux. Quant aux autres ingrédiens, comme la feuille de bétel et le Chunam, on les trouve partout et à toute heure, dans de petites boutiques, sur les places publiques, au bazar, dans chaque marché : presque toutes les échoppes en sont garnies. Ces articles sont au nombre des comestibles que les gens de la campagne colportent dans les rues pour les vendre.

(1) Le palmier qui produit l'*aréca* (areca palmæ foliis) présente sur une tige élégante, qui ressemble au fût d'une colonne corinthienne, un large panache de feuilles veloutées. Son écorce est si unie qu'on ne peut pas y monter, à moins qu'on n'attache à ses pieds des crochets et des cordes, ou qu'on n'entoure le tronc, par intervalles, de liens faits de nattes. Au haut du tronc, il sort de chaque aiselle de feuilles une capsule en forme de gaîne, qui renferme les tiges chargées de fleurs et de fruits. Ce fruit a la grosseur et la forme d'un œuf de poule : son écorce jaunâtre est molle et garnie d'une espèce de bourre. Au centre de cette filasse est une capsule qui contient une amande ou noix, assez semblable à celle de la muscade. Ce noyau, quand le fruit est sec, se sépare aisément de la pulpe fibreuse. Il est dur, difficile à couper, de couleur rouge, panaché de veines roussâtres et grisâtres. Les Indiens donnent le nom de *Chotool* à ce fruit. Son goût aromatique, sa qualité astringente, le rendent propre à l'estomac, et la coutume veut que dans les visites qu'on se rend, on s'en présente coupé en morceaux et enveloppé dans des feuilles de bétel, recouvertes d'une légère couche de chaux, pour conserver plus long-temps dans la bouche cette saveur agréable. Les Indiens mâchent continuellement ce mélange. Ils avalent leur salive teinte par ces ingrédiens, et rejettent le reste. Leur bouche paraît alors toute en sang et fait peine à voir; mais cette espèce de régal a chez eux un air de bienséance. Dans l'Inde on fait le *Cachou* (*Catechu*, improprement *terra japonica*) en coupant les semences d'aréca encore vertes par tranches, et les faisant infuser dans une eau chargée de chaux, que l'on fait évaporer ensuite en consistance d'extrait. Les grands du pays ne se contentent pas d'un tel cachou; ils y mêlent du cardamome, du bois d'aloès, de l'ambre, et quelques autres aromates. Le palmier-arèque exige un climat chaud. Il croît très-bien dans le sud de la Chine; mais il est extrêmement commun sur les bords du Gange et dans tout l'archipel indien.

La plante appelée *Bétel* ou *Temboul* (*Betela-codi*) s'attache comme le lierre aux arbres et se cultive comme la vigne. Ses feuilles, semblables à celles du citronnier, ont un petit goût d'amertume. Ses fruits ressemblent à la queue d'un lézard ou d'un loir. Lorsqu'on se quitte pour quelque temps, on se fait présent de bétel, que l'on offre dans une bourse de soie. On n'ose parler à un homme en dignité, sans avoir du bétel dans la bouche. Les femmes en font grand usage et le regardent comme un puissant attrait pour l'amour. On mâche du bétel pendant les visites; on en tient à la main; on s'en offre en se saluant et à toute heure, comme nous faisons ici de la poudre du tabac. Une boîte à bétel est ordinairement garnie des drogues suivantes : 1° de feuilles de bétel; 2° de chaux de coquilles; 3° de noix d'arèque; 4° de Caté-cambé ou caté indien (Lycium indicum); 5° de cardamome; 6° de feuilles de tabac. Par ce moyen chacun assaisonne sa feuille de bétel suivant son goût. On prétend que sans l'usage du bétel les Chinois et les Indiens auraient naturellement l'haleine fétide.

(2) Le *Chunam* ou *Tchouna*, que les Malabares prononcent *Tchénam*, est une espèce de chaux ou mastic, préparé avec des coquillages de mer torréfiés. Dans l'Inde, tous les planchers en sont revêtus, à cause de la fraicheur qu'il procure. Les parties les plus fines de cette chaux entrent dans la préparation du *Byry*, qu'on nomme vulgairement bétel.

(LANGLÈS, *Monumens de l'Indoustan.*)



Archer tartare
en simple uniforme.

Archer tartare, en simple uniforme.

RIEN de moins formidable qu'une armée chinoise. Rangées en bataille, les troupes qui la composent ont un aspect vraiment martial; avec cette apparence chevaleresque, elles sont molles, efféminées. A peine y trouverait-on un homme sur dix, dont le courage pût offrir quelques degrés de comparaison avec la valeur du soldat européen. On attribue ce manque d'énergie à l'éducation que reçoit le peuple, et qui paraît avoir été calculée pour le tenir dans un état complet d'inertie morale. Considéré sous ce point de vue, ce mode d'administration, s'il ne rend pas une nation très-heureuse, est singulièrement favorable à la tranquillité de ceux qui gouvernent. Un fait irrécusable, c'est que depuis la dernière conquête des Tartares, l'Empire de la Chine a joui d'une paix intérieure non interrompue.

Si les troupes, au surplus, sont peu aguerries, il n'en faut pas conclure que l'état militaire soit dédaigné. De trop grands avantages attendent les enfans du pauvre dans la carrière des armes. Aussi, c'est à qui se fera soldat, s'il est né Chinois, car le Tartare est sur les registres de l'armée à sa naissance, et reçoit dès-lors la paie de l'Empereur (1).

Le costume ordinaire d'un soldat, chinois ou tartare, consiste dans une veste de nankin, soit noir, soit rouge, avec une bordure de couleur tranchante. Sous cet habit, il porte une tunique de même étoffe, de couleur claire, avec de longues manches; et, si le temps est froid, il se munit encore, sous cette tunique, de plusieurs habillemens semblables; ou bien il endosse, par-dessus la première veste, une espèce de capote comme nos soldats.

La flamme ou guidon de soie que cet archer porte, est fixée à son dos au moyen d'un étui attaché à son uniforme. Ces petits drapeaux sont disposés de manière que chaque cinquième homme se trouve en déployer un, quand les bataillons sont en ligne. Ce spectacle est vraiment magnifique.

On peut observer ici comment se porte l'arc : On le place à demi tendu dans une boîte de bois vernissée. Ces arcs, d'un bois élastique, renforcé extérieurement d'une bande de corne, exigent pour être tendus une force équivalente à 70 et à 100 livres. La corde est faite de fil de soie, d'un tissu très-serré; les flèches sont armées d'une pointe d'acier très-aiguë; et les cimeterres, quoique grossièrement travaillés, sont réputés égaler les meilleures lames d'Espagne.

(1) « L'Empereur fournit à chaque soldat des armes et ses effets d'équipement. Outre leur paie, il leur accorde « des gratifications dans des circonstances particulières; par exemple, lorsqu'ils se marient, qu'il leur nait des enfans « mâles, ou qu'ils perdent leur père ou leur mère. S'ils viennent eux-mêmes à mourir, il fait un présent de conso- « lation à la famille. » (MACARTNEY, *Voyage en Chine.*)

E. Chénot

Imp lith de Mlle Formentin

Taa, près de la ville de Sou-tcheou

Taa près de la ville de Sou-Tcheou.

Ces constructions offrent l'un des caractères les plus distinctifs de l'architecture chinoise. Les Européens les ont désignées long-temps par le nom générique de Pagodes (1), terme usité dans tout l'Orient pour spécifier un édifice consacré au culte; mais leur nom véritable est *Taa*, et si ces tours font quelquefois partie des bâtimens qui constituent un monastère de bonzes, elles s'élèvent souvent et isolément à l'entrée des villes, ou sur des promontoires.

Il est très-probable que les *Tai* construits sous les premières dynasties, et bien avant que le *Boudhisme* eût été introduit en Chine, ont donné naissance aux tours à étages, dédiées aux esprits. Les Taa modernes, au reste, ne paraissent point avoir été disposés pour des cérémonies religieuses; on peut les supposer plutôt érigés occasionnellement, par des Mandarins ou de puissans Vice-rois, soit afin de satisfaire leur vanité, soit dans la pensée de transmettre leurs noms à la postérité. Nous aurons occasion d'examiner à l'article des Tai ou Taï, si l'aiguille métallique qui forme la pointe de la plupart de ces espèces d'obélisques n'aurait point eu primitivement une destination semblable à celle de la barre aimantée qui arme nos paratonnerres (2)?

Les Taa sont ordinairement construits en briques, et quelquefois recouverts en porcelaine. Le nombre de leurs étages est de cinq, sept, neuf, et onze galeries, protégées par un *Ting* ou toit avancé, couvert de tuiles, d'une couleur jaune magnifique. Le soleil communique à ces tuiles, vernies avec soin, un éclat qui les fait rayonner comme de l'or bruni. A chaque angle des toits brillent des clochettes de métal; quand le vent agite ces clochettes, elles produisent un carillon qui n'est pas sans agrément pour l'oreille. Ces fabriques pyramidales sont pour la plupart octogones : quelques-unes, mais en petit nombre, sont hexagones ou circulaires. Leur circonférence diminue graduellement des fondations au comble. Un escalier pratiqué intérieurement conduit aux divers étages. La hauteur ordinaire d'un Taa est de cent à deux cents pieds. On les trouve indistinctement sur des éminences ou dans des plaines, et quelquefois dans l'intérieur des villes.

Le Taa représenté ici est d'une construction très-moderne. Ceux d'une date plus ancienne ont été mutilés, dégradés. Leurs toits, faits de tuiles grises, sont couverts de mousse, de lichen, et ils n'ont souvent qu'une simple corniche, au lieu d'un toit projeté en avant.

(1) Pagode vient du mot persan *Poutghéta*, qui veut dire temple d'Idoles.

(2) « Ces Taa sont des octogones divisés en 7, 8 et quelquefois 10 étages.... Autour de chaque étage règne une galerie étroite, bordée d'une balustrade. Ces édifices portent d'ordinaire au sommet une longue perche environnée de divers cercles de fer, soutenus par huit chaînes attachées par un bout au haut de la perche, et par l'autre aux angles du toit du dernier étage. Les Chinois donnent le nom de Taa à leurs tours que les Européens appellent aussi des pagodes. Les plus considérables de ces édifices sont la fameuse tour de porcelaine de Nang-King, et celle de Tong-Chou-Fou. L'une et l'autre sont d'une grande magnificence. » (*Chambers.*)



Salle de Cérémonie chez les Princes utres

Salle de Cérémonie chez les Princes titrés.

Les palais des Mandarins et des Princes du sang, surprennent par leur vaste étendue. Il faut franchir quatre et cinq avant-cours, séparées par autant de corps-de-logis, pour arriver à la grande salle où se tiennent les audiences publiques. On traverse ensuite une dernière cour, et l'on entre enfin dans une autre salle beaucoup plus belle que les précédentes. C'est le salon de cérémonie, où ne sont reçus que les grands dignitaires et les amis intimes.

Le jour pénètre dans cette galerie élégante par les entre-colonnemens, formés de châssis légers, recouverts d'un papier aussi diaphane que le verre. Les meubles consistent en fauteuils, dont les bois sont empreints du beau vernis rouge de la Chine. Ce vernis est si transparent qu'au travers on aperçoit les veines du bois, et si poli qu'on le prendrait pour une glace. Les coussins sont d'étoffe bleu-lapis et or. Au-delà, du même côté, des pieds légers de bambou vernissé supportent des pots de fleurs. En avant, du côté opposé, d'autres vases de porcelaine, soutenus sur des pieds semblables, contiennent un arbre à fruits et un pin que les jardiniers chinois ont le secret de rendre nains (1). On voit au-dessus un tableau encadré qui représente un paysage. Plus loin, on remarque une de ces portes, rondes ou ovales, que l'on retrouve dans presque tous les intérieurs chinois. Sur la table, il est facile de distinguer, 1° une coupe contenant des citrons parmi lesquels on reconnaît quelques-uns de ceux qui sont censés représenter la main du dieu Fo, et que le peuple désigne par le nom de *Fo-Tcheou;* 2° un Ting ou vase à brûler des parfums, en bronze antique; 3° dans un vase à fleurs, la petite pelle de cuivre jaune et le bâtonnet qui servent à remuer la cendre des brasiers. Derrière cette table, sur la muraille, entre deux *Toui-Tsées* ou inscriptions sur satin rose, on remarque un de ces grands dessins à l'encre de la Chine, faits à main levée, et qui sont singulièrement recherchés. Les draperies vertes et pourpres indiquent des passages latéraux qui conduisent à d'autres appartemens. Vers le fond, on aperçoit, suspendues aux solives, deux lanternes sphériques en soie, destinées à éclairer une estrade, placée sous des draperies dans une espèce d'alcôve. Cette estrade se nomme *Pao-Tso,* et sert de base au trône tartare sur lequel le Prince se tient assis les jambes croisées, à la manière des Orientaux.

Un Prince ne s'assied guère sur son trône que lorsque l'étiquette l'exige impérieusement : hors ces cas, il se place sur l'estrade, et y fait asseoir à ses côtés celui qu'il veut traiter en ami. Donner une chaise vis-à-vis de soi est une distinction; accorder une chaise sans dossier, une grace; et laisser debout, un droit qu'une éminence peut étendre jusqu'à ne point se lever, quand on entre ou quand on sort. Mais un grand n'use jamais de ce droit, à l'égard de ceux qui ne font point partie du peuple, que lorsqu'il veut leur faire essuyer une mortification.

(1) Voyez l'article du jardinier fleuriste, 5e livraison.



Un Boschée.

Un Boschée.

Cet officier subalterne de police fait toujours partie des agens nombreux de l'autorité, qui précèdent un Mandarin de haute distinction, lorsqu'il sort. Ces espèces d'huissiers, quand il est accompagné de tout son cortége, sont au nombre de six et souvent plus. L'emploi des Boschées est de faire ranger le peuple, ce qu'ils effectuent au moyen des cannes de bambou et des fouets dont ils sont armés. Ils ont très-rarement occasion d'en venir à ces extrémités cependant, parce que l'un d'eux avertit toujours de l'approche du grand dignitaire, en frappant l'une sur l'autre deux baguettes de bambou d'inégale grandeur. Ce simple signal suffit ordinairement, et c'est à qui s'éloignera pour ouvrir un passage à la cavalcade.

Quand un Mandarin civil siége à son tribunal de justice, la présence d'un Boschée est de rigueur; car il est alors l'exécuteur prompt et docile des sentences. Le Boschée, représenté dans ce dessin, est armé de la canne de bambou, large, aplatie et fendue, appelée *Pan-Tzée*, qui sert à appliquer convenablement la bastonnade à tout délinquant d'origine chinoise. Il tient à la main un Knout, avec lequel il est seulement permis de châtier les Tartares. Son bonnet, très-élevé et de forme conique, porte une inscription, et présente en outre pour ornement deux plumes dont la longueur est de trois pieds, quelquefois de six. Ces plumes sont tirées de la queue d'une espèce particulière de faisan, qui passe pour très-rare.

En Chine, les magistrats sont l'objet de la vénération publique. Aux audiences, le peuple ne leur parle jamais qu'à genoux, et ils ne sortent qu'environnés d'un appareil imposant (1). Rien de magnifique comme le cortége d'un gouverneur de province. Jamais il ne se montre hors de son palais qu'avec une suite de plus de deux cents personnes.

(1) « Les Mandarins prennent les mesures convenables pour être respectés. Quand ils paraissent dans les rues, leurs officiers marchent des deux côtés, avec des physionomies sévères, qui semblent recommander la soumission : les uns portent un parasol, les autres frappent sur un bassin de cuivre; d'autres ont des bâtons garnis de chaînes de fer, comme autrefois les licteurs, chargés de faisceaux de verges, précédaient les consuls romains. Aussi les passans ont-ils soin de se ranger, pour éviter les gourmades auxquelles ils sont exposés.

« Si c'est le Vice-roi, on voit encore plus d'attirails : il est accompagné d'une multitude d'hommes qui occupe toute la rue. Des timbaliers font grand tapage, et sont suivis de vingt hommes avec des bannières. Six officiers viennent ensuite avec des pelles sur lesquelles on lit, en lettres d'or, les qualités particulières du Vice-roi. Les gardes qui ferment le cortége sont armés de lances, de marteaux, de haches, de sabres, d'arcs, de flèches, de bâtons, de fouets, de chaînes et autres instrumens effrayans qui font trembler les habitans d'une ville. »

(*La Chine, avec ses beautés, ses singularités, etc.*)



Marchand de Flûtes.

Marchand de Flûtes.

L'ancienne musique, selon les écrivains chinois de tous les âges, pouvait faire descendre du ciel sur la terre les esprits supérieurs; elle pouvait évoquer les ombres des ancêtres; elle inspirait aux hommes l'amour de la vertu, et les portait à la pratique de leurs devoirs. Il paraît que cette ancienne musique, qui aurait précédé celle des Égyptiens et des Grecs, dont on rapporte aussi tant de merveilles, s'est perdue deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne. Ce qui est positif, c'est que le système musical adopté depuis, et auquel les Chinois tiennent tant, ne saurait donner aucune idée de cette musique primitive.

Les chanteurs chinois ignorent les semi-tons; ils ne haussent et ne baissent la voix que d'une tierce, d'une quarte, d'une quinte ou d'une octave. Tous répètent le même air, à l'unisson, suivant l'usage général de l'Asie. Tous, chantans ou exécutans, apprennent leurs airs par routine. On assure cependant que depuis quelques années plusieurs auraient adopté la méthode européenne pour noter leur musique (1).

Les flûtes chinoises ont environ deux pieds et demi de longueur. Le son en est doux et agréable. Elles sont faites d'une espèce particulière de bambou, et s'appellent *Yo*. Le Yo ordinaire a communément douze trous. Cependant le P. Amyot a envoyé en France un Yo à six trous, en bambou verni rouge, au dragon à cinq griffes, qu'il a désigné par le titre de *flûte horizontale*. Le bambou fournit une classe nombreuse d'instrumens, composés de tuyaux unis, séparés, percés de plus ou moins de trous. Le principal de tous ces instrumens à vent est le *Cheng*. Les anciens Cheng différaient par le nombre des tuyaux qu'ils portaient; le Cheng moderne n'en a que treize. Ce dernier paraît avoir quelque rapport avec notre orgue.

(1) « Les Chinois n'ont point ces signes variés qui marquent la différence des tons, les diverses élévations ou les abaissemens gradués de la voix; rien, en un mot, qui indique toutes ces modifications du son, d'où résulte l'harmonie. Ils ont seulement quelques caractères pour désigner les tons principaux : tous les airs qu'ils ont appris, ils les répètent par routine. Aussi l'empereur Kang-Hi fut-il singulièrement étonné de la facilité avec laquelle un Européen peut saisir et retenir un air, dès la première fois qu'il l'entend. En 1679, il fit appeler au palais les PP. *Grimaldi* et *Péréira*, pour toucher un orgue et un clavecin qu'ils lui avaient autrefois présentés. Il parut goûter la musique d'Europe et l'entendre avec plaisir. Il ordonna ensuite à ses musiciens de jouer un air chinois. Le P. Péréira prit ses tablettes et y nota l'air tout entier, pendant que les musiciens l'exécutaient. Lorsqu'ils eurent fini, le Missionnaire répéta l'air, sans omettre un seul ton, et avec autant d'aisance que s'il eût passé beaucoup de temps à l'étudier. L'empereur fut si frappé d'étonnement qu'il avait peine à croire ce dont il était témoin. Il ne pouvait comprendre comment un étranger avait pu retenir sitôt un morceau de musique qui avait coûté tant de travail et de tems à ses musiciens, et que par le secours de quelques caractères, il se le fût tellement approprié qu'il ne pouvait plus l'oublier.... cependant un reste d'incrédulité lui fit désirer de multiplier les épreuves. Il chanta lui-même plusieurs airs différens, que le missionnaire notait à mesure, et qu'il répéta aussitôt avec la dernière précision. *Il faut avouer*, s'écria l'Empereur, *que la musique d'Europe est incomparable, et que ce père* (le P. Péréira) *n'a pas son semblable dans tout l'Empire.* »

(*Description générale de la Chine.*)



Imp. Lith. de Mme Formentin

Voiture chinoise

Voiture chinoise.

Autrefois les Empereurs paraissaient en public dans des chars magnifiques, attelés d'éléphans, ou traînés par quatre chevaux superbes. Maintenant le fils du Ciel lui-même se contente d'un modeste palanquin. Dans une contrée où la nécessité de faire subsister une population devenue excessive, ne permet de laisser en prairies que le moins de terrain possible, des lois somptuaires sont peut-être les seuls bienfaits que l'on doive attendre d'un gouvernement vieilli, et qui regarde comme un principe conservateur chaque entrave opposée à l'essor de l'industrie.

Cette carriole, qui ressemble si bien à la guimbarde d'un boulanger, est l'espèce de voitures, à deux roues et non suspendues, permises actuellement en Chine; c'est d'un pareil équipage que les hauts fonctionnaires de l'État se servent, toutes les fois que, par un mauvais temps, ils sont obligés de voyager par terre. Le cocher n'a d'autre siége que la partie du brancard où il se trouve placé dans ce dessin. Quelle que soit la gêne qu'il éprouve, il reste à son poste dans un calme imperturbable.

L'intérieur n'offre aucun banc, rendu plus doux par les courroies qui l'attachent de chaque côté. Les Chinois sont dans l'habitude de s'asseoir les jambes croisées sur des coussins posés au fond de la carriole. On conviendra que cette manière de voyager ne saurait être des plus agréables, sur des routes construites en pierres inégales, couvertes de trous et d'ornières.

Lorsque ces voitures sont destinées à transporter des femmes d'un certain rang; à l'aide de nattes de bambou tressé, recourbées en berceau, on empêche qu'elles ne soient vues des passans. Seulement, afin que l'air et la lumière puissent y pénétrer, on pratique de chaque côté une ou deux ouvertures d'une largeur suffisante pour y passer la tête.

Les chevaux, aux environs de Pékin, sans avoir la vigueur ni la beauté des nôtres, sont forts et ont les os solides. Ils sont très-doux et très-familiers. On les nourrit avec des fèves et de la paille hachée. Comme ils ne sont point ferrés, la corne de leurs pieds s'use promptement, en sorte que le meilleur cheval, à six ans, est presque hors de service.

Une banne, fixée à deux cannes de bambou, abrite également le cheval et le conducteur. Ce dernier se garde bien de maltraiter l'animal docile qu'il dirige. Sait-il ce qu'il deviendra? Imbu, avec tout le peuple, de la doctrine de la métempsycose, il craindrait de tourmenter l'ame de son père ou de son aïeul, réduite, pour expier ses péchés, à animer le corps du quadrupède. Tant il est vrai qu'il peut résulter quelque bien des absurdités de la superstition même.



Schaal del. Imp. Litho. de Mme Formentin

Station au tombeau de la famille

Station au tombeau de la famille.

Les honneurs rendus aux morts, en Chine, s'étendent bien au-delà du tombeau. Les mausolées des Empereurs et des mandarins, jusqu'à leurs cercueils, préparés par eux à grands frais long-temps d'avance, leur culte funèbre enfin, semblent indiquer d'anciens rapports entre la Chine, l'Égypte et l'Indoustan. Le Nil a conservé ses hypogées, ses pyramides; la Chine, couverte d'antiques tombeaux, de tours pyramidales dont elle ignore la destination primitive, prépare sous d'énormes monticules de pierre et de terre, des sépulcres spacieux, de nombreux logemens souterrains, et chaque famille opulente conserve avec soin la *Salle des Ancêtres* (1). « Mais ces hommages « rendus aux ancêtres dans la salle qui leur est consacrée, ne dispensent point « les Chinois de visiter une ou deux fois l'année leur vraie sépulture. »

C'est pour l'ordinaire au mois d'avril que s'accomplissent ces devoirs pieux. Ces deux adolescens renouvellent sur la tombe de leurs proches les cérémonies qui ont eu lieu lors de l'inhumation, et déposent leurs offrandes qui consistent en fleurs, en fruits, en fragmens de papier doré, en petits meubles de carton peint, qu'ils supposent de nature à être acceptés par les défunts. Les Bonzes persuadent aux dévots que ces futilités, d'un grand produit pour les couvens qui les fabriquent, se transforment en autant d'objets pareils, à l'usage des ames à qui on les destine.

Les habits de deuil de ces pieux jeunes gens consistent en vêtemens de coton, espèce de canevas grossier d'un blanc jaunâtre. Plusieurs des tombeaux que l'on aperçoit ne manquent point d'une certaine élégance. Ainsi que les ponts, les arcs de triomphe, ils offrent une grande variété de formes. L'hémicycle ou fer-à-cheval, de petite dimension, devant lequel s'est agenouillé l'un de ces jeunes hommes, est de tous les monumens funéraires celui dont l'architecture est le plus souvent reproduite, à l'entrée des villes (2).

(1) Quant à la salle des ancêtres, voici quelle est sa destination : c'est un vaste bâtiment réputé commun à toute une famille. Toutes ses branches s'y rendent, à certaine époque de l'année. C'est quelquefois une troupe de sept à huit mille personnes, dont la fortune, les dignités, l'existence sociale diffèrent beaucoup; mais là, nulle distinction de rang : le lettré, l'artisan, le mandarin, le laboureur, tous marchent de pair dans ces assemblées. L'âge seul y règle la préséance. Le plus âgé l'aura sur tous les autres, fût-il d'ailleurs le plus pauvre. L'ornement distinctif de cette salle est une longue table adossée à la muraille et chargée de gradins. On voit communément sur cette table l'image de quelqu'un des ancêtres, qui a rempli avec distinction dans l'Empire un poste éclatant, ou que ses talens ont illustré. Quelquefois aussi ce ne sont que des noms d'hommes, de femmes et d'enfans de la famille, écrits sur des tablettes, de même que la date de leur mort, et l'âge qu'ils avaient, les dignités qu'ils possédaient quand ils moururent.... C'est au printemps que les parens s'assemblent dans cette salle. Ils s'y rendent même quelquefois en automne; mais cet usage n'est point de rigueur. Le seul privilége accordé aux plus riches dans ces deux occasions, c'est de faire préparer un festin, et de traiter à leurs dépens toute la famille. Ajoutons que le festin semble avoir été préparé pour les ancêtres, et que l'hommage en est d'abord fait à leur mémoire. Ce n'est qu'après cette offrande qu'on se permet d'y toucher.

(2) La forme des sépulcres chinois varie selon les différentes provinces, selon les différentes fortunes. Les pauvres se contentent de placer le cercueil sous un toit de chaume; d'autres l'enferment dans une petite loge de brique, en forme de tombeau. Ceux des citoyens plus aisés sont faits en figure de fer à cheval, bien blanchis et construits avec assez de goût. (L'abbé Grosier.)



Paysans et Mariniers
jouant aux dés

Mariniers et Villageois jouant aux dés.

Le Chinois est un peuple de joueurs; et les paris ne sont pas moins en faveur à Pékin qu'à Londres. Citadin ou villageois, on rencontre rarement un individu en Chine, sans un jeu de cartes, sans un assortiment de dés. Ces dés sont exactement marqués comme les nôtres. Pour s'en servir, on n'emploie pas un cornet, ainsi qu'au jeu de trictrac; on se contente de les agiter dans la main, avant de les faire rouler sur une table ou par terre. Comme les lois de l'Empire accordent aux époux, aux pères, un pouvoir illimité sur leurs femmes et leurs enfans, et que ces hommes, maintenus eux-mêmes dans une longue enfance par leurs institutions, sont naturellement querelleurs et entêtés, il arrive souvent que l'existence de ces épouses infortunées et des tristes fruits de leur union, dépend d'une carte ou d'un coup de dés. Est-ce beaucoup mieux dans nos climats si vantés? un joueur n'y vend point sa famille: mais il peut la réduire, en quelques heures, à mourir de misère et de désespoir.

Le vieillard qui tient un outil aratoire est un cultivateur; et le joueur assis, et dont la tête est couverte d'un bonnet noir, est un marinier. Son *Loo* (tam-tam) est auprès de lui. C'est un instrument en forme de couvercle, dont la composition est le produit de plusieurs métaux mélangés. En le frappant avec le bâton que l'on voit à côté, on en tire un son déchirant qui s'entend à de grandes distances. Il y a toujours un de ces hommes à l'avant de chaque jonque, quand ces navires descendent ou remontent les canaux. Ses fonctions consistent à avertir les haleurs, en frappant sur son tam-tam (1), soit pour qu'ils cessent de tirer les câbles de halage, soit pour qu'ils reprennent la manœuvre. Sans cette précaution nécessaire, une extrême confusion arrêterait bientôt la marche de ces nombreux transports, le concours des bâtimens de toute grandeur exigeant à chaque minute des précautions nouvelles, de peur qu'ils ne se brisent les uns contre les autres, en voulant se passer.

Les sons de ces Loo ont entre eux une différence assez sensible, pour que les haleurs connaissent parfaitement quand le signal est donné à bord du bâtiment qu'ils sont chargés de faire avancer.

(1) « Si les avirons ne suffisent pas, en raison des vents contraires, on tire les yachts avec des cordes. Le travail des hommes est à la Chine celui qui coûte le moins. On ne l'épargne pas toutes les fois qu'il peut être utile.... Les haleurs marchent aussi (comme les rameurs) au son d'un air cadencé. La chanson, outre qu'elle règle leurs pas, contribue encore à les animer, à les distraire, à les étourdir sur le malheur de leur condition. »

(Macartney, *Voyage en Chine.*)



Maison de Lettré.

Maison de Lettré.

DANS les campagnes, les maisons, pour la plupart, sont fort basses; dans les villes, sauf les bâtimens consacrés au commerce, et qui ont un premier étage, employé pour magasin, toutes les autres constructions ressemblent, à quelques modifications près, à cette habitation élégante. Ces maisons, comme celles des grands seigneurs et des personnes opulentes, n'ont également que le rez-de-chaussée; mais elles sont plus élevées que les demeures des simples particuliers. Leur toit est recouvert de tuiles grises (1); toute la charpente est soutenue par des colonnes de bois; les fondations ne consistent qu'en un massif de pierre. Les murailles sont en briques. Tout propriétaire, s'il est dans l'aisance, fait vernir avec grand soin les bois et peindre les portes et les fenêtres de sa maison. Souvent il ajoute encore à ces premiers embellissemens, des inscriptions, des sculptures, des dorures. Ce qui suffit pour donner à ces sortes d'édifices un aspect agréable et qui n'est pas sans originalité. Ces corps de logis sont ordinairement précédés d'une avant-cour, et quelquefois de plusieurs enceintes. Le jardin est derrière la maison.

Le lettré, avec son bonnet surmonté d'un double rameau à feuilles dorées, sort de chez lui pour aller subir ses examens. Deux valets le précèdent et portent les insignes où sont indiqués les grades qu'il a déja mérités. Les réglemens en vigueur pour l'examen des gradués et des mandarins sembleraient, tant ils sont rigides, ne devoir laisser parvenir au pouvoir que des hommes d'un rare mérite. D'abord la cour envoie tous les trois ans un examinateur dans chaque province, dont l'emploi consiste à scruter avec la plus scrupuleuse attention les compositions que chaque lettré est obligé de lui soumettre. Tout gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal, est privé de son titre et mis au rang du peuple (2). Ensuite les vice-rois sont responsables de la conduite des sujets qu'ils ont proposés comme *excellens*. Enfin l'Empereur lui-même exige que les magistrats, notés comme gens avides, pressurant le peuple pour en tirer de l'argent, ou le châtiant avec trop de rigueur, soient privés irrémissiblement de leurs charges, sans espérance d'être jamais réhabilités.

(1) Ces tuiles sont toutes en demi-canal et fort épaisses. On couche ces tuiles sur leur partie convexe; et pour couvrir les fentes, dans les endroits où les côtés se touchent, on en met de nouvelles, mais renversées.

(2) « Le gouvernement, aussi prompt à récompenser qu'à punir, distribue aussi de bonnes notes et des points de diligence. De cette manière il est parvenu à manifester sa satisfaction ou son mécontentement, sans répandre ni sang, ni argent. Avoir le droit d'être élevé à un degré plus honorable, s'appelle en chinois *Kia-Kie*, c'est-à-dire, ajouter un degré; et mériter d'être abaissé à un degré inférieur, s'appelle *Kiang-Kie*, abaisser d'un degré.

« Tous les trois ans, tout ce qu'il y a de licenciés dans l'Empire se rendent à Pékin pour parvenir au degré de docteur. On les examine rigoureusement durant treize jours; et il n'y en a qu'environ treize cents qui soient élevés à ce degré. On choisit, parmi ces nouveaux docteurs, les plus habiles pour composer le tribunal qu'on nomme *Han Lin Yuen*. C'est une espèce d'académie qui ne compte parmi ses membres que les plus beaux génies de l'Empire. Ce sont ces docteurs qui ont l'intendance de l'éducation du prince héritier, et qui doivent lui enseigner la vertu, les sciences et le grand art de gouverner. Ils sont chargés d'écrire l'Histoire générale de l'Empire. Le nombre de mandarins de lettres répandus dans tout l'Empire monte à plus de treize mille six cents.... » (*Missions étrang.*)



Domestique, Valet de Chambre

Domestique, Valet de chambre.

L'ÉTAT complet de dépendance dans lequel toute la nation est maintenue en Chine, exerce une influence marquée jusque sur les derniers rangs du peuple. La politesse des simples artisans, des paysans même, est excessive. On ne saurait pousser plus loin le respect pour les supérieurs : ils se tiennent à l'écart quand ils passent, les pieds serrés et les mains pendantes, absolument comme le soldat russe en présence de son officier. Jamais, lorsqu'il s'informe de la santé de l'Empereur, auprès de quelque mandarin, un Chinois n'oublie de faire cette demande à genoux. Les écoliers, les enfans, au moment des saluts, se prosternent en frappant la terre de leur front. Les domestiques servent en faisant nombre de génuflexions.

L'habillement de ce valet de chambre est assez soigné pour la classe du peuple à laquelle il appartient. Ses traits, dessinés sur les lieux, et jusqu'à la calotte qui lui couvre la tête, lui donnent plutôt l'air d'un esclave grec que du valet d'un Mandarin ou d'un Colao.

Les Chinois sont d'excellens serviteurs : quand ils ont de la probité, qualité qui ne laisse pas que d'être rare parmi eux, ils ont une valeur inappréciable. Plutôt lents que prompts, on ne peut guère exiger d'eux plus d'un service à la fois, et il n'est pas toujours facile de les détourner de la route qu'ils se sont d'abord tracée ; mais, ce qu'ils ont à faire une fois bien arrêté, ils l'exécutent strictement et avec une propreté extrême.

Les Européens qui résident à Canton ou à Macao prennent souvent à leur service des Chinois, dont les soins et l'exactitude l'emportent de beaucoup sur les autres qualités qu'on rencontre d'ordinaire chez les esclaves orientaux. Ils les amènent quelquefois en Angleterre, mais il est rare qu'ils s'y plaisent. Tourmentés par les souvenirs de la patrie, aussi chère à leurs regrets que les belles vallées de la Suisse et ses montagnes pittoresques à la pensée du soldat helvétien au service d'un monarque, aucun sacrifice ne leur coûte pour revoir les lieux qui les ont vus naître. Bien peu d'entre eux cependant peuvent jouir de ce bonheur sans s'exposer aux vexations d'un gouvernement ombrageux, et qui ne saurait pardonner au plus obscur artisan le moindre séjour chez l'étranger, tant il redoute l'invasion des idées nouvelles.



Fantassin, nommé Tigre de Guerre.

Fantassin, Tigre de guerre.

L'uniforme du soldat chinois est lourd, embarrassant et incommode. Le plus convenable de tous pour les exercices militaires est celui du fantassin, que nos missionnaires ont fait connaître par le nom de Tigre de guerre. Mais doit-il ce nom redoutable à son courage, ou simplement à son costume? Son habillement lui donne en effet quelque ressemblance, de loin du moins, avec cet animal inexorable. L'étoffe est de la couleur du pelage du tigre et rayée comme lui; le capuchon est surmonté de deux oreilles.

L'armure d'un Tigre de guerre consiste en un large cimeterre assez grossièrement travaillé, mais dont on dit la trempe excellente, et dans un bouclier rond, d'osier ou de bambou fendu et tressé, d'un tissu tellement solide, qu'il peut parer les coups de sabre les plus vigoureux. Sur ce bouclier est peinte la face d'un tigre ou plutôt d'un monstre fantastique, pour jeter l'épouvante dans l'ame des ennemis. C'est ainsi sans doute que la tête de la Gorgone à la crinière de serpens, pétrifiait ceux qui la regardaient en face. Ne serait-ce point par une même série d'idées que les hussards de la Mort portent, de nos jours encore, une tête de mort à leur schakos?

Cette infanterie, au reste, est loin d'être aussi à craindre que son nom semble l'indiquer, qu'on pourrait le supposer à la première vue. Ce corps, dans ses évolutions, paraît aussi vouloir copier les diverses allures du tigre. Les guerriers qui le composent prennent toutes sortes d'attitudes bizarres. On les exerce à bondir autour de l'ennemi, regardé comme leur proie; à se traîner, à se rouler sur le sol comme le tigre, pour effrayer leur adversaire, le forcer à fuir, ou le terrasser par une attaque imprévue. Concluons de tout ceci que les principes de la tactique chinoise doivent paraître passablement ridicules à un maréchal de France. Il doit être curieux en effet de voir une armée chinoise en bataille, de la suivre exécutant ses grandes manœuvres, représentant les mouvemens des cieux et de la terre, de la lune et des cinq planètes; serrant ou déployant ses longues lignes, de manière à figurer la tortue mystique ou le dragon sacré à cinq griffes (1).

(1) Voyez *l'Art militaire des Chinois*, par le P. Amyot; Paris, 1772, 1 vol. in-4°, fig.



Nautonnier dans sa barque.

Nautonier dans sa barque.

Une grande partie de la population, tant des provinces que de la capitale, existe sur l'eau, et couvre d'innombrables embarcations les fleuves, les canaux et les lacs. De tous ces mariniers, pêcheurs, porte-faix, etc., les uns conduisent dans des jonques de diverses grandeurs les produits du pays, les impôts perçus en nature; les autres transportent les voyageurs dans les différens ports et les principales villes de commerce. Ceux-ci élèvent et engraissent des canards et autres oiseaux aquatiques; ceux-là dressent des cormorans pêcheurs ou tendent de vastes filets. D'autres enfin, en grand nombre, occupés de jardinage, cultivent, sur de vastes radeaux de bambou, couverts d'une couche de terre végétale, des légumes et des plantes potagères.

Les gros navires chinois ont des mâts et des voiles. Pour un grand nombre de barques et de bateaux, on se sert de crocs et de rames. Sur les rivières et les canaux, les yachts sont tirés par des haleurs, et quelquefois, mais rarement, par des chevaux.

En tête de chaque vaisseau, dans une place affectée à cet usage, est suspendu un de ces instrumens bruyans, connu en Angleterre par le nom de *gongue*, en France par celui de *tam-tam*, et que les naturels appellent *Loo*. Cet instrument, ainsi que nous avons déja eu l'occasion de le faire observer (1), sert à régulariser les mouvemens des haleurs. Il avertit par un signal les bateaux voisins de l'approche et des manœuvres du bateau d'où part le son.

Chaque fois qu'une flottille marchande se dispose à jeter l'ancre, ou se réunit pour passer en sûreté la nuit, les Loo de chaque division font un bruit assourdissant. Ces accords barbares diffèrent assez entr'eux cependant pour être distingués et compris des matelots et des haleurs qui font partie de l'équipage ou du service de chaque jonque.

(1) II[e] livraison, planche V.



Fabricante de Bas

Fabricante de Bas.

Cette jeune fille, par ses occupations, paraît appartenir à la classe des marchands. On remarque une certaine recherche dans sa personne, et tout autour d'elle annonce l'aisance.

Les bas des Chinois, fabriqués d'étoffes de différentes couleurs cousues ensemble, sont piqués et doublés en coton. Si la forme en est peu élégante, ils ont l'avantage d'être très-chauds. On les orne souvent d'un fil d'or vers le haut.

L'habillement de toutes les classes en Chine annonce un respect pour les mœurs, dont on est d'abord tenté de tirer le plus favorable augure. La pudeur la plus scrupuleuse, la plus attrayante modestie, semblent présider à la toilette des femmes. Tous les frais que nous voyons faire chez nous pour briller dans les réunions les plus nombreuses, ne sont rien auprès des soins minutieux des femmes et des filles d'un Chinois opulent; et cependant l'usage les condamne à ne recevoir personne, et elles se parent ainsi pour le seul plaisir de se parer, tout au plus dans l'espoir de la visite de quelque proche parent.

Les robes des femmes chinoises sont étroitement serrées autour du cou. De larges manches couvrent leurs mains, de longs caleçons (1) leur descendent jusque sur la cheville du pied. Pour peu qu'elles soient dans l'aisance, elles portent des boucles d'oreilles en or, et des bracelets de même métal ou de corail à gros grains. Leurs cheveux sont généralement d'un noir d'ébène; elles les peignent avec soin, les tressent et les nouent avec grace au haut de la tête. Quelquefois elles les attachent avec plusieurs aiguilles d'or; le plus souvent elles se contentent de les orner de fleurs naturelles ou artificielles. L'usage oblige les jeunes filles, et toutes les femmes non mariées, à laisser retomber leurs cheveux sur leur front, coupés ainsi qu'on le voit dans ce dessin; et à reduire leurs sourcils, en les épilant, à la largeur d'un simple trait de pinceau. Il ne faut point oublier qu'il n'y a que les femmes d'un rang inférieur qui conservent leurs pieds tels qu'elles les ont reçus de la nature, encore font-elles tous leurs efforts pour en dissimuler la longueur et la forme, et se rapprocher ainsi des dames du bon ton.

(1) « Les femmes se servent de caleçons de soie, qui leur tombent jusqu'au milieu de la jambe; le reste est couvert d'un bas fort court de même étoffe. La pointe des mules est relevée, et le talon bas et carré. Une robe traînante, dont les manches sont fort étroites, ne laisse voir que le visage. Elles portent sur ce premier habit un collet de satin blanc et une autre robe à manches longues et très-amples, qui leur sert à-la-fois de gants et de manchon. Elles ont tant d'attention à se couvrir, qu'on ne leur voit ni le bras ni la main. » — « A voir les femmes chinoises, dit le Père « du Halde, marcher lentement, les yeux baissés, la tête penchée et les mains cachées dans leurs manches, on les « prendrait pour des religieuses ou des dévotes de profession les plus recueillies. » (*La Chine avec ses Beautés et ses Singularités*, tom. II, pag. 63.)



Châtiments infligés à ceux qui manquent à leurs supérieurs

Châtiment infligé à ceux qui manquent à leurs supérieurs.

Les gens du peuple, dans tous les pays, ont un côté où le défaut d'éducation se fait remarquer sous un aspect vraiment déplorable. Dans leurs disputes pour un mot, dans leurs attaques corps à corps, ils montrent trop fréquemment un entêtement, une méchanceté qui les ravalent au niveau des hordes les plus sauvages. Les combats à coups de poing (*boxing*) commencent à être rares dans les rues de Londres; cependant les luttes des boxeurs en renom, sévèrement prohibées, font souvent encore courir, à plusieurs milles de distance, les curieux et bon nombre d'amateurs intrépides. Les rixes de nos artisans, à Paris même, ne sont que trop souvent ensanglantées. En Hollande, le porte-faix, le pêcheur flegmatique, à la suite d'une querelle d'estaminet, se découpent la face à coups de couteau; en Italie, en Espagne, le stylet brille à la moindre provocation dans la main de chaque adversaire.

Les querelles des hommes du peuple, en Chine, sont loin d'offrir ce caractère de vivacité, de fureur. Après avoir échangé quelques paroles menaçantes, vous les voyez ôter l'un après l'autre leurs habits, et faire mine de se battre; mais tous ces préparatifs de combat se font avec une telle lenteur, que les spectateurs (qui ne font pas cercle comme en Angleterre et quelquefois chez nous, pour admirer les vaillans coups donnés et reçus) ont toujours le temps d'arranger l'affaire avant que les deux champions en soient venus aux mains. Très-processif néanmoins, le Chinois plaide avec animosité, du moins dans certaines provinces; et il n'est rien qu'il ne tente pour attirer la bastonnade à son antagoniste. Rien n'égale l'audace et l'insolence des basses classes, dès qu'elles croient pouvoir outrager impunément les personnes qui leur sont supérieures par leur position sociale. N'est-ce pas encore de même dans notre Europe, où l'on dit la civilisation si avancée?

Le délit d'insubordination est donc assez commun chez la nation chinoise, quoique la moindre faute de cette nature entraîne une punition prompte et sévère. Une des peines corporelles de la Chine consiste à avoir l'oreille percée avec divers instrumens aigus : ce fut le supplice infligé à un soldat, pour avoir manqué de respect à un officier anglais, de la suite de lord Macartney. Après avoir reçu cinquante coups de pan-tzée (1), il fut attaché durant quelques heures à un poteau, l'oreille traversée par une flèche.

Le personnage qui porte une planchette peinte, sur laquelle la sentence est tracée, est un officier subalterne de police; le troisième, un mandarin civil, chargé de faire une mercuriale au condamné. On aperçoit dans le fond un *Pai-Lou*, espèce d'arc de triomphe ou plutôt de porte triomphale, en bois.

(1) Voyez les planches du Prévenu devant un Magistrat, et de la Peine du Pan-tzée ou bastonnade, v^e^ et ixe liv.



Schmit del.

Imp. litho de Melle Formentin rue St André des Arcs N. 50

Bâtiment en pierre, ayant la forme d'un vaisseau

Bâtiment en pierre, ayant la forme d'un Vaisseau.

Dans une des cours principales de la belle maison de plaisance affectée à la résidence de l'ambassade anglaise, pendant son séjour à Pékin, s'élevait un édifice remarquable par sa singularité. Cet édifice représentait une gondole de Mandarin : le corps du navire, entièrement construit en pierre, était placé dans un petit lac, dont le niveau se maintenait à la même hauteur, à l'aide des seaux d'eau que l'on tirait à un puits voisin. La partie supérieure de ce bâtiment de fantaisie était occupée par quelques officiers de la suite de Lord Macartney, et leur servait de salle à manger.

On aperçoit en avant une de ces montagnes artificielles, formées de fragments de roche entassés les uns sur les autres, que les Chinois se plaisent à multiplier dans leurs jardins d'agrément. Quelques vases, contenant des fleurs ou des arbres nains, sont posés çà et là, comme par hasard, sur ce rocher factice, et peuvent donner une idée du goût de cette nation singulière, dans la disposition des fabriques et l'ornement d'un jardin pittoresque, tracé sur une petite échelle.

Derrière la galerie qui couronne ce vaisseau de pierre, on distingue le mât où flottait la bannière qui indiquait le rang et l'emploi du premier possesseur de ce domaine, et les aiguilles élancées de plusieurs *Taa* (tours à 7 et 9 étages). Vers le fond, quelques constructions, un *Paï-Lou* (arc de triomphe), et le *Ting* d'une Pagode impériale, ce qu'indique la couleur jaune des tuiles, s'élèvent derrière une grande muraille de briques, qui paraît être le rempart même de la grande cité de Pékin.

L'habitation magnifique, dont cette vue n'offre qu'une partie, fut construite par l'un des derniers collecteurs des douanes de Canton, espèce de fermier général qui se plaisait, à ce qu'il paraît, comme les nôtres, à embellir du fruit de ses rapines les palais somptueux, les délicieuses retraites, où il comptait jouir en paix de son opulence, au mépris des lois qui règlent la grandeur et la forme des maisons des particuliers en Chine. Mais s'il avait été assez adroit à Canton, pour empêcher de parvenir jusqu'au pied du trône les réclamations du commerce européen, sur les avanies qu'il faisait supporter aux négociants ; à *Tien-Sing*, où il venait d'être promu à la direction générale des gabelles, les suppliques des pauvres patrons qui conduisent les jonques chargées de sel, retentirent jusqu'à l'oreille du Monarque. Kien-Long savait forcer sa cour à lui dire la vérité ; les fraudes, les extorsions du fastueux *Hoppo* (1) furent découvertes, et ses biens immenses confisqués au profit de la couronne.

(1) Le hoppo est l'administrateur chargé de la recette des impôts indirects, une espèce de directeur du commerce, des douanes, etc.



Barbier ambulant.

Barbier ambulant.

L'UNIQUE changement que les modes chinoises aient subi depuis quarante siècles, à en croire les lettrés, consiste dans la coiffure des hommes ; et cette innovation n'eût point eu lieu chez ce peuple, religieux observateur des coutumes de ses pères, s'il n'était venu des Tartares, le fer et la flamme à la main, leur imposer cette honteuse loi.

Pierre-le-Grand ne rencontra pas de plus grandes résistances, quand il obligea ses Moscovites à se couper la barbe, que les conquérants Mandcheoux, lorsqu'ils forcèrent les Chinois à se raser la tête. Beaucoup s'expatrièrent, plutôt que d'adopter la mode nouvelle ; d'autres préférèrent la mort.

Contradictions choquantes que présente trop souvent l'abus de la force ! les descendants de Genghiz-kan, de même que les chefs des Tartares de Nieuthe, laissèrent à la nation soumise ses institutions et ses usages. Ils profitèrent de ses propres lois pour la maintenir sous le joug, et prétendirent en même temps contraindre le peuple et les grands à adopter leur manière de se mettre. Peut-être, au reste, n'avaient-ils que ce moyen violent d'opérer une fusion complète entre les vainqueurs et les vaincus.

Il est de fait qu'actuellement, quant à la chevelure, on ne saurait trouver de différence entre l'Empereur et le dernier des artisans. Tous ont la tête rasée, à l'exception d'un faible cercle à l'occiput, d'où les cheveux pendent dans toute leur longueur naturelle. Serait-ce en effet par une suite de leur croyance, que sans cette touffe, l'ange, au jour du dernier jugement, ne saurait comment les enlever pour les conduire dans l'Élysée que leur promettent les bonzes et les lamas ? Cette mèche de cheveux est tressée avec goût et nouée à l'extrémité avec un ruban. Les gens du peuple relèvent cette longue queue et l'attachent autour du front, ou sur le haut de la tête, pour qu'elle ne les embarrasse point dans leurs travaux.

Le Barbier chinois, fort adroit dans l'exercice de son état, opère sur-le-champ, en pleine rue, dans une place, n'importe où il se trouve. Sa cassette renferme ses instruments, et sert de siége à ses pratiques. Un seau de bambou, qui contient de l'eau, supporte une tige élevée, au haut de laquelle on voit son cuir à repasser et sa serviette.



Schaal del.

Manière de mettre les doigts à la torture

Manière de mettre les doigts à la torture.

Il n'existe point de peuple qui observe plus strictement que les Chinois les règles de la décence et de la pudeur: non qu'il y ait plus de mœurs chez eux que chez les autres nations; mais ils aiment la vertu, bien qu'ils ne la pratiquent pas; et comme ils sont naturellement dissimulés, ils savent en conserver les dehors. Les hommes élevés en dignité, surtout, couvrent leurs vices avec tant d'adresse, qu'ils trouvent moyen de les dérober à la connaissance du public et de l'autorité.

Outre leur femme légitime, les grands et les riches ont des concubines (1). Parmi le peuple, les pères ne se font aucun scrupule de spéculer sur les appas naissants de leurs filles, et les vendent pour peu qu'elles soient jolies. Mais à Pékin, comme dans les cités de premier ordre, les asiles consacrés à la volupté sont relégués dans les faubourgs; et les beautés trop faciles, filles ou veuves, qui sont soupçonnées d'avoir enfreint les lois de la chasteté ou que l'on accuse d'avoir provoqué le plus léger scandale, sont conduites devant le magistrat, qui leur inflige fréquemment la punition représentée dans ce dessin.

Cette punition consiste à mettre de petites pièces de bois entre les doigts des coupables, et à les serrer ensuite fortement à l'aide de cordes. C'est une des questions ordinaires (2) dont on use plus particulièrement à l'égard des femmes de mauvaise vie, ou convaincues de vagabondage : probablement afin de les forcer à déclarer leurs noms, leur domicile, les motifs qui les ont contraintes à déserter le lit conjugal; car si une femme s'enfuit de la maison de son mari, celui-ci a droit de la vendre, après qu'elle a subi le châtiment ordonné par la loi.

(1) La loi permet aux Chinois de prendre des concubines, outre leur femme légitime, à laquelle elles restent soumises. Il y a néanmoins une loi qui défend au peuple de prendre une seconde femme, à moins que la femme légitime n'ait atteint l'âge de quarante ans sans avoir eu d'enfants. (*Missions étrangères.*)

(2) La question ordinaire en usage à la Chine est douloureuse... Elle se donne aux pieds ou aux mains... Quand on la donne aux mains, c'est par le moyen de petits bois qu'on insère entre les doigts du coupable : on les lie très-étroitement avec des cordes, et on laisse le patient pendant quelque temps dans cette torture. (*Lettres édifiantes.*)

A. Regnier del.

Nourrice avec son enfant

Nourrice avec son enfant.

Cette jeune femme est du nombre de celles qui entrent en service chez les gens aisés, soit comme nourrice, quand la santé de la maîtresse de la maison ne lui permet pas de remplir le devoir sacré de mère, soit comme bonne d'enfants, gouvernante, etc.

L'enfant que cette servante tient dans ses bras est une fille, dont la parure et les vêtements de soie indiquent le rang. Un petit garçon, à peu près du même âge, mais vêtu plus simplement, l'accompagne et paraît lui appartenir.

On peut se convaincre ici que l'habillement des femmes des différentes classes ne diffère guère que par la couleur et la nature des étoffes dont il se compose. Les dames qui tiennent à des familles favorisées de la fortune, ou dont les maris occupent de grands emplois, portent ordinairement des robes de soie ; les femmes du peuple ne sont vêtues que de simples tissus de coton. Cependant une chambrière, une servante de la plus basse extraction, a encore la prétention de paraître avoir de petits pieds, et se croirait dégradée, déshonorée, si on l'empêchait de se les mutiler par d'étroites chaussures et des bandelettes (1).

(1) L'extrémité de cette espèce de bottine est tronquée, comme si le pied était presque nul... Si ce raccourcissement artificiel n'empêche pas absolument les Chinoises de se servir de leurs pieds, il doit avoir une influence funeste sur la croissance du reste de leur corps... Elles ne peuvent marcher que très-difficilement et en se soutenant sur le talon... Cependant, quand Lord Macartney remonta le Pei-Ho, pour se rendre à *Tien-Sing*, parmi les personnes qui se promenaient sur le bord de la rivière, il se trouvait des femmes qui couraient aussi lestement que si leurs pieds n'eussent souffert aucune mutilation...

Les femmes de la lie du peuple et celles qui habitent les montagnes, loin des grandes villes, se dispensent de cette coutume; mais les autres personnes de leur sexe les traitent avec le plus grand mépris. On ne les emploie qu'aux services les plus abjects. On assure que si de deux sœurs, d'ailleurs parfaitement ressemblantes, l'une s'était estropié les pieds, et l'autre les avait abandonnés à leur croissance naturelle, celle-ci serait couverte d'opprobre, considérée comme le rebut de la famille, et condamnée à l'obscurité... On assure toutefois que, dans les provinces septentrionales, cet usage est aujourd'hui moins rigoureusement observé que dans le midi de la Chine. (*Staunton*, *Ellis*, *Barrow*, *etc.*)



Marchandes de Chow Chow

Marchande de Chow-Chow.

Les Chinois, très-difficiles sur la bonne qualité de l'eau, la purifient par une infusion de thé ou d'autres végétaux salubres. Ils la prennent ordinairement chaude, ainsi que le vin et tous les autres liquides.

« Bien que le thé, dit sir Staunton, soit le breuvage général des Chinois, « qu'ils le boivent entre les repas, qu'ils en offrent à toute heure du jour aux « personnes qui leur rendent visite, ils n'en sont pas moins amateurs de liqueurs « fortes, surtout dans les provinces septentrionales.....

« Les yachts de l'ambassade étaient pourvus de jarres d'une espèce de vin « jaunâtre et d'eau-de-vie. Cette dernière liqueur était de meilleure qualité que « le vin. Dans les provinces du nord, on fait l'eau-de-vie avec du millet : dans « celles du midi, on la fabrique avec du riz. Les Chinois nomment l'eau-de-vie « *chow-chow*, c'est-à-dire *vin ardent.* »

Les étalagistes en plein air, les marchands de comestibles surtout, qui se placent dans les rues, et s'établissent dans les marchés, au milieu des places publiques, ont coutume de se servir, durant les chaleurs de l'été, de larges ombrelles, de forme carrée, telles absolument que dans ce dessin. Sur les rives du Pei-Ho, à tous les lieux de débarquement, les personnes qui faisaient partie des dernières ambassades anglaises, voyaient s'élever, comme par enchantement, une espèce de petit camp, de bazar, composé de plusieurs centaines de boutiques, de cabanes, d'échoppes; et tous les restaurants de cette nouvelle cité se trouvaient abondamment pourvus de mets de toute espèce, de fruits, et de melons d'eau, coupés par tranches et rafraîchis dans de la glace (1).

Il n'y a pas jusqu'au campagnard le plus misérable, qui ne porte en Chine son ombrelle avec lui, soit pour se garantir des rayons d'un soleil dévorant, soit pour se mettre à couvert de la pluie; car les orages, dans ces vastes contrées, sont fréquents et terribles.

(1) « Quoique les Chinois aiment à boire chaud, ils savent cependant jouir, dans l'été, de l'agréable fraîcheur que produit la glace; mais ils s'en servent principalement pour leurs fruits et leurs confitures, qui, d'après cela, méritent bien le nom de *rafraîchissements.*

« Au lieu de plats, on emploie à la Chine des jattes de porcelaine, dans lesquelles on vous sert des morceaux de glace, entremêlés avec des amandes d'abricots, des noix, des graines et des tranches de la racine chevelue du *lien-wha*, qui est le *nymphæa nelumbo*, et probablement le *lotus* des Égyptiens, que plusieurs naturalistes modernes confondent avec le *rhamnus lotus* dont parle Pline, et dont Mungo-Park s'est assuré que l'on faisait du pain dans l'intérieur de l'Afrique. » (*Abrégé de l'Histoire générale des Voyages.*)



Regnier del.

Imp. lith. de Mme Formentin

Vaisseau passant une écluse

Vaisseaux passant une Ecluse.

Le Canal-Impérial, l'une des merveilles de la Chine, s'étend, presque sans interruption, depuis Canton jusqu'à Pékin. Il traverse, comme nos plus belles routes d'Europe, de vastes provinces, d'immenses cités, et, par de nombreux canaux, communique jusqu'aux limites les plus reculées de l'Empire (1).

Sur le Grand-Canal, ainsi que sur ses diverses branches, les ponts, les barrages, les écluses, doivent être, vu la population, dans un nombre qu'il est difficile d'apprécier au juste. Ce dessin peut donner une idée d'une de ces écluses, surmontée d'un pont à l'usage des piétons. On remarque vers la gauche un Paï-Lou avec ses devises, sortes de portes triomphales extrêmement communes. A droite, sous le ting, qui sert à abriter les ouvriers chargés de la manœuvre du pont-levis, on aperçoit un monument en marbre, sur lequel s'inscrivent d'ordinaire les noms, les services et les dignités du riche Mandarin qui, en faisant ériger à ses frais l'écluse et le pont, s'est fait placer au nombre des bienfaiteurs de la province.

On établit aussi des écluses en Chine, afin de retenir une masse d'eau plus ou moins considérable, et faciliter le passage des navires d'un fort tonnage. Ces écluses ont ordinairement de profondes rainures, entaillées dans les massifs en pierre qui forment les culées et les piles du pont. De lourds madriers équarris sont placés les uns sur les autres dans ces rainures. Après qu'on a rassemblé dans le bassin la quantité d'eau nécessaire au service, on retire ces madriers, et les vaisseaux traversent l'écluse avec une rapidité qui étonne. Leur admission exige préalablement un certain droit de péage.

Les navires qui ont déja franchi le sas, et portent la flamme jaune au mât de perroquet, appartiennent à l'état; c'est pourquoi ils arborent la couleur impériale. On distingue sur l'avant de l'yacht qui se dispose à passer l'écluse, l'artiste européen à qui nous devons une partie des jolis dessins, pris sur les lieux mêmes, dont notre collection se trouvera enrichie.

(1) « Cette route, qu'on appelle le *Canal-Royal*, est de six cents lieues, et la navigation n'est interrompue qu'à la montagne *Meiling*, où les voyageurs sont obligés de faire dix à douze lieues par terre. On peut cependant ne pas quitter les barques, lorsqu'on dirige sa route par les provinces de Quang-Si et de Hou-Quang. » (L'abbé Grosier, *Description de la Chine.*)

« Le Grand-Canal traverse l'Empire dans son éntier, et conduit à quinze canaux principaux, qui semblent le représenter dans chacune des provinces. A ceux-ci viennent se joindre une multitude de canaux, qui se subdivisent en d'autres plus petits. Avec ces derniers communiquent les canaux d'irrigation, lesquels s'unissent à ceux qui marquent les limites de chaque propriété..... C'est la nation aux barques : comme on voit partout des canaux, partout l'on voit des barques; c'est une chose curieuse de les voir aller, venir, se croiser dans tous les sens..... Il y a tel canal sur lequel on en rencontre plusieurs centaines à-la-fois; sur le Grand-Canal il y en a six mille, uniquement occupées pour l'approvisionnement de Pékin..... Les communications étant faciles, les canaux innombrables, les mariniers très-exercés, l'on va sur quel point l'on veut de ce grand pays; de sorte que la facilité des transports, jointe à la quantité qu'ils ont de denrées et de productions, a fait dire que la Chine entière était un vaste marché. » (*La Chine, ses Beautés, ses Singularités.*)



Manière de consulter le sort

Manière de consulter le sort.

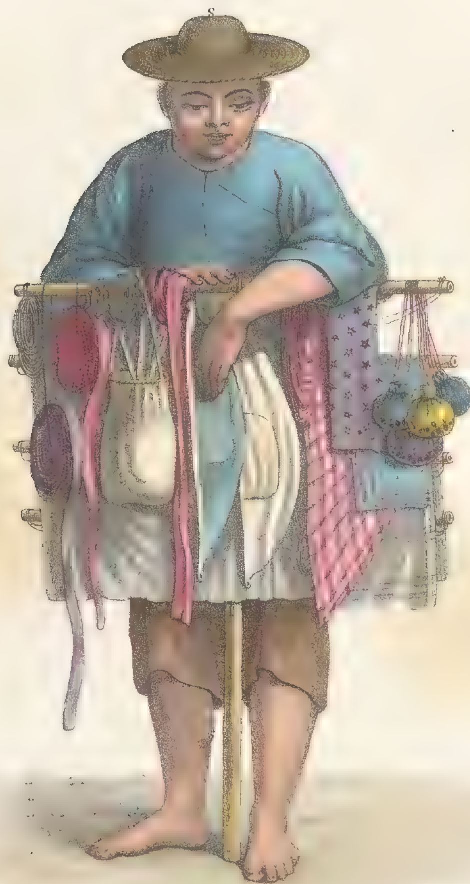
Les Chinois n'ont point de jour de repos déterminé, ni d'heures fixes pour adorer en commun la Divinité. On ne trouve chez eux aucune division qui ait rapport à nos semaines, d'où l'on peut conclure que le travail journalier souffre très-peu d'interruptions. Les temples, toujours ouverts, sont sans cesse visités par la foule des dévots, dont les prêtres de toutes les sectes alimentent avec adresse et sans relâche l'aveugle crédulité et la superstition stupide. Un sectateur de Fo ou de Laokium n'entreprendrait point une affaire de quelque importance, telle qu'un voyage de long cours, un mariage, la construction d'une maison, sans se rendre d'abord à sa pagode.

Fatalistes, ainsi que tous les peuples de l'Asie, les Chinois ont leurs interprètes du destin comme les Romains avaient leurs aruspices, les Grecs leurs pythonisses, les Germains leurs druidesses; et comme dans nos campagnes, et même nos capitales, nous avons encore nos devineresses qui expliquent si éloquemment l'avenir sur le simple arrangement d'un jeu de cartes.

En Chine, la manière d'interpréter le sort est pour le moins aussi ingénieuse. Tandis qu'un des consultants agite un tube de bambou, en observant avec inquiétude la chute des fiches de bois qu'il contient, l'autre reste prosterné, la face dans la poussière; et un bonze note avec soin dans un livre les caractères tracés sur chaque bâtonnet, à fur et à mesure qu'ils s'échappent du cornet légèrement secoué. Cependant des mèches parfumées brûlent dans le *Ting* sacré. On y jette des pièces rondes de papier doré et argenté, présents destinés à fléchir les génies; et l'on fait partir une grande quantité de pétards, afin d'éveiller la divinité et de la rendre attentive. La cérémonie achevée, le prêtre fait part aux dévots du succès de leurs prières, et s'arrange toujours de façon que l'ambiguité de l'oracle, en lui méritant la plus forte offrande, ne compromette point, quel que soit le résultat, la réputation de l'idole et du temple.

Le Clergé chinois a la tête entièrement rasée, et porte de larges robes de soie ou de nankin. La couleur des robes sert à distinguer les prêtres des différentes sectes. On aperçoit près des murs du temple deux idoles dont les formes sont hideuses. Ces simulacres, environnés d'une balustrade, en représentent les gardiens (1), ou encore Brama sous quelques-unes de ses formes et incarnations.

(1) Les temples sont sous la protection du *Men-Schin*, esprit commis à leur garde, et dont la figure est peinte à la porte d'entrée. La plupart des édifices chinois ont aussi sur les portes intérieures et extérieures des images de cette déité tutélaire. (Macartney.)



C. de.

Imp. litho. de Mme Formentin rue ... 59

Colporteur

Colporteur.

S'IL est vrai que le dernier période de la perfection dans les arts et métiers soit celui où l'artiste a acquis assez d'adresse pour exécuter ses travaux avec peu d'outils, ou des instruments très-grossiers, on ne saurait nier que l'état du potier, du tisserand, de l'ouvrier en ivoire et en métaux précieux, que la plupart des professions mécaniques, en un mot, ne soient parvenues en Chine à un degré d'avancement qui atteste l'ancienneté de l'art.

La simplicité des moyens employés par les artisans, qui, presque généralement, n'ont point d'atelier, de demeure fixe, pour transporter d'un lieu à l'autre tous les outils nécessaires à leur état, ne nous paraît pas moins digne de remarque.

C'est à l'aide d'un assemblage de tringles de bambou, construction aussi simple qu'ingénieuse, que le Colporteur chinois étale aux regards les mouchoirs, les jarretières, les éventails, les poches, les ceintures et les bourses à tabac qu'il se propose de vendre. Ces objets de menue mercerie sont placés sur quatre traverses, fixées par le milieu à une tige de bambou droite. Par ce moyen il peut aisément porter son léger bagage sur son épaule, se promener avec comme s'il n'avait qu'une canne à la main; et cependant présenter à ses pratiques sa marchandise, sans avoir l'embarras de la ployer et déployer sans cesse.

Dans un pays où la protection de l'homme puissant et la partialité de l'officier civil exigent des présents pour préliminaires (1), un Colporteur n'est point un homme sans influence. Autant la vue d'un prêteur sur gages cause d'effroi dans un village chinois (2), autant l'arrivée du mercier ambulant y fait naître d'espérances et de joie.

(1) Ce sont ordinairement des lanternes, des bourses de soie, des éventails. « A la Chine, il n'existe guère de relations entre les supérieurs et les inférieurs qui ne soient accompagnées de présents; mais les présents des premiers sont qualifiés de *Dons;* ceux des autres, acceptés comme *Offrandes.* On se sert des mots correspondants pour désigner les présents que l'Empereur donne aux princes étrangers, et ceux qu'il en reçoit. C'est le titre de supériorité que le gouvernement chinois affecte en toute circonstance. »

(2) « La plupart des moyens par lesquels les Chinois de la classe indigente gagnent leur vie, ne sauraient être employés en grand, ni leur procurer au-delà des premiers besoins. Ce n'est que dans les grandes villes et dans les ports de mer que l'industrie prend son essor. Au reste, il y a dans tous les villages des hommes qui cherchent à entasser des richesses, en profitant des besoins des pauvres, en leur prêtant de l'argent sur gages. La loi les autorise à prendre un intérêt exorbitant. Il est, dit-on, de 30 pour 100 par an. » (*Breton*, trad. du voy. de MACARTNEY.)



Devéria del. — Imp. Litho. de Mme [illegible]

Marchand de Vipères

Marchand de Vipères.

Si l'art de guérir n'est encore en Europe qu'un art conjectural, doit-on s'étonner que la médecine et la pharmacie soient si peu avancées en Chine, et que la chirurgie ait fait moins de progrès encore? Les annales de cette nation, cependant, font remonter la découverte de l'inoculation au dixième siècle de notre ère, et nous devons à ses docteurs l'Acupuncture (1), que plusieurs praticiens ont tout récemment tenté d'acclimater chez nous.

Au nombre des préparations pharmaceutiques que recommande la thérapeutique chinoise, et qui sont dues au règne animal, il faut compter les ingrédients fournis par plusieurs espèces de serpents, que les Chinois prennent comme remède et comme nourriture. La vipère, plus particulièrement, est exposée en vente, soit vivante dans de petits paniers de bambou tressé, soit réduite en bouillon, triturée de diverses manières, etc., dans des jarres ou des barils (2). On assure que les anciens médecins d'Europe faisaient manger pendant long-temps à leurs malades des vipères rôties sur le gril; qu'ils leur faisaient boire des vins de vipères, et guérissaient ainsi les affections de la peau les plus opiniâtres, telles que l'éléphantiasis, la lèpre, etc. Ne serait-il pas d'un haut intérêt de s'assurer si les médecins chinois n'emploient pas également la chair et le sang de la vipère à guérir ces affreuses maladies, les seules pour lesquelles des hôpitaux aient été établis en Chine?

Les caractères tracés en jaune sur la petite planchette rouge, fixée près de la main droite de cet Empirique ambulant, expliquent les vertus des divers reptiles dont il est porteur. C'est son enseigne: les Marchands en boutique en ont de plus grandes à leur porte, où sont également inscrits les articles qu'ils tiennent en magasin. A la suite du nom de ces marchands se lisent souvent les caractères *Pu-hu*, qui signifient: *On ne vous attrapera pas.*

(1) « Ils avaient décidé, après avoir bien examiné le pouls du Colao, que tous ses maux étaient dus à une vapeur « maligne ou à un *esprit*, qui s'étant enfermé dans son corps, ou y ayant pris naissance, passait d'une partie à une autre. « Ils ne songeaient donc pas à autre chose qu'à chasser l'esprit ou la *vapeur*; et pour cela ils proposaient de faire dans « la partie souffrante des ouvertures par lesquelles il pût s'échapper. Ils faisaient des piqûres profondes aux bras et aux « jambes avec des aiguilles d'or ou d'argent. » (Macartney.)

(2) Vipère, *Vipera*, diminutif de *Viviparus*, parceque l'animal est vivipare, ou de *Vipartus*, à cause de la difficulté avec laquelle elle accouche.... Les propriétés du corps de la Vipère en médecine sont très-nombreuses. On s'en sert pour résister à son propre venin, pour purifier la masse du sang, contre les écrouelles, la lèpre et toutes les affections cutanées... Il paraît que la principale vertu de la Vipère est d'accélérer la circulation du sang, d'en faciliter le mélange, de fondre les concrétions lymphatiques etc. On est redevable de ces bons effets au sel actif et très-pénétrant dont les Vipères abondent, et qui vient des lézards, des taupes, etc., dont elles se nourrissent... Outre les bouillons, la gelée, les sirops, le vin de Vipères, la chimie fournit plusieurs autres préparations; tels sont l'eau distillée, l'esprit, le sel volatil et l'huile de Vipère. La poudre appelée *Bézoard animal*, n'est autre que le cœur et le foie de la Vipère, séchés au soleil et pulvérisés. La graisse ou axonge de la Vipère, si utile dans les maladies nerveuses, tient lieu des collyres les plus vantés dans les affections des yeux. La chair de la Vipère est un des principaux ingrédients qui entrent dans la composition de la Thériaque... Ainsi s'expriment les anciens auteurs qui ont écrit sur les sciences naturelles et médicales. Nos jeunes savants prétendent qu'on a dû retirer peu d'avantages de la Vipère, puisque aujourd'hui elle est à peu près abandonnée.



Imp. Litho de Mme Formen... rue St André des Ar. N° 59

Barbiers épileurs, travaillant

Barbiers épileurs, travaillant.

Dans tout l'Orient, en Turquie, en Perse, dans l'Indoustan comme dans la Chine, l'habitude de se faire masser est d'un usage universel. C'est un moyen employé de temps immémorial dans ces contrées pour animer la circulation du sang, pour donner plus de souplesse aux organes; et jusque dans les dernières classes du peuple, c'est à qui se procurera l'espèce de bien-être, de calme voluptueux qui résulte de cette pratique singulière.

Le *Massage* consiste dans l'action d'étendre, de tirer les jointures des membres jusqu'à ce qu'ils fassent entendre un léger craquement, et de pétrir les muscles jusqu'au point d'exciter un sentiment douloureux. Ces fonctions sont du ressort des Barbiers chinois. Un barbier de ce pays ne se borne pas à raser la tête; il faut encore qu'il nettoie les oreilles, le nez, qu'il arrange les sourcils. Sa profession, assez semblable, sous quelques rapports, à celle exercée jadis en France par de pauvres fraters qui faisaient la barbe et s'avisaient de saigner; ses occupations qui, sous les Césars, eussent exigé à Rome la coopération d'un bon nombre d'artistes différents (1), l'obligent à étendre ses soins aux autres parties du corps: il faut qu'il s'occupe des bras et des jambes; qu'il tire les muscles, les étende, les frotte; que, d'une main exercée, il les frappe avec une force et une douceur calculées; opérations multipliées, dont il s'acquitte pour quelques pièces de monnaie de cuivre.

Nos Coiffeurs français, quand ils viennent surtout des bords riants de la Gironde, ont la réputation d'être d'intrépides conteurs. Il paraît que le midi de la Chine est également en possession de fournir de facétieux barbiers tout l'Empire. Ces derniers, afin d'égayer leurs pratiques, et pour attirer le chaland, inventent cent bouffonneries. D'un ton assuré, pour peu que leur auditoire paraisse en valoir la peine, ils récitent les historiettes les plus extravagantes. Dans les contes arabes et les Mille et une Nuits, on trouve de fréquents exemples de l'esprit ingénieux de cette classe d'artisans dans tous les pays. Leur utilité, au reste, ne saurait être contestée chez un peuple policé, quoique les Romains, ces maîtres du monde, aient attendu plus de quatre siècles, à l'époque même où la Grèce était à l'apogée de la civilisation, pour faire venir des barbiers de la Sicile.

(1) Quand une riche patricienne sortait du bain, les *Jatraliptæ* l'essuyaient avec des peaux de cygne; les *Unctores* répandaient sur son corps les essences; les *Fricatores* détergeaient la peau; les *Alipilarii* épilaient; les *Dropacistæ* enlevaient les cors et les durillons; les *Picatrices* s'occupaient à peigner, à tresser les cheveux, etc...; les *Tractatrices* pétrissaient toutes les articulations pour les rendre plus souples... La baigneuse se couvrait alors d'une tunique de gaze transparente, qui, selon Juvénal, ressemblait à du vent tissu (*ventum textilem*), et passait dans le cabinet des parfums....



Jonques ou Navires de Commerce

Jonques ou Navires de Commerce.

NOUS aurons occasion de parler plus d'une fois de la marine des Chinois et de leur navigation, tant sur la mer que sur les fleuves, les canaux et les torrents. Leurs plus gros bâtiments ne sont que des barques plates, dont la forme annonce l'enfance de l'art. Cependant ils voient tous les jours des vaisseaux européens; mais la majesté de l'Empire serait blessée, si l'on changeait la moindre chose aux anciens usages.

Les Jonques de Commerce sont du port d'environ deux cents tonneaux, et d'une construction très-grossière. L'avant et l'arrière offrent peu de différences; la cale est divisée en plusieurs soutes, séparées par des cloisons(1). Comme toutes ces embarcations sont à fond plat, elles tirent très-peu d'eau; ce qui les rend propres à franchir les bas-fonds et les barres qui se rencontrent à l'embouchure des fleuves. Les mâts, gros et élevés, sont faits d'un seul arbre. Les grandes voiles sont de nattes, fabriquées de bambou fendu ou de roseaux entrelacés ensemble, et fortifiées, de trois pieds en trois pieds, par des côtes de bambou. Ces voiles, épaisses et lourdes, glissent le long du mât, au moyen de plusieurs cerceaux. Quand on les amène, elles se plient sur le pont, comme les panneaux d'un paravent. Les voiles de misaine sont en toile de Nankin. Le gouvernail, assez élevé sur l'eau, est d'une manœuvre difficile; on place à côté, pour régler sa direction, les compas, environnés de mèches parfumées(2). L'ancre à quatre branches est de fer; les autres ancres sont de bois, et les bras en sont renforcés par des barres de bambou.

Les Capitaines marchands chargent leurs navires d'ornements grotesques; ils multiplient avec un faste ridicule, les banderoles, les flammes, les girouettes, toujours conformément au goût des Chinois.

(1) « Les Jonques chinoises sont basses, mais fortes et spacieuses. Leur cale est divisée en une douzaine de compartiments formés avec des planches de deux pouces d'épaisseur, dont les jointures sont enduites d'un ciment préparé de manière à les rendre imperméables à l'eau. Ce ciment, d'après les observations du docteur Dinwiddie, est composé de chaux et d'huile, mêlés avec quelques raclures de bambou. Cette composition acquiert beaucoup de dureté et est à l'épreuve du feu. Les divisions de la cale présentent de grands avantages: il arrive quelquefois, s'il se fait une voie d'eau, que les marchandises d'un négociant sont seules avariées, tandis que les autres restent intactes. Un vaisseau peut toucher sur un rocher et ne point périr, parceque l'eau reste dans le compartiment qui s'est entr'ouvert, et ne va point au-delà. » (Sir STEAUNTON.)

(2) « La boussole est dans une petite jatte, dans un endroit qui correspond à l'habitacle de nos vaisseaux. On tient souvent une bougie allumée à côté de la boussole; on plante aussi dans une jatte de sable des mèches parfumées, pour faire des offrandes à la divinité qui préside à la mer... « Dans la cuisine on voit une petite idole dont l'autel est paré « de bagatelles et de mèches, suivant les facultés du capitaine. On dépose chaque jour devant elle une offrande de « viandes et de fruits. Outre ce culte régulier, le commandant du yacht fait des sacrifices plus solennels, lorsqu'il « s'agit de passer d'une rivière dans une autre, lorsqu'on est contrarié par un orage ou par un calme plat.» (HÜTTNER.)



Grevedon del.

Imp. litho de Mlle Formentin rue [illegible] des Arts N° [illegible]

Campagnard avec sa femme et ses enfants.

Campagnard avec sa femme et ses enfants.

Ce dessin représente une famille de laboureurs des environs de Pékin. La femme porte le costume en usage dans les provinces septentrionales. Sa parure de tête, en forme de diadème, mais de carton, que recouvre un velours noir, s'avance en pointe arrondie sur le front. Cette pointe est ornée d'un grain d'agate ou de verre. Les cheveux, relevés en arrière, sont tellement serrés et lisses par l'emploi de l'huile, qu'on les prendrait pour du vernis du Japon plutôt que pour des cheveux. Une bande de cuir jaune les fixe sur le haut de la tête; l'ensemble de la coiffure est maintenu par des aiguilles d'ivoire ou d'écaille de tortue. L'étoffe le plus communément employée pour l'habillement de cette classe, hommes ou femmes, est la toile de coton, connue sous le nom de nankin. Les vêtements qu'on en fabrique sont de différentes couleurs; cependant, et c'est l'usage qui le veut ainsi, les étoffes de couleur bleue ou noire composent les costumes de la grande majorité des habitants.

Les femmes de cultivateurs, celles qui sont occupées dans les manufactures du pays, dont la profession est de conduire une nacelle, ou qui aident à haler les yachts sur les canaux, ont l'habitude de porter leurs enfants sur leur dos, dans un sac soutenu par des courroies. Il arrive souvent que deux enfants à la mamelle sont attachés de la sorte aux épaules de leur mère.

Le chef de famille porte, suspendus à sa ceinture, sa bourse à tabac, son couteau dans son étui, et le petit portefeuille qui contient le briquet d'acier et la pierre à feu, à l'aide desquels un Chinois allume sa pipe avec une promptitude vraiment surprenante.

La chevelure de la petite fille assise est ornée de fleurs artificielles, d'aiguilles de cuivre, et se relève vers le sommet de la tête en forme de houppe très-serrée. Sa tasse de riz est à ses pieds; sa main droite tient une espèce de cuiller, ou l'un des bâtonnets dont les Chinois se servent pour manger. On voit encore ici, et très-distinctement, comment les pieds des enfants du sexe féminin sont arrêtés dans leur croissance par d'étroits bandages, de manière que les quatre petits orteils restent repliés sous le pied, tandis que le grand orteil forme seul la pointe. Préjugé déplorable autant que ridicule. Des paysannes se glorifient de la petitesse de leur pied, comme d'une noblesse justement acquise; et les rubans de soie, les bandelettes élégantes dont elles parent les chevilles de leurs pieds tronqués, par leur contraste avec les autres parties de leur toilette, ne font que mieux ressortir leur misère.



Schaal del

Lith. de Mlle Formentin rue St Honoré des Arts N° 59

Constructions temporaires pour des Réceptions et des Fêtes.

Constructions temporaires pour des réceptions et des fêtes.

Les ouvriers chinois érigent, avec une promptitude, une dextérité qui étonnent, des portes triomphales ornées d'élégantes draperies, et de vastes salles, de larges tentes, qui n'ont pour support que de légères charpentes ou de longues tiges de bambou.

Le 7 août 1793, lorsque la flottille chinoise qui portait l'ambassadeur anglais s'arrêta à Tien-Sing vers le centre de la ville, le vice-roi conduisit Son Excellence et les principaux membres de la légation dans un pavillon qui s'était élevé comme par enchantement sur le rivage. Au fond de ce pavillon était un réduit obscur, un sanctuaire, où l'on supposait que la majesté de l'Empereur résidait sans cesse. On fit, par respect, de profondes génuflexions devant ce lieu vide, et l'on servit des rafraîchissements, après les compliments d'usage. Tous les Anglais assistèrent ensuite, des bords de leurs yachts, à des représentations scéniques, sur un théâtre qui fut également construit en quelques instants. A son retour de Pékin, le 13 octobre suivant, l'ambassade relâcha encore à Tien-Sing, mais sur les bords du Yun-Leang, où se prolongent les faubourgs de la Cité céleste (1). Le gouverneur du district y avait de nouveau fait ériger, avec des nattes de bambou, l'édifice que l'on voit ici, pour y recevoir et complimenter lord Macartney. L'esplanade destinée au débarquement était également décorée avec des nattes bizarrement peintes.

On peut, d'après ce dessin, se faire une idée du cérémonial des Chinois: tandis que dans un fauteuil le magistrat qui représente l'Empereur s'apprête à recevoir le représentant du roi d'Angleterre, les Mandarins des ordres inférieurs sont debout sur un rang de chaque côté.

Le repas de réception, qui consistait dans une profusion de volailles, de fruits, de confitures, de jarres de vin du pays, fut ensuite distribué aux officiers de l'ambassade et aux équipages des diverses embarcations, que l'on distingue à leurs pavillons jaunes.

(1) L'ambassade, sans doute parce que les eaux du Pei-Ho étaient très-basses, suivit alors une nouvelle route. Au lieu d'aller par le même bras du Pei-Ho jusqu'à la mer, elle tourna à droite et passa devant le confluent de la petite rivière When-Ho. Les yachts mirent trois heures à traverser l'innombrable multitude de jonques qui étaient à l'ancre dans ce bassin: ils entrèrent dans la rivière Yun-Leang-Ho, sur les bords de laquelle sont les faubourgs de la Cité céleste. (Le Vénitien Marc Paul traduit aussi le mot Tien-Sing par *Cité céleste*.)

